



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE



agence intergouvernementale  
de la **francophonie**



Institut de l'énergie et de l'environnement  
de la Francophonie  
IEPF

# Glossaire

*pour le développement durable*



Ecole Nationale  
Supérieure des Mines  
SAINT-ETIENNE



Ce travail a reçu le soutien du Fonds francophone des Inforoutes (projet RELIEF) et de la D4E du MATE

Cette version, datée du 20 avril 2001, est publiée par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie  
à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable  
(Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août – 4 septembre 2002)

Tous droits réservés Agora 21 – ARMINES

Agora 21 c/o École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne - 158, Cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne, France Cedex 2  
Téléphone : 33 (0) 4 77 42 00 17 ou 33 (0) 4 77 42 66 43 - Site Internet : [agora21@agora21.org](mailto:agora21@agora21.org)

N°SIRET : 432 899 482 000 17 - APE NAF : 722 Z



## **Table des matières**

Introduction	5
Glossaire et commentaires	7
Traduction anglais – français	72
Sources des définitions citées	78
L'équipe Agora 21	85





## Introduction

Un des thèmes en discussion à la 9<sup>e</sup> session de la Commission du développement durable<sup>1</sup> est l'information pour la prise de décision. La constitution de réseaux d'échanges d'expérience et la diffusion de connaissance contribuent à la mise en place du développement durable à tous les niveaux. Or l'obstacle de la langue est un handicap pour certaines communautés. Pour éliminer ce fossé linguistique, il est important de mener un travail terminologique de validation des définitions et de traduction avec l'anglais. Le contexte multilingue, loin d'être un obstacle, est aussi une chance car il garantit la variété des approches et des solutions au niveau international.

Ce document donne la définition en français de termes utilisés dans le domaine du développement durable. Il privilégie les points d'entrée sur l'environnement, le management environnemental, les outils économiques, le développement local et le territoire, la systémique et les systèmes d'information... Divers projets (RELIEF et RESIDD au sein de la communauté francophone) visent à l'élargir sur le plan thématique et géographique.

Dans la liste alphabétique des définitions on trouvera **en premier le terme français** que nous jugeons le plus approprié, quelques **synonymes** entre parenthèses ( ) et l'équivalent **en anglais** entre crochets [ ]. La plupart des définitions sont référencées avec une priorité vers des références disponibles sur Internet ce qui permet au lecteur d'approfondir ses recherches.

Ceci est un document de travail. Comme certains choix sont imparfaits, voire discutables, et que certains termes peuvent être soumis à des controverses qui nous auraient échappé, le lecteur est encouragé à nous faire part de ses commentaires.

---

<sup>1</sup> Organe subsidiaire du Conseil économique et social (Ecosoc) de l'Organisation des Nations unies.

Le projet **RESIDD** vise à fédérer des initiatives prises dans le monde francophone sur des thèmes liés à l'environnement et au développement durable et à renforcer la capacité des pays du sud à créer et gérer des sites Internet. En adoptant des architectures et des organisations compatibles ces sites pourront plus facilement partager des informations, utiliser des outils communs (bases de données, moteurs de recherche...) et dégager des synergies.

Les premiers partenaires couvrent une part importante des pays ayant l'usage de la langue française. Ils forment une communauté de travail qui s'est constituée au cours des deux Universités d'été francophones organisées respectivement en 1999 et 2000 : information et développement durable ([www.agora21.org/univ-ete-fr/Index.htm](http://www.agora21.org/univ-ete-fr/Index.htm)). Cette communauté vise à promouvoir l'usage des technologies de l'information notamment Internet et les Systèmes d'Information Géographique. Ce réseau sera ouvert par la suite à tout nouveau partenaire qui souhaitera adopter les méthodes et les outils développés dans le cadre de ce projet.

Le thème général du développement durable couvre des thématiques différentes mais revient à intégrer les problématiques de l'environnement au niveau stratégique des choix de développement. Or selon les caractéristiques géographiques des pays, les problèmes auxquels ils doivent faire face sont très différents. Le choix des thématiques est donc cohérent avec les enjeux régionaux. Les thèmes qui seront développés sont :

- l'eau pour le Centre Multifonctions Eau et Développement durable de l'ALMAE (Maghreb Machrek) ;
- la désertification WEB-GRN/LCD (Mali, Niger et Burkina) ;
- la forêt et les ressources naturelles pour le RIDDAC (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC, Tchad) ;
- l'environnement en général pour l'Afrique de l'Ouest avec l'ARISE (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Guinée) ;
- l'énergie et les ressources des zones insulaires avec EWI (Caraïbes) et océan Indien.

Le thème du changement climatique, transversal et non localisé, sera porté par l'ensemble du réseau. Agora 21 développe des projets spécifiques sur ce thème, et une synergie sera recherchée avec le projet d'animation des points focaux du Secrétariat de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Ce projet est cohérent avec le Réseau de liaison et d'échange de l'information environnementale francophone (RELIEF), coordonné par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF : <http://www.iepf.org/>) qui vise à créer des services communs pour la communauté de langue française.

Ces deux projets sont soutenus par le Fonds francophone des Inforoutes

## Glossaire et commentaires

### 21

Par extension le suffixe 21, que l'on trouve dans le programme Action 21 arrêté à Rio lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement, signifie pour le XXI<sup>ème</sup> siècle et qualifie de nombreux programmes liés à Rio et à la mise en place des stratégies de développement durable : Capacité 21 pour un programme de renforcement des capacités du PNUD ; en France le Comité 21, le site Agora 21 consacré à l'information sur le développement durable.

#### **acceptable** (état - niveau) [acceptable (state)]

«Une pollution est dite d'un niveau acceptable eu égard aux circonstances locales (...) lorsque l'environnement est dans l'état acceptable qui a été déterminé par les pouvoirs publics et le droit applicable.»{1} cit. in {2}

«Dans bien des cas, pour assurer que l'environnement soit dans un état acceptable, il ne sera ni raisonnable ni nécessaire de dépasser un certain niveau dans l'élimination de la pollution, en raison des coûts que cette élimination entraînerait.»{3} cit. in {2}

#### **accessibilité** [accessibility]

«L'accessibilité était jusqu'à très récemment étroitement liée à la notion de mobilité. Les nouvelles technologies dans les réseaux et les télécommunications ont fait apparaître le télétravail (dont la croissance est actuellement supérieure à 40 % par an, avec une prévision de multiplication par 6 du nombre de télétravailleurs en 5 ans), ainsi que bien d'autres modes de services, ce qui déconnecte aujourd'hui complètement la notion d'accessibilité, liée un service obtenu dans un temps donné, de la notion de mobilité, liée à un déplacement physique»{4}

#### **acteur**

«Entité active et autonome qui connaît un certain nombre d'autres acteurs (ses accointances) et qui suit un comportement propre défini par un ensemble de procédure (script)».{5} p 273

#### **Action 21**

Plan visant à rendre le développement durable sur le plan social, économique et environnemental, adopté lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992, appelé aussi Agenda 21.

#### **actionnaire (porteur d'action)** [shareholder, stockholder]

«Personne physique ou morale titulaire d'une ou plusieurs actions dans une société.» {6}

#### **actions de réduction du réchauffement planétaire** [global warming mitigation]

«Actions menées pour réduire la probabilité de réchauffement mondial par exemple en limitant les émissions anthropogènes des gaz à effet de serre et en protégeant et augmentant les puits et les réservoirs de gaz.» {47}

#### **actualisation**

«Pour arbitrer entre avantages et coûts de plusieurs décisions, l'analyse coûts-avantages consiste à sommer les avantages puis les inconvénients monétarisables de chacune, à faire la différence entre les deux termes pour retenir la décision au bilan le plus avantageux. Comme les flux de bénéfices et de coûts interviennent à des moments différents, une telle analyse doit tenir compte de ce caractère intertemporel. Ceci se fait par le biais de l'actualisation : le futur est déprécié d'une certaine valeur par rapport au présent, et les bilans successifs ainsi pondérés sont agrégés en un bilan final, la valeur actualisée.»{7}

#### **adaptation**

«Il s'agit du processus d'ajustement des systèmes écologique, social et économique à un stimulus climatique constaté ou anticipé, à ses effets et ses impacts. Il désigne un changement de procédures, de pratiques et de structures visant à limiter ou effacer les dommages potentiels ou à tirer bénéfice des opportunités créées par les changements climatiques. Il demande des ajustements afin de réduire la vulnérabilité au changement climatique de certaines communautés, régions ou activités.» {154}

#### **adaptation, adaptabilité** [adaptation, adaptability]

«L'adaptabilité est la capacité d'un système à ajuster ses mécanismes, ses processus et sa structure à des changements climatiques hypothétiques ou réels. L'adaptation peut être spontanée ou planifiée ; elle peut se produire en réponse à ou en prévision d'une évolution des conditions.» {41}

«Les mesures d'anticipation de l'adaptation aux futurs changements climatiques recouvrent quatre catégories de problèmes : augmentation de la robustesse de la conception des infrastructures et des investissements de long terme, augmentation de la flexibilité des systèmes vulnérables de management, augmentation de l'adaptabilité des systèmes vulnérables, et inversion des tendances qui augmentent la vulnérabilité.» {157}

#### **additionnalité (principe d'addition)** [additionality]

L'additionnalité ou principe d'addition repose sur le fait qu'une meilleure qualité environnementale devrait être plus coûteuse que le laisser faire.

«Les objectifs d'Action 21 en matière de développement et d'environnement nécessiteront un apport substantiel de ressources financières nouvelles et additionnelles aux pays en développement, afin de couvrir le surcroît de dépenses entraîné par les mesures qu'ils devront prendre pour résoudre des problèmes écologiques de dimension mondiale et accélérer le développement durable.» {113} «

«L'additionnalité justifie le financement des coûts incrémentaux par le Fonds pour l'Environnement Mondial de projets dans les domaines de la protection de la couche d'ozone, de la biodiversité, du changement climatique et des fleuves internationaux. Dans le domaine du climat et le contexte du Protocole de Kyoto, l'additionnalité caractérise le fait que les réductions d'émissions générées par les projets mis

en œuvre dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre ou de la Mise en œuvre conjointe doivent bien être additionnelles par rapport aux émissions qui auraient eu lieu en l'absence de ces projets.» {27}

«Les ressources apportées par le FFEM sont additionnelles en ce sens qu'elles ont vocation à financer des projets ou des composantes de projets qui n'auraient pas trouvé de financement selon les circuits traditionnels et qui correspondent à une prise en charge spécifique des thèmes d'environnement global. Ceci s'explique notamment par le fait que le bénéficiaire final du projet n'est pas seulement le pays dans lequel se situe le projet, mais concerne souvent l'humanité au sens large ou une région naturelle qui dépasse le cadre du pays.» {158}

Commentaire : Ce principe d'additionalité, ou de coût incrémental, peut apparaître comme contradictoire avec la notion de développement durable pour laquelle la prise en charge de l'environnement est intégrée dans le développement économique et social.

#### **administrateur** [trustee]

«La Banque mondiale est l'administrateur du Fond fiduciaire du Fonds pour l'Environnement Mondial. Par cette responsabilité, et comme propriétaire, elle administre les fonds, encaisse et acquitte les fonds et les gère dans le cadre des objectifs de l'Instrument.» {47}

#### **aérosol** [aerosol]

«Particules solides ou liquides en suspension dans l'air, dont la taille varie entre 0,001 et 10<sup>2</sup> m (micromètres). Les particules d'aérosols ont un effet important sur le système climatique, à cause de leur interaction directe (absorption et dispersion) avec le rayonnement solaire et terrestre, et de leur incidence sur la formation des nuages.» {160}

Les aérosols atténuent le rayonnement solaire sur terre et auraient plutôt un effet limitant le réchauffement climatique, au moins à court terme, et pourraient donc masquer les effets à long terme des émissions de polluants. Le terme est également associé à tort aux gaz propulseurs employés dans les «bombes aérosols».

#### **affectation** (à un usage)

«Expression d'un projet d'acteur(s) sur un élément physique de l'environnement, l'affectation est un choix, une décision qui consacre une ressource ou un ensemble de ressources à un (des) usage(s) déterminé(s) dans le temps. Inscrite dans l'espace des contraintes sociales et juridiques en vigueur, dans un corpus légal ou coutumier, l'affectation s'appuie sur le droit explicite ou implicite dont dispose l'allocataire (allocation formellement accordée par un tiers ou allocation de fait). Concernée par la destination des ressources naturelles, les modes d'usage et de non-usage alternatifs ou concurrentiels et la transformation des ressources naturelles et des écosystèmes, l'affectation est l'arbitrage temporel la relation de l'homme à la nature sur le plan de la reproductibilité et de la durabilité». {8}

#### **Agenda 21**

«programme d'actions destinées à traduire dans les faits les principes et visées du développement durable, défini à Rio (92) lors du 2<sup>ème</sup> sommet de la

Terre organisé sous l'égide des Nations-Unies. Les villes et autres collectivités territoriales notamment sont invitées par ce moyen à s'approprier et à pratiquer des politiques qui tendent à satisfaire les besoins des générations actuelles sans hypothéquer, pour le moins, la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.»{152}

#### **Agenda 21 local** [local Agenda 21]

Processus de réflexion stratégique proposé dans l'Agenda 21 de Rio §28.3 pour mettre en place au niveau local un projet collectif de développement durable : «Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter «un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité». La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles, et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées. Grâce au processus de concertation, les ménages prendraient davantage conscience des questions liées au développement durable. Les programmes, les orientations et les dispositions législatives et réglementaires appliqués par les collectivités locales pour réaliser les objectifs d'Action 21 seraient évalués et modifiés en fonction des programmes d'Action 21 adoptés à l'échelon local. Les stratégies pourraient également servir à appuyer des projets de financement local, national, régional et international.» {113}

Quelques villes françaises ont engagé ce type de réflexion. Le Ministère français de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a lancé deux appels (1997, 2000) pour les outils pour la réalisation des Agendas 21 locaux. Et cette proposition est reprise en France dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT articles 23 et 24 {9}) en la déclinant pour les pays et les agglomérations. La charte de pays «exprime le projet commun de développement durable du territoire selon les recommandations inscrites dans les agendas 21 locaux...» Le projet d'agglomération «détermine, d'une part, les orientations que se fixe l'agglomération en matière de développement économique et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de politique de la ville, de politique de l'environnement et de gestion des ressources selon les recommandations inscrites dans les agendas 21 locaux.»

La campagne européenne des villes durables prône la mise en place d'Agendas 21 locaux (voir Charte d'Aalborg).

#### **agent de liaison (point focal)** [focal point]

Contact de secrétariats des conventions dans les pays.

#### **agroforesterie** [agroforestry]

«Terme général désignant les systèmes et pratiques d'utilisation des terres qui consistent à intégrer délibérément les arbres et arbustes à la culture des plantes non ligneuses et (ou) à l'élevage sur une même unité du territoire, pour des fins écologiques et économiques.» {156}

**air chaud** [hot air]

«Ce terme fait référence au fait qu'en raison principalement de leur récession industrielle dans les années 90, certains pays de l'Annexe B (comme la Russie ou l'Ukraine) ont reçu à Kyoto des quotas d'émission qui sont supérieurs au montant total des émissions qu'ils réaliseront en ne prenant aucune mesure de réduction domestique. Ce surplus de quotas (l'air chaud) pourra éventuellement être vendu à d'autres pays via les mécanismes de flexibilité. La crainte exprimée par certains est bien que ces pays puissent inonder le marché des permis d'émission qu'ils ont en excès et que d'autres, pour des raisons de coûts, préféreront acheter au lieu d'accomplir des efforts réels de réduction d'émissions. Il est à noter que ce terme d'air chaud qui n'apparaît d'ailleurs pas comme tel dans le Protocole de Kyoto est contesté par certains.» {27}

**aire protégée (zone protégée)** [protected area]

«Zone protégée par des lois, des règlements ou une politique d'aménagement du territoire afin de limiter l'occupation ou les activités humaines. Les aires protégées comprennent les paysages protégés, les parcs nationaux, les zones d'aménagement intégré et les parcs naturels (espèces sauvages).» {156}

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «toute zone géographiquement délimitée qui est désignée, ou réglementée, et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.»{149}

La traduction française de la convention utilise le mot de zone protégée.

**aire rajustée en fonction du rendement** [yield adjusted area]

«L'espace biologiquement productif exprimé en productivité moyenne dans le monde. On la calcule en multipliant l'espace réel physique par les facteurs de rendement». {10}

**aires biologiquement productives** [biologically productive areas]

«Ce sont les régions d'un pays dont la productivité végétale et animale est quantitativement abondante. Nous résumons ces aires biologiquement productives d'un pays comme représentant sa capacité biologique. Les terres arables représentent la région qui peut être la plus productive». {10}

**Alliance des Petits États Insulaires (AOSIS)**

[Alliance of Small Island States]

«Organisation initiée dans le contexte de la seconde Conférence Mondiale sur le Climat de 1990. Elle a acquis depuis une voix lors des négociations au nom des Petits États Insulaires en Développement [SIDS] au sein du système des Nations Unies. Actuellement elle regroupe 42 pays membres ou observateurs, issus de toutes les régions du monde : Caraïbes, Pacifique, Océan Indien, Afrique, Méditerranée et Sud Chine. 36 pays de l'AOSIS sont membres des Nations-Unies, représentant 20% des mandats. Ils représentent 5% de la population mondiale.» {161}

**allocation (à un acteur)**

«Attribution à l'acteur individuel ou collectif d'un droit sur une ressource ou un espace. Réalisée par échange sur le marché ou par acte institutionnel, l'allocation effectue un transfert de responsabilité

entre les acteurs sur les ressources qui s'inscrit dans le système juridique et coutumier en vigueur. Accordant un droit sur un espace ou une ressource circonscrit dans l'espace et le temps, l'allocation notifie les charges, obligations et interdictions qui incombent à son détenteur (ayant-droit) mais n'induit pas nécessairement d'affectation, n'inclut à priori aucune prescription spécifique d'usage. Souvent «spontanée», générée de fait par l'affectation, l'allocation est généralement affirmée à posteriori - mais aussi contestée- par son antériorité ou son ancienneté. En milieu rural elle relève plus exceptionnellement d'un système politique de maîtrise et de contrôle intentionnel des ressources du milieu. Par l'établissement d'une relation d'exclusivité partielle entre des personnes et des objets «communs» par essence, elle est un mode privilégié de répartition des biens, de structuration sociale et assure le fondement de l'activité économique.» {8}

**allocation initiale**

«L'allocation initiale des permis d'émission est la répartition des permis qui peuvent être ensuite échangés sur le marché des permis d'émission. Elle présente des effets redistributifs très importants, dès lors que ces permis ont une valeur marchande ou un coût d'opportunité. Les modalités d'allocation initiale et de renouvellement des permis d'émissions (à l'instar des permis de pêche, ils sont temporaires), soulèvent ainsi des problèmes d'équité et de distorsions de concurrence, aussi bien à l'échelle nationale, qu'à l'échelle internationale. Par exemple, selon quelles règles allouer des permis aux nouvelles entreprises ? Une entreprise qui ferme une installation polluante conserve-t-elle ses quotas ?» {67}

Commentaire : le débat sur l'équité de cette allocation est central dans le débat climatique. Le protocole de Kyoto est fondé sur le principe d'un taux égal pour tous [flat rate] modulé par pays les plus industrialisés. D'autres principes comme la convergence du niveau d'émission par tête, voire par unité de PNB, sont évoqués pour les étapes postérieures à la période d'engagement 2008-2012.

**alternatif**

«Point de vue et proposition opposés à une pensée dominante ; une économie alternative est une autre économie, différente de l'économie en vigueur». {11}

**amélioration continue (amélioration permanente)**

[continual improvement]

«Processus d'enrichissement du système de management environnemental pour obtenir des améliorations de la performance environnementale globale en accord avec la politique environnementale de l'organisme.» {12}

«Amélioration continue des politiques, des programmes et du rendement, prenant en considération les progrès techniques, les connaissances scientifiques, les besoins des clients et les attentes de la collectivité.»{13}

**aménagement forestier durable** [sustainable forest management]

«Aménagement qui maintient et améliore la santé à long terme des écosystèmes forestiers dans l'intérêt du vivant, tout en offrant des possibilités environnementales, économiques, sociales et culturelles aux générations d'aujourd'hui et de demain.» {156}

**analyse coût-efficacité** [cost-effectiveness analysis (CEA)]

«Méthode permettant de mesurer l'efficacité d'un programme en comparant le coût à l'impact sur la base d'un indicateur. Une étude de coût-efficacité a pour but d'identifier les stratégies de programme et les modes opérationnels susceptibles d'assurer le maximum d'impact au moindre coût.»{14} voir coût-efficacité.

**analyse coûts/avantages (analyse de rentabilité)** [cost-benefit analysis]

«L'analyse ou calcul de rentabilité consiste à identifier et quantifier les coûts et les avantages et à leur attribuer des valeurs financières lorsque cela est possible. Par une méthode de comparaison, cette analyse fournit des indicateurs d'aide à la décision».{184}

**analyse de coûts-avantages sociaux** [social cost-benefit analysis]

«Estimation systématique de tous les coûts et avantages d'un projet qui présentent de l'intérêt pour la société. Prend en compte à la fois les externalités techniques et les externalités pécuniaires, dans la mesure où ces dernières ne consistent pas simplement en une redistribution des revenus.»{15}

**analyse de la valeur** [value analysis]

«Technique de réduction des coûts qui consiste en l'étude systématique de la relation entre la conception, la fonction, la méthode et le coût de fabrication d'un produit, notamment toutes les composantes qui peuvent être modifiées, standardisées, ou fabriquées à moindres frais. (Elle s'appuie sur un) ensemble de méthodes d'analyse fonctionnelle, d'étude et d'industrialisation applicable aux produits, aux services et qui vise à leur faire remplir, au moindre coût, les fonctions réellement nécessaires à la satisfaction des besoins (...) pour lesquels ils sont créés.»{16}

Commentaire : Certains pensent que cette approche et les pratiques qui se sont développées dans ce contexte pourraient être mises au service de stratégies de développement durable.

**analyse des risques et points critiques pour leur maîtrise** [(HACCP) Hazard Analysis Critical Control Points]

«HACCP est une méthode systématique et préventive permettant d'assurer la salubrité des aliments en contrôlant les risques et les points critiques du processus de fabrication. Constitué de sept principes fondamentaux déclinés en douze étapes pour mise en œuvre, le système HACCP est sans aucun doute l'outil de protection alimentaire le plus utilisé dans le monde et apparaît comme une méthode très efficace et facilement applicable à toute industrie.» {17}

**analyse du cycle de vie (ACV)** [Life Cycle Assessment (LCA)]

«L'analyse de cycle de vie (ACV) est un outil utilisé pour évaluer les effets associés à un produit, procédé ou une activité. L'ACV débute par la définition d'un but, d'objectifs et d'unités fonctionnelles. Elle se poursuit par l'identification et la qualification des entrées et sorties d'énergie et de matière. Les données obtenues sont utilisées pour évaluer l'impact

de l'usage et des rejets de ces énergies et matières dans l'environnement, et ainsi évaluer systématiquement et mettre en œuvre les opportunités d'obtenir une amélioration pour l'environnement. Une ACV couvre l'ensemble du cycle de vie d'un produit incluant tous les emballages, procédés et activités. Cela inclut l'extraction et la mise en œuvre des matières premières ; production, transport et distribution ; utilisation/réutilisation/réparation ; recyclage ; et le traitement final. Mais dans une ACV la définition de l'objectif et de la portée sont critiques et l'effort de dérouler dans ce cadre. L'ACV fournit des données qui permettent de juger de l'impact environnemental des produits et des services, et d'identifier les améliorations à toutes les étapes du cycle de vie.» {18}

**analyse financière**

«technique d'évaluation des titres fondée sur l'observation des comptes de bilan et de résultats, dans le but de dégager des bénéfices prévisionnels.»{152}

**analyse rétrospective** [back-casting]

«Méthode pour changer l'attitude des gens vis-à-vis de la durabilité en leur présentant des objectifs en fonction d'un résultat futur et en déterminant les décisions et les investissements nécessaires à court terme pour atteindre ce résultat futur.» {19}

**andragogie active** [active andragogy]

«L'andragogie active, clef de voûte de la mise à niveau culturelle pour la mobilisation d'une intelligence collective, est basée sur des méthodes élaborées à partir des 7 principes suivants :

- Les adultes ne s'informent et ne se perfectionnent que s'ils y sont motivés
- Les adultes ne s'instruisent que s'ils en ressentent le besoin
- Les adultes apprennent par la pratique, et non par l'enchaînement logique
- Les adultes progressent en résolvant des problèmes liés à la réalité
- Les adultes mémorisent dans une atmosphère détendue (non scolaire)
- Les adultes apprécient la variété (présentation d'une idée de plusieurs manières différentes)
- Les adultes veulent être guidés et non jugés (progrès par l'échange, et non par le contrôle)» {4}

**Annexe 1**

«Annexe à la Convention-cadre sur les changements climatiques qui reprend la liste des pays (ou Parties) devant ramener dans un premier temps leurs émissions de gaz à effet de serre en l'an 2000 à leur niveau de 1990. Cette liste regroupe la plupart des membres de l'OCDE, et une série de pays européens à économie de transition.» {27}

**Annexe B**

«Annexe au Protocole de Kyoto qui fixe des engagements chiffrés de réduction ou de limitation d'émissions de gaz à effet de serre pour une liste de pays très proche de celle de l'Annexe 1. Cette annexe contient pour chaque pays son quota d'émissions moyen pour la période 2008-2012, exprimé en pourcentage de ses émissions de 1990.» {27}



même. Cette propriété est due à la présence d'une boucle fermée entre son organisation (réseau) logique et les processus physiques dont il est le siège. «Un système autopoïétique est organisé comme un réseau de processus de production de composants qui : a) régénèrent continuellement par leurs transformations et leurs interactions le réseau qui les a produits, et qui b) constituent le système en tant qu'unité concrète dans l'espace où il existe, en spécifiant le domaine topologique où il se réalise comme réseau.» (F. Varela). {22}

#### **auto-référence**

«Propriété d'un système qui est sa propre référence. Il y a référence possible lorsqu'on est en présence de deux niveaux logiques, un niveau et un méta-niveau. Exemple : le niveau des objets du monde et le méta-niveau du langage qui s'y réfère. Il y a hétéro-référence lorsqu'un mot (ou une phrase) se réfère à un objet (ou une situation) du monde, par exemple : une table. Il y a auto-référence lorsqu'un signe se réfère à lui-même. Exemple d'une phrase qui se réfère à elle-même : «Cette phrase est fausse». Autres exemples de situations auto-référentielles, plus abstraites : l'autopoïèse, car l'organisation logique produit la structure physique qui la réalise logiquement et la régénère. L'autogenèse, car une identité en voie d'autonomisation intervient dans les règles de sa propre production, c'est-à-dire dans le dialogue autopoïétique entre son organisation logique et ses processus physiques. Certains concepts proches de l'ultime et du tout, ont un fort caractère auto-référentiel, par exemple: être, réalité, identité, existence, substance. Ils renvoient à eux-mêmes (miroir ontologique).» {22}

#### **autorisation [permit]**

«la partie ou la totalité d'une ou de plusieurs décisions écrites accordant le droit d'exploiter tout ou une partie d'une installation sous certaines conditions permettant d'assurer que l'installation satisfait aux exigences de la présente directive. Une autorisation peut être valable pour une ou plusieurs installations ou parties d'installations situées sur le même site et exploitées par le même exploitant;» {188}

#### **autorité compétente [competent authority]**

«la ou les autorités ou les organismes qui sont chargés, en vertu de la législation des États membres, de remplir les tâches découlant de la présente directive;» {188}

#### **bassin versant (bassin hydrographique)**

[watershed]

«Superficie de terre drainée par des eaux souterraines ou de surface vers un autre cours d'eau.» {156}

#### **bien dit «de club» [club goods]**

«Bien qui ne peut être consommé que par un nombre limité d'utilisateurs (membres du club) ; il n'est pas consommable par tout un chacun (voir «bien public»), mais on ne peut pas non plus empêcher facilement quiconque de le consommer. Exemple de bien dit «de club» : utilisation des routes.»{15}

#### **biens privés [private goods]**

«Un bien possédé de façon exclusive qui ne peut être utilisé simultanément par d'autres. Un bien qui une fois consommé par un individu ne peut être consommé par d'autres». trad.{23}

#### **biens publics (biens collectifs) [public goods]**

«Bien ou service pour lequel les droits de propriété ne sont pas définis. En l'absence d'intervention des pouvoirs publics, les biens d'environnement (air pur, par exemple) sont généralement considérés comme des biens publics.»{15}

«Qu'est-ce qu'un bien public ? Nous savons que le marché représente la façon la plus efficace de produire des biens privés. Mais le marché repose sur un ensemble de biens qu'il est lui-même incapable de fournir : les droits de propriété, la prévisibilité, la sécurité, la nomenclature, etc. Il faut souvent que ces biens soient fournis par des mécanismes non marchands, ou des mécanismes de marché modifiés. En outre (...) les gens ont besoin de biens publics (comme la paix) et de biens privés, qu'ils participent ou non à des transactions commerciales. D'après la définition classique, les biens publics entraînent des bénéfices que l'on ne peut pas réserver facilement à un seul "acheteur" (ou à un ensemble "d'acheteurs"). Ces biens, une fois fournis, restent à la disposition de tous (par exemple les noms de rues, ou un environnement propre). Sans l'existence d'un mécanisme d'action collective, ces biens risquent d'être produits en quantité insuffisante. (...)Une autre façon, plus stricte, de définir un bien public est d'examiner la façon dont le bien est consommé, comme indiqué plus haut. Si la consommation du bien en question n'est interdite à personne, il s'agit d'un bien «non exclusif». S'il peut être consommé par beaucoup sans risque de se raréfier, il s'agit alors d'une «consommation sans rivalité». Les biens publics purs, qui sont rares, possèdent ces deux attributs, tandis que les biens publics impurs n'en sont dotés qu'à un moindre degré, ou n'ont que l'une ou l'autre de ces qualités.»{24}

Le PNUD introduit la notion de «biens publics globaux» à gérer dans le cadre de la mondialisation économique, on pourrait aussi proposer la notion de «biens publics locaux» qu'il convient aussi de protéger et valoriser dans ce même contexte de mondialisation.

«Une des caractéristiques premières des enjeux environnementaux est d'affecter des biens qui ne sont pas privatifs, mais sont plutôt des «biens collectifs purs». Ces derniers sont à la fois sources de bien-être - en ce qu'ils procurent des richesses matérielles (productions végétales, animales, matériaux, esthétique, agrément, etc.) et support de fonctions sans lesquelles la question du bien-être ne se poserait pas (capacité de reproduction de cycles naturels, fonction d'épuration, de régulation, etc.). Nous parlerons plutôt d'actifs environnementaux à leur sujet.»{7}

#### **biomasse [biomass]**

«Poids sec de toute la matière organique, vivante ou morte, au-dessus ou au-dessous de la surface terrestre.» {156}

#### **biosphère [biosphere]**

«Partie de la Terre et de l'atmosphère indispensable à la vie.» {156}

**biotechnologie** [biotechnology]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «toute application technologique qui utilise des systèmes biologiques, des organismes vivants, ou des dérivés de ceux-ci, pour réaliser ou modifier des produits ou des procédés à usage spécifique.»{149}  
«Mise au point de produits par un processus biologique. La production peut se faire à l'aide d'organismes intacts (p. ex. levures et bactéries) ou de substances naturelles (p. ex. enzymes) tirées d'organismes.» {156}

**boisement** [afforestation]

«Création d'un peuplement sur un terrain non antérieurement boisé de mémoire d'homme.» {156}

**bonne gouvernance** [good governance]

«elle alloue et gère les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs; elle se caractérise par la participation, la transparence, la responsabilité, la primauté du droit, l'efficacité et l'équité.» {25} voir gouvernance.

**bricolage**

«le bricolage comme forme de raisonnement est, selon Levi Strauss, fondamentalement différent de la science ou de l'ingénierie, pour lesquels le produit final décide des moyens qui doivent être mobilisés. Dans le bricolage, le produit final est décidé par la façon dont les matériaux qu'on a sous la main peuvent être assemblés».{76} Cette approche peut fonder une approche de développement local fondée sur la valorisation des patrimoines et des opportunités locales.

**bulle** [bubble]

«Mécanisme de flexibilité géographique (prévu par l'article 4) par lequel plusieurs pays peuvent s'associer afin de se distribuer entre eux les réductions imposées par le Protocole de Kyoto. Il existe une bulle européenne qui regroupe tous les pays de l'Union européenne qui doivent arriver ensemble en 2008-2012 à une réduction moyenne de 8% de leurs émissions par rapport à 1990.» {27} C'est dans le cadre du partage de la charge [burden sharing] au sein de la bulle européenne que les engagements des différents pays ont été modulés.

Commentaire : On peut considérer qu'il y a une différence entre une alliance d'opportunité entre plusieurs pays pour gérer les émissions et un espace économique et politique comme l'Union Européenne disposant de moyens juridiques pour faire respecter en son sein des engagements en matière environnementale. L'article 4 pourrait faire l'objet d'interprétations différentes, par exemple en considérant cet article comme un quatrième outil de flexibilité, ce que refuse l'Union Européenne.

**Business for Social Responsibility (BSR)**

«l'un des principaux réseaux d'entreprises sur le développement durable, né en 1992. »{152}

**cabinets d'analyse et développement durable**

Différents cabinets d'analyse on définit des référentiels de développement durable : ARESE (France), KLD (Kibder, Lyndenber, Domini & Co), Eiris (Ethical Investment Research Service, Grande-

Bretagne), Ethibel (Belgique), SAM (Sustainable Asset Management, Suisse) dont le référentiel est utilisé par Dow Jones, IMUG (Institut für Markt Umwelt Gesellschaft, Allemagne).

**cadrage** [scoping]

Déterminer l'étendue ou les limites d'un problème ou d'un projet.

**CalPERS**

«organisme gérant les fonds de retraite de plus d'un million de fonctionnaires de l'Etat de Californie. Adeptes des «Global Sullivan Principles», il s'intéresse particulièrement au respect des droits de l'Homme dans les pays en voie de développement. »{152}

**CAMVAL** [WACLAC]

«La CAMVAL (Coordination des Associations Mondiales des Villes et Autorités Locales) est une structure de coordination permettant aux associations internationales de villes et autorités locales de mettre en commun leurs ressources et de parler d'une seule voix au nom des collectivités locales sur la scène internationale et, en particulier, avec les Nations Unies.

Les dix associations qui sont membres fondateurs de la CAMVAL sont : ATO, Arab Town Organization (organisation des villes arabes) ; Citynet (réseau des villes d'Asie et du Pacifique) ; Eurocities ; FMCU/UTO, Fédération Mondiale des Cités Unies, United Towns Organisation ; IULA, International Union of Local Authorities (union internationale des autorités locales) ; Major Local Government Associations of North America ; METROPOLIS, Association Mondiale des Grandes Métropoles, World Association of the Major Metropolises ; Red de Asociaciones de Municipios de América Latina ; SUMMIT, Summit Conference of Major Cities of the World ; UVA, Union des Villes Africaines.

La CAMVAL est établie sous la juridiction du droit suisse et son Secrétariat Général est situé à Genève.»{4}

**canal** [channel]

En systémique et sciences de l'information : «Façon dont le message est transmis». {26}

**capacité** (capacités) [capacity]

«les compétences, connaissances et ressources nécessaires pour s'acquitter d'une fonction».{25}

«Ensemble de moyens (financiers et humains, techniques, administratifs, sociaux, économiques et scientifiques) mis en place en vue d'accomplir un objectif déterminé. Cette question est plus particulièrement sensible pour les pays en développement.»{27}

Commentaire : selon le contexte on parlera de construction de capacité ou de mise en place de capacité [capacity building], ou simplement d'activités de renforcement de capacité [enabling activities].

**capacité biologique** [biological capacity]

«S'entend de la totalité des aires biologiquement productives. Voir aussi aires biologiquement productives». {10}

**capacité d'adaptation**

«C'est la capacité d'un système, d'une région ou d'une communauté à s'adapter aux effets et aux impacts du changement climatique. Elle dépend des ressources économiques, sociales et humaines d'une société» {154}

**capacité de charge** [carrying capacity]

«Le terme capacité vient du latin *capacitas*, de *capax* «qui peut contenir». En terme maritime, on parle de capacité de charge d'un navire ou d'un port. La flottaison en charge est la limite supérieure de la flottaison quand le navire est chargé au maximum. Le concept de capacité de charge, défini par des écologistes et des pastoralistes, est largement utilisé en gestion des ressources naturelles. Il désigne traditionnellement «le nombre (maximum ou optimum selon les définitions) d'animaux qu'un territoire donné peut tolérer sans que la ressource végétale ou le sol ne subissent de dégradation» {28}

**capacité de charge appropriée** [appropriated carrying capacity]

«C'est un peu synonyme d'empreinte écologique. Par «appropriée», on entend saisie, réclamée ou occupée. L'empreinte écologique nous rappelle que nous nous approprions la capacité écologique pour la nourriture, les fibres, l'énergie, l'absorption des déchets, etc. Dans les régions industrielles, une grande partie de ces matières en circulation est importée.» {10}

**capacité disponible localement** [locally available capacity]

«La partie de la capacité écologique locale qui peut servir à l'utilisation par les humains. La partie restante devrait demeurer intacte pour préserver la diversité biologique.» {10}

**capacité locale actuelle**

«La production écologique totale qui se trouve dans les territoires du pays. Elle s'exprime en hectares par rapport à la productivité moyenne dans le monde.» {10}

**capital** [capital]

«Le capital comprend le stock de capital d'origine humaine - les machines et l'infrastructure, comme les logements et les routes - ainsi que le bagage de connaissances et de compétences, c'est-à-dire le capital humain. Mais il comprend aussi l'ensemble du capital naturel dont les ressources naturelles (pétrole, gaz, charbon), la diversité biologique, l'habitat, l'air pur, l'eau propre, etc. L'ensemble de ces actifs représente la totalité du capital-action d'un pays.» {29} (p. 15)

«Ce terme fait référence à tous les éléments liés à la production. Il peut s'agir de biens artificiels ou naturels, comme la machinerie complexe, les usines à grande échelle, les dépôts de biens finis ou non finis; les écosystèmes naturels comme les sols, les forêts, les océans, les lacs, les rivières et l'atmosphère; et les processus naturels comme le cycle hydrologique, le climat et les conditions atmosphériques, et la complexité des espèces - soit la diversité. Le capital artificiel est un facteur de production lequel est un produit économique. Le capital naturel comprend les facteurs primaires qui ne

sont pas ou souvent ne peuvent pas être produits par le système économique. Le capital donne lieu à une gamme de services pendant sa durée de vie. Pour ce qui est du capital artificiel, cette gamme de services entraîne certains coûts, alors que pour le capital naturel, les services sont fournis plus ou moins gratuitement. Ce sont ces gammes de services qui constituent en fait la « valeur « du capital.» {148}

**capital humain**

«Par capital humain on entend les connaissances, les aptitudes et la santé. Il s'agit des éléments qui rendent les humains productifs du point de vue économique.» {148}

**capital naturel** (capital écologique) [natural capital]

«Ce terme fait référence à la capacité de l'environnement à fournir les nombreux services nécessaires au maintien des espèces, à la production économique et autres activités et à fournir les agréments comme les possibilités récréatives» {148}

«L'ensemble des actifs naturels qui produisent des biens et des services de façon continue. Ses principales fonctions comportent la production des ressources, (comme les poissons, le bois et les céréales), l'assimilation des déchets (comme l'absorption du CO<sub>2</sub>, la décomposition des eaux d'égout) et les services de soutien de la vie (protection UV, biodiversité, nettoyage de l'eau, stabilité du climat).» {10}

Commentaire : on préférera le terme de capital naturel plutôt que capital écologique.

**capital social**

«C'est la capacité d'établir et de faire fonctionner les institutions officielles nécessaires à l'administration du secteur public, du secteur privé et du secteur civil.» {30}

«Caractéristiques de l'organisation sociale — telles que réseaux et valeurs, y compris la tolérance, l'inclusion, la réciprocité, la participation et la confiance — qui facilitent la coordination et la coopération débouchant sur des avantages mutuels. Le capital social est inhérent aux relations entre les différents acteurs dans la société.» {25}

Remarque : La seconde définition du PNUD est plus large que la première citée par l'IIISD. La notion de capital social s'oppose au capital humain qui est plus individuel, lié par exemple à l'éducation et la formation.

**capital social/organisationnel**

«Comprend les établissements et les relations entre établissements et organisations qui contribuent à l'économie et à la société; facteurs qui permettent aux organisations et à la société en général d'être productives sur le plan économique et d'être cohérentes sur le plan social.» {148}

**CERES (Coalition for Environmentally Responsible Economies)**

«C'est un regroupement d'investisseurs, d'administrateurs des pensions gouvernementales, de fondations, de syndicats ouvriers, de groupes d'intérêts environnementaux, religieux et publics qui tous croient que toute activité économique qui veut être universellement durable doit être environnementalement responsable. Fondée au début

de 1989, dans le sillage du déversement de pétrole de l'Exxon Valdez, CERES a établi une série de principes grâce auxquels c'est réalisable. Aujourd'hui, les membres de CERES représentent plus de 10 millions de personnes et plus de 150 milliards de dollars en investissement. Voici les principes de CERES : (1) Protection de la biosphère; (2) Utilisation durable des ressources naturelles; (3) Réduction et élimination des déchets; (4) Conservation de l'énergie; (5) Réduction des risques; (6) Sécurité des produits et des services; (7) Restauration de l'environnement; (8) Renseignement du public; (9) Engagement de gestion; (10) Vérifications et rapports; (11) Déni de responsabilité. Les principes de CERES établissent une morale environnementale assortie de critères qui permettent aux investisseurs et à d'autres d'évaluer le rendement environnemental des entreprises. Les entreprises qui appuient ces principes s'engagent à dépasser volontairement les exigences de la loi.» {31}

#### **certification**

«Qu'est-ce que la certification? La certification consiste à attester qu'un produit est conforme à une référence, qui peut être soit une norme, un agrément ou un règlement particulier. La certification est délivrée par un organisme».{16}

«Attestation selon laquelle le système d'assurance de la qualité d'une entreprise est conforme à la norme 9001 de l'ISO.» Note : L'ISO précise que le «comité du conseil de l'ISO pour l'évaluation de la conformité» préfère utiliser l'expression «enregistrement» dans le cas des systèmes qualité, plutôt que le terme «certification» qui serait tout aussi correct, différenciant ainsi clairement l'activité d'enregistrement des systèmes de qualité de la certification des produits. Toutefois, en pratique, les termes «enregistrement ISO 9001» et «certification ISO 9001» sont indifféremment utilisés. Il est difficile en effet de rejeter le terme «certification» et ses dérivés (certificat et certifié) puisque la preuve de l'enregistrement se présente sous la forme d'un certificat d'enregistrement.»{16}

#### **certification (forestière)** [certification (forest)]

«Instrument de marché qui vise à promouvoir l'aménagement forestier durable en fonction de facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Il prévoit l'évaluation indépendante de méthodes d'aménagement forestier selon des normes reconnues internationalement (ou nationalement), ainsi que la surveillance de la vente de produits forestiers. Si la forêt est aménagée conformément à un ensemble de normes précises et que ses produits ligneux sont surveillés et expliqués à toutes les étapes de la production, elle peut obtenir une certification reconnue sur le marché.» {156}

#### **changements climatiques**

«Réchauffement de l'atmosphère terrestre dû à l'augmentation de la concentration de certains gaz absorbant le rayonnement terrestre et retardant ainsi la perte d'énergie vers l'espace.»{13}

«On entend par changements climatiques des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.» article 1 {32}

Commentaire : Par changements climatiques, le Groupe de travail I du GIEC entend toute évolution du climat dans le temps, qu'elle soit due à la variabilité naturelle ou aux activités humaines. Cette définition est différente de celle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, où l'on entend par changements climatiques des changements du climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine, qui modifient la composition de l'atmosphère globale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables. {162}

#### **Charte d'Aalborg**

«La Charte des villes européennes pour la durabilité ou Charte d'Aalborg (Danemark) a été signée le 27 mai 1994. En première partie, la déclaration commune : les villes européennes pour la durabilité, définit la notion et les principes de la durabilité. Ses objectifs sont de préserver le capital naturel, promouvoir la justice sociale, diminuer les besoins de mobilité, éviter la contamination des écosystèmes. La méthode proposée est fondée sur un processus d'innovation et d'équilibre local fondé sur la négociation et la coopération entre tous les acteurs concernés avec accès à l'information, et l'utilisation de méthodes spécifiques : approche écosystémique, intégration des politiques, comptabilité et bilans appuyés sur des indicateurs de viabilité des systèmes urbains. La deuxième partie propose une campagne de mobilisation à l'échelle européenne. La troisième propose pour participer au processus local d'Action 21, d'élaborer des plans locaux en faveur de la durabilité qui doivent notamment :

- tenir compte des méthodes de planification et mécanismes financiers existants
- identifier les problèmes et les causes en consultant les populations
- définir le concept de collectivité durable avec tous les partenaires
- classer les actions par ordre de priorité
- examiner et évaluer les stratégies alternatives de développement
- établir un plan d'action local à moyen et long terme avec des objectifs mesurables
- planifier la mise en œuvre du plan, calendrier et précisant la responsabilité de chacun des partenaires
- mettre en place des systèmes et des procédures d'évaluation et de compte-rendu sur la mise en œuvre du plan.» {33}

#### **cible environnementale** [environmental target]

«exigence de la performance détaillée, quantifiée si cela est possible, pouvant s'appliquer à l'ensemble ou à une partie de l'organisme, qui résulte des objectifs environnementaux et qui doit être fixée et réalisée pour atteindre ces objectifs» (ISO 14001:1996){109}

#### **citoyens, public** [citizens, public]

«Les citoyens sont des «personnes jouissant de droits civiques assortis de devoirs». Le public est un «ensemble indéfini des individus, de la population».{4}

**classification écologique des terres** [ecological land classification]

«Processus permettant de délimiter et de classer des aires écologiques distinctes en fonction de leur géologie, de leur relief, de leurs sols, de leur végétation, de leurs conditions climatiques, de leurs espèces sauvages, de leurs ressources en eau et de leurs facteurs anthropogènes. Cette approche holistique de la classification des terres peut être appliquée de façon différentielle à des écosystèmes propres à certains sites comme à des écosystèmes très vastes. La classification se fait selon les sept niveaux décroissants suivants écozone, écoprovince, écorégion, écodistrict, écoséction, écosite et écoélément.» {156}

**cogénération (production combinée)** [cogeneration]

«La cogénération recouvre un ensemble de techniques de production simultanée d'énergie thermique, récupérée sous forme de gaz chauds ou de vapeur et utilisée pour le chauffage, et d'énergie mécanique, cette dernière étant le plus souvent utilisée pour produire de l'électricité par couplage à un alternateur. La valorisation simultanée de la chaleur et de l'énergie mécanique peut permettre d'atteindre des rendements énergétiques très élevés, de l'ordre de 80 %, et même jusqu'à 90 %, largement supérieurs à ceux d'une production séparée de chaleur et d'électricité. La cogénération permet donc de réaliser des économies appréciables d'énergie primaire.»{34}

**cognition**

«Ensemble des grandes fonctions permettant à l'organisme d'interagir avec le milieu (perception, mémoire, intelligence, etc.); psychisme.»{35}

**comité directeur** [steering committee]

**Commission du développement durable des Nations Unies** [United Nations Commission on Sustainable Development]

«L'article 38.13 de l'Agenda 21 fixe les fonctions de la Commission du développement durable dont l'objectif général est de mesurer les progrès réalisés dans l'application globale d'Action 21 : contrôler le travail d'intégration des objectifs relatifs à l'environnement et au développement dans l'ensemble du système des Nations Unies; examiner les informations communiquées par les gouvernements, (communications périodiques, rapports nationaux), concernant les activités et les problèmes auxquels ils se heurtent, en particulier ceux relatifs aux ressources financières et au transfert de technologie; examiner les progrès; recevoir et analyser les informations fournies par les organisations non gouvernementales compétentes, les milieux scientifiques et le secteur privé; renforcer le dialogue du système des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales et le secteur indépendant, ainsi qu'avec d'autres organismes ne relevant pas des Nations Unies; examiner les informations concernant les progrès réalisés dans l'application des conventions relatives à l'environnement, qui pourraient être communiquées par les conférences d'Etats parties; présenter à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, les recommandations qui s'imposent; examiner les résultats de l'examen qu'entreprendra le Secrétaire général, de toutes les recommandations de la Conférence concernant des

programmes de renforcement des capacités, des réseaux d'information, des équipes spéciales et autres mécanismes propres à favoriser l'intégration des questions d'environnement et de développement aux niveaux régional et sous-régional.» {163}

**compartimentage institutionnel (cloisonnement de l'action locale, comportement sectoriel)**

[compartmentalisation (institutional, of local action), sectorial behaviour]

«Il est aussi reconnu aujourd'hui que le compartimentage institutionnel, qui correspond à une logique d'organisation des administrations orientée vers la production et de gestion, par le biais de procédures s'inscrivant dans des démarches linéaires (voir démarches) n'est pas adapté au développement de stratégies complexes et de mise en œuvre de politiques intégrées. Il conduit dans ces cas à un cloisonnement de l'action locale générant de l'incohérence et de la perte de sens. Le comportement sectoriel des individus conduit dans ce cas à la prise de mesures qui se contrecarrent mutuellement. Ces trois problèmes sont donc un défi pour réformer la gouvernance.» {4}

**complémentarité** [supplementarity]

«Dans le contexte de la CCNUCC, la complémentarité fait référence au choix qu'ont les Parties au Protocole de Kyoto, utilisant les mécanismes de Kyoto tels que l'échange des droits d'émissions, de mettre aussi en place des politiques intérieures adéquates, énergétiques ou autres, afin d'assurer la réalisation à long terme des objectifs de réduction des émissions des GES.» {70}

**complexité**

«Il y a complexité quand sont inséparables les éléments différents constituant un tout (comme l'économique, la politique, le sociologique, le psychologique, l'affectif, le mythologique) et qu'il y a tissu interdépendant, interactif et inter-rétroactif entre l'objet de connaissance et son contexte, les parties et le tout, le tout et les parties, les parties entre elles. La complexité, c'est le lien entre l'unité et la multiplicité.» {36} p8

«Résultat de la multiplicité et de l'enchevêtrement des interactions humaines.» Van Gigch cit in {5}p24

«Emerge d'une organisation par la variété de ses éléments et par les interactions entre ceux-ci.» J de Rosnay cit in {5}

«Caractère fondamental des organisations, provient de l'incapacité de les décrire et de déduire leur comportement à partir de la simple connaissance du comportement de leurs parties.» J. Mélèse cit in {5}

«Due à l'imprévisibilité potentielle des comportements du système». Le Moigne cit in {5}

**compliqué (problème)**

«Problèmes fermés, dont on peut connaître les lois causales.»{37}

Note : Complexe et compliqué sont des concepts différents. Une réalité composée de nombreux éléments dont les comportements peuvent être décrit individuellement et expliquer le comportement global est compliquée.

**comportement rationnel** [rational behaviour]

«Le comportement des agents économiques (entreprises, ménages) est supposé rationnel, la rationalité étant ici définie comme une orientation systématique vers l'obtention de la satisfaction la plus élevée des consommateurs (bien-être) et de la maximisation du revenu privé de l'activité pour les producteurs (profit).»{7}

**comprendre**

«Appréhender intellectuellement ensemble, comprendre : saisir ensemble (texte et son contexte, partie et son tout). La compréhension humaine passe par l'intelligibilité et l'explication.» {36} p8

**comptabilisation du coût complet** [full-cost accounting]

«intégration des coûts internes d'une entité aux coûts externes attribuables à ses activités, produits et services ; affectation de tous les coûts internes engagés par l'entité à ses produits et processus par imputation des charges indirectes, y compris des charges fixes, ainsi que des charges directes et indirectes variables ; méthode comptable qui consiste à capitaliser tous les coûts d'exploration et de mise en valeur de gisements pétrolières ou gazéifères situés dans une région donnée, sous réserve que les coûts ainsi capitalisés puissent être récupérés par amortissement sur les produits futurs.»{38}

«Une méthode permettant de tenir compte de l'ensemble des coûts et des avantages associés aux valeurs environnementales, économiques et sociales dans la prise de décision.»{39}

**comptabilisation du développement durable**

«un cadre de suivi de l'information qui intègre les coûts et les avantages internes (privés) et externes (sociétaux) et appuie les évaluations des conséquences à court et à long terme des activités et des projets des points de vue environnemental, social et économique.»{38}

**comptabilité environnementale (comptabilité de l'environnement)** [green accounting, accounting for the environment, green accountancy]

«Système d'information efficient sur la raréfaction des éléments naturels liée à l'activité de l'entreprise, servant à restreindre cette raréfaction et à informer les tiers.»{16}

«Système d'information efficient sur le degré de raréfaction des éléments naturels lié à l'activité de l'entreprise, utilisable pour réduire cette raréfaction et pour informer les tiers... L'objectif est double : d'une part, évaluer les coûts engagés par une entreprise pour protéger l'environnement, d'autre part, estimer les coûts de dégradation de l'environnement par celle-ci.» Bernard Christophe cit in {184}

«détermination, mesure et affectation des coûts environnementaux internes, externes ou les deux, en vue de fournir de l'information aux utilisateurs internes et externes.»{38}

«Partie du système d'information de l'entreprise qui permet l'identification, la collecte, la classification, le traitement et l'analyse de données en matière de gestion des coûts et des risques environnementaux.» {40}

**comptabilité verte** [green financial statements]

«Prise en compte systématique, aussi bien dans les comptes annuels que dans le rapport de gestion ou dans l'éco-bilan, des faits liés à la protection et à la remise en état de l'environnement. Il signale que les anglo-saxons parlent de «green financial statements» et retiennent une alternative : l'approche «douce» («mild green approach») qui entraîne la comptabilisation de provisions au passif et une information en annexe, ou l'approche «dure» («dark green approach») qui entraîne la comptabilisation de l'effet de toute activité d'une entreprise sur le système écologique de la planète.» Alain Mikol cit in {184}

**conclusion d'audit**

«Jugement ou avis professionnel porté ou exprimé par un auditeur sur l'objet audité, et qui se base uniquement sur le raisonnement que l'auditeur a appliqué au constat d'audit.»{21}

**conditions in situ** [in-situ conditions]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «conditions caractérisées par l'existence de ressources génétiques au sein d'écosystèmes et d'habitats naturels et, dans le cas des espèces domestiquées et cultivées, dans le milieu où se sont développés leurs caractères distinctifs.»{149}

**Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), synonyme : Sommet de la Terre** [United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) ; Earth Summit]

L'Assemblée générale des Nations Unies du 22 décembre 1989, avait demandé la convocation d'une réunion mondiale pour élaborer des stratégies visant à «encourager le développement durable et écologiquement rationnel dans tous les pays». Cette réunion, la CNUED, appelée aussi Sommet de la Planète Terre, qui s'est tenue du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro, a permis l'élaboration de plusieurs textes dont la Déclaration de Rio, un texte énonçant 27 principes, le programme Action 21 ou Agenda 21, une déclaration de principe relative aux forêts. Deux conventions élaborées précédemment ont été signées à Rio : la Convention cadre sur le Changement Climatique et la Convention sur la Biodiversité. En s'appuyant sur les travaux de la Commission Brundtland publiés cinq ans auparavant, cette conférence s'appuie sur le concept de développement durable pour prôner un développement solidaire respectueux de l'environnement et préservant les ressources pour les générations futures.

**Conférence des parties/Réunion des parties (CDP/RDP)** [Conference of Parties/Meeting of Parties (COP/MOP)]

La réunion des parties qualifie notamment les réunions pour une convention ou un protocole non encore ratifié. La Conférence des parties de la Convention climat agit comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Elle prend les décisions en vue de sa mise en œuvre notamment dans le cadre de l'Article 13 du Protocole avant son entrée en vigueur (voir ratification).

«Il existe une Conférence des parties pour les grandes conventions internationales suite au Sommet de la Terre à Rio en 1992. ... une fois le traité ratifié, les parties se réunissent à intervalles réguliers -

*généralement entre un et trois ans- dans des Conférences des parties afin d'échanger de l'information, de débattre de la mise en œuvre et du respect de certains aspects de l'accord, et des moyens de le renforcer, et, enfin, de conduire les affaires administratives touchant le secrétariat du traité ou l'organisation créée pour superviser son exécution.» {164}*

La Convention Climat définit le rôle de sa Conférence des parties dans son article 7 : organe suprême de la Convention, réunie annuellement, elle a pour missions essentielles de veiller à l'application de la Convention et de développer des amendements et/ou des protocoles par rapport à la Convention. La présence de groupes d'observateurs sensibilisés aux questions industrielles ou environnementales est autorisée. La Conférence des parties constitue ainsi à la fois un organe institutionnel et un forum de discussions et de négociation.

La CDP de la Convention Climat s'est réunie cinq fois :

- CDP1 à Berlin du 28 mars au 7 avril 1995 un an après l'entrée en vigueur de la Convention Climat. Sous le vocable du «mandat de Berlin» la conférence décide de renforcer après l'an 2000 les engagements des parties listés à l'Annexe 1 (pays développés incluant la Russie et excluant la Chine).
- CDP2 à Genève 8 au 19 juillet 1996, prend connaissance du second rapport du GIEC et le considère comme l'évaluation scientifique la plus étendue et sur laquelle elle mesure son action, notamment du fait que les observations permettraient de discerner l'influence humaine sur le climat.
- CDP3 à Kyoto en décembre 1997, fixe la possibilité de mettre en œuvre des permis négociés et crée des mécanismes spécifiques comme le mécanisme pour un développement propre.
- CDP4 à Buenos Aires en novembre 1998 s'applique à fixer les conditions de mise en œuvre de l'Accord de Kyoto.
- CDP5 à Bonn en oct./nov. 1999 poursuit les négociations sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto.
- CDP6 à la Haye aux Pays Bas du 13 au 24 Novembre 2000 préparée par la réunion des Organes subsidiaires à Lyon en septembre 2000. L'échec de la négociation a conduit à suspendre les travaux jusqu'à la CDP6 bis.

**Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement (Déclaration de la Barbade)** [Global Conference on the Sustainable Development of Small Island Developing States ; declaration of Barbados]  
Cette conférence, qui s'est déroulée à Bridgetown Barbade du 26 avril au 6 mai 1994, vise à transformer l'Action 21 en politiques, actions et mesures spécifiques à prendre aux niveaux national, régional et international pour permettre aux Petits Etats Insulaires en Développement [SIDS] de réaliser un développement durable. La déclaration de la Barbade prend acte des conditions particulières auxquelles les petits Etats insulaires sont confrontés, notamment leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et écologiques et leur manque de moyens pour en supporter les effets. Sur le plan du changement climatique : les petits Etats insulaires en développement sont au nombre de ceux qui

contribuent le moins aux changements climatiques mondiaux et à l'élévation du niveau de la mer, mais ils font partie de ceux qui souffriraient le plus des effets de ces phénomènes, pouvant, dans certains cas, devenir inhabitables. Ainsi, ils figurent au nombre des Etats particulièrement vulnérables qui ont besoin d'une assistance, conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y compris de mesures d'adaptation et d'actions visant à atténuer les effets de ces phénomènes. Les Etats Insulaires ont regroupés dans une organisation : l'Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS). {165}

#### **consentement à payer** [willingness-to-pay]

*«Pour que les choix entre diverses façons de promouvoir le bien-être humain puissent se faire sur une base cohérente, les économistes cherchent depuis de nombreuses années (...) à exprimer en termes financiers une large gamme d'incidences sur l'homme et l'environnement. Parmi ces techniques, la plus couramment utilisée repose sur le consentement observé à payer le prix de divers avantages non marchands.*

*La notion de consentement à payer donne une indication (...) des ressources mobilisables et de la sensibilisation de l'opinion à un moment donné. Les valeurs retenues peuvent évoluer avec le temps. (...) L'interprétation et l'application au problème du climat de la notion de consentement à payer et d'autres notions sont susceptibles d'évoluer.»{41}*

#### **conservation ex situ** [ex-situ conservation]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : *«la conservation d'éléments constitutifs de la diversité biologique en dehors de leur milieu naturel.»{149}*

#### **conservation in situ** [in-situ conservation]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : *«la conservation des écosystèmes et des habitats naturels et le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel et, dans le cas des espèces domestiquées et cultivées, dans le milieu où se sont développés leurs caractères distinctifs.»{149}*

#### **consommation durable** [sustainable consumption]

*«Nous considérons la consommation durable comme une stratégie axée sur la demande pour modifier l'usage des ressources environnementales et les services économiques de façon à répondre aux besoins et augmenter la qualité de la vie pour tous, tout en régénérant le capital naturel pour les générations futures. Il est composé des éléments suivants : 1) Changement structurel : par une stratégie de changements structurels à long terme permettant le passage d'une économie industrielle à une économie et des modes de vie durables, allant ainsi au-delà de gains incrémentaux d'efficacité. 2) équitité dans la consommation : qui établit l'importance de l'équité dans l'accès à la consommation et pas seulement le verdissement de la richesse. 3) Priorité aux services : priorité à la relation entre les ressources environnementales et les services nécessaires aux besoins de base et à l'amélioration de la qualité de vie (ex. nutrition, habitat, mobilité, loisirs...). 4) Réorientation des opportunités commerciales : elle met au défi les entreprises de mettre sur le marché une nouvelle*

génération de biens et de services durables et d'étendre leur responsabilité à l'ensemble des impacts du cycle de vie. 5) Action axée sur la demande : elle utilise l'action sur la demande comme un levier pour des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux sur la chaîne du produit. 6) Style de vie et forces motrices, elle aborde les styles de vie et les forces motrices sous-jacentes de la consommation - comme les revenus, la démographie, la culture et les valeurs, l'usage du territoire et les politiques publiques - aussi bien que le comportement du consommateur. 7) Une priorité pour le Nord, le point de départ est le triple impératif du changement des modes de consommation dans le Nord du fait : (i) des forts coûts environnementaux des consommations du Nord; (ii) de l'importance de ces consommations sur le commerce, l'investissement et les flux technologiques; (iii) la démonstration de l'entraînement des modes de vies du Nord sur le Sud. 8) Responsabilité partagée et solutions diverses : la consommation durable et de façon croissante une préoccupation partagée dans différents pays riches ou pauvres. Cependant, il y a différentes priorités et besoins d'action pour être insérés dans les différents contextes culturels. 9) Privé et public : Il reconnaît les dimensions individuelles et collectives de la consommation : le supermarché et la bibliothèque. 10) Entraînement par les valeurs : Il est entraîné de façon ultime par des valeurs éthiques et active le sens d'une responsabilité étendue pour les choix de consommation.» {42}

«La consommation durable passe, sur le plan environnemental, par la conception et la consommation de produits et de services sobres et propres, nécessitant peu d'énergie et de ressources, ne présentant pas de danger et ceci sur l'ensemble de leur cycle de vie. Mais le problème ne se limite pas à l'environnement, la durabilité doit aussi être culturelle.» {43}

Commentaire : La consommation durable n'est pas synonyme de consommation écologique, et elle inclut aussi les dimensions sociales du développement durable.

#### **consortium (joint venture)**

«Une association d'au moins deux parties qui combinent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur compétence, leur expérience, leur temps ou d'autres ressources dans une entreprise commerciale conjointe, dont elles conviennent de partager les profits et les pertes et sur laquelle elles exercent chacune un certain contrôle. Les consortiums peuvent prendre diverses formes juridiques reportées en trois grandes catégories : (1) la société par actions; (2) la société en nom collectif; (3) tout autre accord contractuel où les parties combinent leurs ressources pour favoriser une seule entreprise commerciale sans association ni raison sociale proprement dite. » {44}

#### **constat d'audit**

«Résultat de l'évaluation des preuves d'audit rassemblées et comparées aux critères d'audit convenus. Il sert de base au rapport d'audit.» {21}

#### **construction de capacité [capacity building]**

voir capacité

#### **consultation du public [public consultation]**

«La consultation du public est l'action de solliciter l'avis du public. Forme la plus communément pratiquée parmi les différentes formes d'association du public aux décisions, elle peut être organisée de plusieurs façons :

- Consultation réglementaire : consultation imposée par la législation
- Consultation formelle : consultation officielle respectant procédures et préséances
- Consultation informelle : consultation sans protocole ou sans caractère officiel
- Consultation participative : consultation avec participation active du public
- Consultation permanente : consultation systématique avec un groupe représentatif constitué
- Consultation volontaire : consultation effectuée sans obligation réglementaire.» {4}

#### **contingent**

«Ce qui peut être ou ne pas être. S'oppose à nécessaire. Logiquement irrelevant. Un événement historique contingent aurait pu ne pas arriver, par opposition à une circonstance nécessaire, qui doit logiquement arriver.» {22}

#### **contrepartie de la fixation du carbone [carbon offset]**

#### **contributions promises [pledges outstanding]**

#### **convention [convention]**

«Entente exécutoire souvent conclue par un grand nombre de parties.» {156}

#### **Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC, Convention climat) [United Nations framework convention on climate change (UNFCCC)]**

La Convention cadre sur les changements climatiques est un accord international visant par des efforts communs à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et en conséquence à retarder et à atténuer le réchauffement du globe. Adoptée à New York le 9 mai 1992 et ouverte à la signature à Rio en juin 1992 lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994 après avoir été ratifiée par 165 Etats Parties. (La France l'a ratifiée le 25 mars 1994). La Convention s'appuie du point de vue de l'expertise scientifique sur le GIEC et sur le plan politique sur la Conférence des parties (CDP) qui se réunit annuellement, les sessions ayant eu lieu à Berlin (1995), Genève (1996), Kyoto (1997), Buenos Aires (1998) et Bonn (1999) et La Haye (2000). Deux organes subsidiaires préparent les travaux de la COP : l'Organe Subsidiaire d'Exécution (SBI), et l'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique (OSCST). Voir {168}

«Elle a pour objectif de stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau acceptable qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du climat. Elle insiste sur le probable réchauffement de la surface terrestre dû à l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre et sur la nécessité de conserver un climat viable pour les générations futures. Mettant en avant le

principe de précaution et le caractère planétaire de ces changements climatiques, la Convention veut pousser tous les pays à préserver le climat et à coopérer au niveau international. Les mesures prises pour prévenir le changement climatique doivent s'inscrire dans le cadre plus large du développement social et économique afin de promouvoir pour tous les pays un développement durable.» {27}

#### **Convention d'Aarhus (26 Juin 1998)**

«La Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement a été élaborée par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE/ONU) et adoptée par la 4<sup>ème</sup> Conférence paneuropéenne réunissant 37 ministres de l'environnement réunis à Aarhus (Danemark). Cette convention ne pourra intervenir qu'après la ratification du seizième pays. Elle repose sur trois piliers :

- L'accès à l'information (article 4) : Les Parties doivent garantir que des personnes physiques et morales, quels que soient leur nationalité ou leur domicile et indépendamment de tout intérêt, puissent demander des informations dans le domaine de l'environnement
- La participation du public aux décisions (art. 6 et annexe I) : Les Parties doivent assurer une participation du public aux décisions sur des activités spécifiques ayant un effet sur l'environnement à un stade précoce. La participation s'applique également au niveau de la phase d'élaboration des plans, programmes ou textes juridiques.
- L'accès à la justice (article 9) : Chaque Partie veille à ce que toute personne dont la demande d'information a été refusée ait la possibilité de former un recours devant une instance judiciaire ou un autre organe indépendant et impartial établi par la loi.» {33} {45}

**Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (Convention contre la désertification)** [United Nations Convention to Combat Desertification in Countries Experiencing Serious Drought and/or Desertification, Particularly in Africa ; desertification convention]

«La Convention contre la désertification a pour objectif de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, grâce à des mesures efficaces à tous les niveaux, appuyées par des arrangements internationaux de coopération et de partenariat, dans le cadre d'une approche intégrée compatible avec le programme Action 21, en vue de contribuer à l'instauration d'un développement durable dans les zones touchées. Pour atteindre cet objectif, la convention propose d'appliquer des stratégies intégrées à long terme axées simultanément, dans les zones touchées, sur l'amélioration de la productivité des terres ainsi que sur la remise en état, la conservation et une gestion durable des ressources en terres et en eau, et aboutissant à l'amélioration des conditions de vie, en particulier au niveau des collectivités.» {151}

#### **coopération**

«Le Box A du compromis de Pronx, président de la CdP 6, regroupe les question propres aux pays en développement : financement de la coopération, renforcement des capacités, transfert de technologies... Questions : Renforcer le rôle du Fonds pour l'Environnement Mondial ? Créer un fonds spécial pour l'adaptation ? Instaurer un traitement à part pour les pays les moins avancés ?»{154}

**coopération décentralisée** [decentralised co-operation]

«Coopération initiée et animée par les élus des villes et autorités locales.»{4}

**coût de dépollution marginal national** [national marginal abatement cost]

**coût de transaction (coût d'échange)** [transaction cost]

«Prix du face à face entre deux agents économiques, individuels ou collectifs.»{16}

«Coûts de fonctionnement du système d'échange, et, plus précisément, dans le cadre d'une économie de marché, ce qu'il en coûte de recourir au marché pour procéder à l'allocation des ressources et transférer des droits de propriété.»{46}

Les coûts explicites ou cachés associés à une transaction donnée. Les coûts de transaction sont évoqués à propos du coût de fonctionnement d'un système de régulation environnemental : mesures réglementaires ou fiscales, ou outils du marché. On peut introduire dans ce contexte la notion de coût de transaction externe entre acteurs économiques, mais aussi de coût de transaction interne. Par exemple au sein de l'entreprise, l'évolution des contraintes environnementales notamment par le biais de taxe, n'implique pas toujours un changement de comportement (agent économique rationnel) du fait du coût d'accès à l'information environnementale pertinente. La taxe mutualiste, gérée dans les Agences de l'Eau, maintenait une connaissance commune des solutions et des techniques qui diminuait les coûts de transaction.

**coût marginal à long terme** [long run marginal cost (LRMC)]

**coût unitaire de dépollution** [unit abatement cost]

«Une méthode proposée par Kenneth King pour comparer l'efficacité relative des projets proposés au FEM. Les coûts unitaires de dépollution sont calculés en prenant le coût total actualisé du projet, moins les bénéfices nationaux actualisés, divisés par la quantité physique des émissions évitées ou absorbées par le projet. Si la valeur totale du coût unitaire de dépollution de gaz à effet de serre est plus grande que le coût unitaire de dépollution, le projet est économiquement justifié.»{47}

**coût-efficacité** [cost-effectiveness]

«Ce principe vise à réduire au minimum les coûts de la réalisation d'un objectif donné (d'environnement, par exemple). Ce principe est un critère d'efficacité qui correspond à un «optimum de second rang», auquel on recourt souvent quand une analyse complète des coûts-avantages n'est pas possible.»{15} voir analyse coût-efficacité.

**coûts d'opportunité** [opportunity costs]

«Coûts qui se présentent lorsqu'une utilisation restreint les autres utilisations possibles d'une ressource limitée (l'affectation de terres à des infrastructures empêche par exemple un autre usage, tel que les loisirs). L'importance chiffrée d'un coût d'opportunité correspond à la valeur d'une ressource dans le cas de son utilisation possible la plus productive.»{15}

**coûts éludés**

«Économies résultant des coûts qu'il aurait autrement fallu supporter. Par exemple, une réduction de la pollution et une reprise de l'économie peuvent permettre d'abaisser les coûts des soins de santé engagés pour combattre le stress physique et psychologique.» {148}

**coûts externes**

«du point de vue de l'environnement, coûts que des parties externes à l'entité doivent tôt ou tard engager par suite des impacts des activités, produits et services de celle-ci sur l'environnement; un coût environnemental externalisé correspond à la valeur monétaire attribuée à la diminution d'un avantage ou à un préjudice subi par la société à cause d'une détérioration de la qualité de l'environnement qui n'a pas été prise en considération dans une opération de marché. (En général, les coûts externes vont au-delà des coûts rattachés aux questions environnementales.)» {38}

**coûts internes**

«du point de vue de l'environnement, coûts qu'une entité engage pour prévenir, atténuer ou pallier ses impacts sur l'environnement, ou par suite d'un défaut d'agir en ce sens, ou coûts liés à l'obtention, de la part du gouvernement ou de la société, de l'autorisation de poursuivre des activités susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur l'environnement. (En général, les coûts internes englobent la totalité des coûts engagés par l'entité, tant ceux qu'elle est tenue d'engager en vertu des pratiques commerciales et des exigences légales habituelles que ceux qu'elle engage de son plein gré.)»{38}

**coûts sociaux** [social costs]

«La somme du total des coûts internes et externes.»{15}

**critère de Pareto** [Pareto criterion]

«Situation où il n'est pas possible d'améliorer le bien-être de (=optimum au sens de Pareto) quiconque sans réduire le bien-être de quelqu'un d'autre.»{15}

«Offres et demandes sont confrontées sur un marché. (...). S'il existe un système de prix qui égalise l'offre et la demande totale de chaque bien, on dit qu'il y a un équilibre concurrentiel. Un tel équilibre constitue un «optimum de Pareto», c'est-à-dire un état de l'économie où il n'est pas possible de faire mieux pour un agent sans détériorer la situation d'un autre (efficience dans l'affectation des ressources de l'économie).»{7}

**critère de performance environnementale**

[environmental performance criterion]

«Objectif environnemental, cible environnementale ou tout autre niveau de performance prévu, défini par la direction de l'organisme, et utilisé à des fins d'évaluation de la performance environnementale». (ISO 14031:1999){109}

**critères** [criteria]

«Éléments en fonction desquels une décision doit être prise. Les calculs de rentabilité peuvent conduire à l'application d'un critère unique. Dans les autres cas, une analyse multicritère est pratiquée, éventuellement en y intégrant des calculs de rentabilité qui n'aboutissent qu'à l'un des critères retenus». Les critères décisionnels sont souvent classés en deux catégories :

- Les critères monétarisés, auxquels peut être affectée une valeur économique financière, comme le coût d'entretien des routes ou le coût de fonctionnement des véhicules.
- Les critères non monétarisés, auxquels ne peut être affectée qu'une valeur sociale non financière, comme le paysage visuel ou les effets sur la vie communautaire.» {4}

**critères d'audit**

«Information, enregistrement ou déclaration de faits véritables.» {21}

**croissance économique soutenue** [continuous economic growth]

«Bien que la polémique se soit éteinte, la référence à la croissance reste au cœur de certaines propositions. Il n'est pas souhaitable d'utiliser ce terme qui d'une part ouvre à nouveau un conflit ancien sur la croissance, et le mot «durable» qui y est accolé lui donne la signification d'une croissance continue du PNB sans autre interrogation sur le contenu de cette croissance. En effet, il sous-entend une croissance économique durable, qui ne prendrait pas en compte la dimension sociale. Le traité de Maastricht fait référence à ce terme de croissance durable.»{48}

**culture**

«Ensemble des savoirs, savoir-faire, règles, normes, interdits, stratégies, croyances, idées, valeurs, mythes qui se transmet de génération en génération, se reproduit en chaque individu, contrôle l'existence de la société et entretient la complexité psychologique et sociale.» {36} p8

**culture d'organisation**

«Structure des valeurs de base qu'un groupe a inventées, découvertes ou développées, en apprenant à surmonter ses problèmes d'adaptation externe ou d'intégration interne, valeurs qui ont suffisamment bien fonctionné pour être considérées opérationnelles et, à ce titre, être enseignées aux nouveaux participants en tant que façon correcte de percevoir, de penser et de réagir face à des problèmes similaires.»{46}

**cybernétique**

«Étude des processus de commande et de communication chez les êtres vivants, dans les machines et les systèmes sociologiques et économiques.»{35}

«(N. Wiener, du gr. kybernetiki: art du pilotage) Science du contrôle et de la communication chez les êtres vivants, les machines et, plus généralement, dans tous les systèmes, naturels ou construits. La cybernétique forme, avec la théorie générale des systèmes du biologiste L. von Bertalanffy (TGS), ce qu'on appelle souvent la première systémique qui est l'étude du fonctionnement des systèmes (et non de leur émergence, de leur transformation et de leur évolution). Une des notions les plus importantes de la cybernétique est la rétroaction. Déterminisme Attitude épistémologique consistant à penser que l'état ultérieur d'un système est entièrement déterminé par son état présent, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Un système peut être rigoureusement déterministe ou n'être déterminé que de façon probabiliste; dans ce dernier cas, l'état ultérieur n'est pas déterminé de façon précise, mais selon une certaine distribution de probabilité. En dynamique des systèmes non-linéaires, loin de l'équilibre, un système peut être déterministe (donc non probabiliste) et néanmoins être très rapidement imprédictible (grande sensibilité aux conditions initiales). (voir causalité, horizon temporel).» {22}

### **danger**

«Situation pouvant nuire à l'homme, à la société ou à l'environnement. Le danger est une notion descriptive : on analyse une situation dangereuse pour savoir comment l'éviter. La notion de risque est quantitative : il s'agit d'évaluer la probabilité le % d'occurrence et la gravité d'un danger.» {49}

### **déboisement** [deforestation]

«Défricher un terrain forestier pour l'utilisation à long-terme (autre que la foresterie)». {156}

### **décentralisation**

«Terme général pour le transfert de pouvoir et/ou d'une responsabilité, concernant l'accomplissement d'une tâche, de la direction générale d'une organisation ou de la direction centrale d'une institution à des échelons inférieurs ou au secteur privé. Les écrits sur la décentralisation font souvent une distinction entre les degrés des pouvoirs qui sont effectivement transférés par le gouvernement central :» déconcentration, délégation de pouvoirs et dévolution des pouvoirs. {25}

### **Déclaration de Rio, synonyme : Principes de Rio**

[Rio declaration]

Les 27 principes du Développement durable constituent la Déclaration de Rio, adoptée à l'unanimité par 178 Etats en juin 1992. L'homme est au centre des préoccupations (1) dans le respect des générations présentes et futures (3). Les Etats, qui doivent coopérer de bonne foi (27), ont le droit souverain d'exploiter leurs ressources sans nuire aux autres Etats (2) qu'ils doivent avertir de toute catastrophe (18) ou activités dangereuses pouvant les affecter (19).

La protection de l'environnement est partie intégrante du processus de développement (4) elle est conditionnée par la lutte contre la pauvreté (5) et concerne tous les pays (6) selon des responsabilités communes mais différenciées (7). Les modes de production et de consommation non viables (non durables) doivent être éliminés (8) au profit de ceux

qui seraient viables dont la diffusion doit être favorisée (9).

Le public doit être impliqué dans les décisions (10) dans le cadre de mesures législatives efficaces (11), économiques en internalisant les coûts grâce au principe pollueur payeur (16), par des études d'impact (17), toutes mesures qui ne doivent pas constituer des barrières injustifiées au commerce (12) tout en assurant la responsabilité de ceux qui causent les dommages (13) et en évitant le transfert d'activités polluantes (14).

Le principe de précaution (15) doit être mis en œuvre. Un certain nombre de groupes majeurs (parties intéressées) ont un rôle particulier à jouer : les femmes (20), les jeunes (21), les communautés locales et autochtones (22). La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables (25) les règles d'environnement doivent être respectées en temps de guerre (24) et pour les populations occupées ou opprimées (23). Les différents d'environnement doivent être résolus pacifiquement (26).

### **déconcentration**

«elle consiste, d'une part à transférer une charge de travail d'un ministère ou du siège d'une institution au personnel sur le terrain, créant un système d'administration locale par le biais duquel un certain pouvoir discrétionnaire en matière de prise de décisions est laissé au personnel sur le terrain, dans le cadre des directives fixées par le centre, d'autre part à mettre en place des organes locaux appartenant à la hiérarchie administrative et qui lui demeurent assujettis.» {25}

### **découplage**

Traditionnellement on considérait avant la crise pétrolière de 1973 que la croissance économique allait de pair avec la croissance de la consommation d'énergie (taux d'élasticité égal à un). Pendant les années 1970-80 on a assisté à une stabilisation de la consommation d'énergie dans un contexte de croissance économique. Du fait de la contrainte climatique on envisage un ambitieux découplage entre les rejets de gaz à effet de serre et la croissance économique grâce à un mode de développement plus sobre. Un des domaines où le découplage semble le plus difficile à mettre en œuvre est celui de la mobilité : la croissance économique s'accompagne d'une croissance encore plus forte du transport des personnes et des marchandises.

«Dans l'Union Européenne, la part des émissions totales de CO<sub>2</sub> liées aux transports est passée de 19% en 1985 à 26% en 1995. L'augmentation des émissions a été plus forte que la croissance économique. Le trafic aérien produit 12% des émissions européenne de CO<sub>2</sub> liées aux transports, mais ces émissions sont en augmentation constante.» {169}

### **défaillance**

«Cessation de l'aptitude d'une entité à accomplir une fonction requise.» {49}

### **déficit écologique d'un pays** [ecological deficit of a country]

«Il mesure la quantité par laquelle son empreinte dépasse la capacité écologique locale.» {10}

**déforestation** (déboisement) [woodland clearance]

La destruction de la forêt a un impact sur le changement climatique en relâchant le carbone contenu dans le réservoir constitué par la matière organique et le bois. La déforestation a aussi un impact régional (régime des précipitations) et local : érosion du sol, désertification et destruction de la biodiversité. Malgré un débat récurrent sur ce thème depuis Rio, la protection de la forêt ne fait pas l'objet d'une Convention spécifique mais d'un texte d'orientation et entre dans le cadre des trois conventions majeures : Climat, Biodiversité et Désertification.

**dégradation des terres** [land degradation]

«l'expression «dégradation des terres» désigne la diminution ou la disparition, dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, de la productivité biologique ou économique et de la complexité des terres cultivées non irriguées, des terres cultivées irriguées, des parcours, des pâturages, des forêts ou des surfaces boisées du fait de l'utilisation des terres ou d'un ou de plusieurs phénomènes, notamment de phénomènes dus à l'activité de l'homme et à ses modes de peuplement, tels que: (i) l'érosion des sols causée par le vent et/ou l'eau, (ii) la détérioration des propriétés physiques, chimiques et biologiques ou économiques des sols, et (iii) la disparition à long terme de la végétation naturelle.»{151}

**délégation de pouvoirs**

«elle consiste à décider quelles fonctions transférer du gouvernement central à des organisations semi-autonomes ou para-étatiques, ce qui entraîne le transfert ou la création d'un pouvoir élargi afin de planifier et de mettre en œuvre les décisions concernant des activités expressément définies.» {25}

**demandeur de l'audit**

«Organisme qui demande l'audit. Le demandeur peut être l'audité ou tout autre organisme qui a capacité par réglementation ou par contrat à demander un audit.»{21}

**démarche descendante (démarche top-down)** [top-down approach]

«Démarche visant à formuler des politiques en se basant uniquement sur la législation. Ce type de démarche, caractérisée par un fossé entre les politiques et leur application a été dénoncée en 1996 par la Commission Européenne lors de la conférence de l'ONU sur les établissements humains.» {4}

**démarche sectorielle** [sectorial approach, sectoral approach]

«Le contraire d'une démarche globale. Les approches sectorielles abordent les problèmes secteurs par secteurs. Par exemple, une approche sectorielle de transports déterminera des politiques séparées pour la route, le rail, l'avion, le transport fluvial et maritime.» {4}

**démarche systématique** [systematic approach]

«Il importe de ne pas confondre «systématique» et «système». Systématique signifie «réalisé avec méthode dans un ordre défini» {50}. Une démarche systématique comporte souvent des listes de contrôle ou des «check-lists», ou se réfère à des processus

logiques pouvant être visualisés sous forme de diagrammes de Gant ou de Pert.» {4}

**démarche systémique** [systemic approach]

«Au contraire, une démarche systémique s'applique à des systèmes complexes en interaction, en général lorsqu'il est impossible de définir des objectifs à partir des buts, et quand des données incomplètes en modification perpétuelle ne permettent pas de mettre en œuvre une démarche scientifique ou itérative, ou tout autre processus logique. Ce type de méthode est utilisé pour développer un système de transport multimodal. Les méthodes de scénarios, avec des réactions extérieures qui vont modifier le système et conduire soit à un nouvel équilibre, soit à un emballement incontrôlable du système, sont également des méthodes systémiques applicables aux problèmes sociaux et environnementaux.» {4}

**démarche transversale** [cross-cutting approach, transversal approach]

«Démarche visant à rendre cohérentes différentes démarches sectorielles en créant un lien horizontal entre différentes structures hiérarchiques ou différents systèmes de pouvoir.» {4}

**dépassement** [overshoot]

«C'est, en quelque sorte (selon la définition qu'en donne William Catton), «la croissance au-delà de la capacité de charge d'une région, ce qui mène à la catastrophe.» {10}

**dépenses de protection** [defensive expenditures]

«Technique d'évaluation par laquelle la valeur attribuée à la qualité de l'environnement est déduite des dépenses (volontaires) que font les individus pour améliorer leur situation.»{15}

**désertification** [desertification]

«Le terme désertification désigne la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines; l'expression lutte contre la désertification désigne les activités qui relèvent de la mise en valeur intégrée des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, en vue d'un développement durable et qui visent à: (i) prévenir et/ou réduire la dégradation des terres, (ii) remettre en état les terres partiellement dégradées, et (iii) restaurer les terres désertifiées. La lutte contre la désertification fait l'objet d'une convention internationale.» {151}

«Transformation de régions arides ou semi-arides autrefois productives en déserts par suite d'une sécheresse prolongée ou d'un mauvais aménagement à long terme des ressources aquatiques et terrestres.» {156}

**désignation cartographique**

En toponymie : «Terme particulier, nom commun et non pas toponyme, qui figure sur une carte et qui concourt à l'identification d'un objet géographique par l'indication du type d'entité désignée. Exemples : Cimetière ; Château d'eau. » {51}

## développement [development]

«Au moins depuis la Seconde Guerre mondiale, le développement est devenu l'un des objectifs de toutes les sociétés. Issu d'une conception purement économique qui référait à la croissance de la production par l'industrialisation, le terme est défini de nos jours comme un processus conduisant à l'amélioration du bien-être des humains. L'activité économique et le bien-être matériel sont toujours importants mais chacun sait que le développement concerne plus que la seule croissance du produit national brut. L'éducation, la santé, l'intégrité culturelle, un environnement sécuritaire et bien d'autres buts sont tout aussi importants.» {52}

## développement communautaire

«Responsabilisation des personnes au niveau local, par le biais de groupes organisés qui agissent collectivement en vue de prendre en charge les décisions, les projets, les programmes et les politiques qui les touchent globalement.» {53}

## développement durable (écodéveloppement, développement soutenable, développement viable) [sustainable development]

«Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» {54}

«Une politique et une stratégie visant à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement, et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine». {170}

«Le concept de développement durable intègre à la fois des préoccupations de développement de l'ensemble des sociétés des diverses régions du monde, d'équité sociale, de protection de l'environnement local, régional et global, de protection du patrimoine planétaire et de solidarité vis-à-vis des générations futures.» {171}

«Le développement durable doit donc être compris comme un développement à la fois : supportable pour les écosystèmes dans lesquels nous vivons, donc économe en ressources naturelles et aussi «propre» que possible ; viable, autosuffisant à long terme, c'est-à-dire fondé sur des ressources renouvelables et autorisant une croissance économique riche en emplois, notamment là où les besoins essentiels ne sont pas couverts ; vivable pour les individus et les collectivités, donc orienté vers la cohésion sociale et l'accès pour tous à une haute qualité de vie.» {172}

Commentaire : la traduction du mot anglais sustainable a été dans un premier temps soutenable (rapport Brundtland) aujourd'hui depuis la conférence de Rio la traduction généralement acceptée est durable.

La définition de la Commission Brundtland est suffisamment large pour avoir donné lieu à diverses interprétations et pour avoir nourri de nombreuses polémiques. Le développement durable reste attaché à la conférence de Rio qui prônait une approche conjointe de l'environnement (des pays du Nord) et du développement (des pays du Sud). Ce concept est proche de celui de l'écodéveloppement.

Du fait de son contexte historique et politique international, le développement durable est un compromis entre trois contradictions fondamentales :

- compromis entre les intérêts des générations actuelles et celui des générations futures, dans le contexte de l'équité intergénérationnelle
- compromis Nord/Sud entre les pays industrialisés et les pays en développement
- compromis entre les besoins des êtres humains et la préservation des écosystèmes (les habitats et les espèces).

Ce dernier problème renvoie à l'opposition entre durabilité forte ou faible

L'objet du mécanisme pour un développement propre (article 12 du Protocole de Kyoto) est d'aider les Parties ne figurant pas à l'annexe I à parvenir à un développement durable en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et d'aider les Parties de l'annexe I à remplir leurs engagements. L'interprétation de ce terme est dans ce contexte soumis au débat.

## développement durable des forêts [sustainable (forest) development]

«Développement des forêts en fonction des besoins actuels sans nuire à leur productivité future, à leur diversité écologique ou à leur capacité de régénération.» {156}

## dévolution des pouvoirs

«elle comporte le transfert de pouvoirs (de décision) aux autorités locales qui ont des frontières claires et géographiquement reconnues et qui ont le pouvoir d'obtenir des ressources en vue de s'acquitter de leurs fonctions. Certains avantages potentiels de la décentralisation, en particulier la dévolution, sont le renforcement de la participation et de l'habilitation, surtout des groupes défavorisés; le renforcement de la responsabilité et de la transparence des pouvoirs publics; une meilleure faculté de réponse; et l'adaptation des activités de développement du gouvernement aux besoins locaux.» {25}

## diagnostic environnemental

«Etat des lieux qualitatif de la situation de l'entreprise vis-à-vis de ses impacts sur l'environnement, de la réglementation et des enjeux environnementaux. Il fait partie de la phase de sensibilisation de l'entreprise»{185}

## directive IPPC (PRIP - Prévention et Réduction Intégrées de la Pollution)

«L'Union européenne a une série de règles communes sur l'octroi d'autorisations aux installations industrielles. Ces règles sont exposées dans la directive appelée «Directive IPPC» de 1996. (IPPC signifie Integrated Pollution Prevention and Control; il existe également un sigle français : PRIP - Prévention et Réduction Intégrées de la Pollution.) La directive IPPC traite de la réduction de la pollution de diverses sources dans toute l'Union européenne. Toutes les installations industrielles couvertes par l'Annexe I de la directive doivent obtenir une autorisation (permis) des autorités dans les pays de l'Union européenne. Sans cette autorisation, elles ne sont pas admises à fonctionner. Les autorisations doivent se baser sur le concept des Meilleures Techniques Disponibles (MTD ou BAT, Best Available Techniques), qui est défini dans l'article 2 de la directive. Dans de nombreux cas, les MTD signifient des améliorations assez radicales en matière d'environnement. Il est parfois très coûteux pour les compagnies d'adapter leurs installations en fonction des MTD. Le fait d'imposer

des règles nouvelles et considérablement plus sévères sur toutes les installations existantes dans l'Union européenne pourrait menacer de nombreux emplois européens ; c'est pourquoi la directive accorde à ces installations une période de transition de onze ans à partir du jour où la directive est entrée en vigueur.» [187]

#### **distorsion** [distortion]

Les politiques d'environnement peuvent être distorsives c'est à dire introduire des distorsions de concurrence. Pour éviter la mise en place de normes environnementales qui érigent des barrières aux échanges les pays ont recherché très tôt à uniformiser les normes en matière environnementales, notamment au sein de l'Union européenne. Dès 1974 le Conseil de l'OCDE recommandait «une application uniforme de ce principe (pollueur/payeur), en fondant les politiques de l'environnement des pays Membres sur les mêmes bases, encouragerait l'utilisation rationnelle et l'allocation la meilleure des ressources rares de l'environnement et éviterait l'apparition de distorsions dans les échanges et les investissements internationaux»{55}cit. in {2}

#### **diversité biologique (biodiversité)** [biological diversity]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.»{149}  
«Variété des espèces, variabilité génétique de chaque espèce, et variété des écosystèmes que forment les espèces (Conseil canadien des ministres responsables de la faune).»{13}

#### **dividende (double, triple), synonyme gagnant-gagnant** [dividend, double, triple; win-win]

«Dividende est défini comme «la part de bénéfices versée à chaque actionnaire». En termes de développement, cette notion est employée avec la signification d'une équitable répartition des avantages de politiques ou de stratégies.» {56}

«Les stratégies gagnant - gagnant peuvent être ainsi à simple, double, triple dividende. Une stratégie de développement durable doit être «à triple dividende», c'est-à-dire apporter un progrès dans chacun des domaines économique, environnemental et social. Dans le dossier climatique, le «double dividende» consiste à prévenir les risques climatiques, d'un côté, et réaliser un redéploiement fiscal significatif de l'autre côté afin de réorienter dans le bon sens les incitations économiques qui sont données, le plus souvent involontairement, par les impôts et charges collectives existants. Ce deuxième dividende est à la mesure des imperfections de l'organisation actuelle de l'économie. Il pourrait aller jusqu'à justifier la politique envisagée même si le premier dividende n'était pas au rendez-vous. Il y a trois raisons principales à ce que cette réforme n'ait pas eu lieu sans l'alibi climatique : 1) les coûts nets pour telle ou telle catégorie ou groupe d'intérêts peut suffire à faire obstacle à une politique souhaitable, 2) la politique de l'effet de serre fournit un moyen fiscal additionnel, 3) elle crée les conditions

d'une harmonisation des politiques au niveau international.»{57}

«Il est souvent fait référence à la notion de double dividende en économie pour caractériser la fiscalité de l'environnement. Instrument d'incitation et de prévention, la Taxe Généralisée sur les Activités Polluantes (TGAP) permet (en France), aux côtés du premier dividende qu'elle procure - le dividende pour l'environnement qui consiste en une baisse de la pollution - d'allouer les ressources dégagées au service d'un second dividende, ses bénéfices indirects sur l'emploi. En effet, elle encourage à la fois des comportements vertueux pour l'environnement (c'est le premier dividende) et permet de réduire les prélèvements pesant sur le travail et donc de favoriser l'emploi (c'est le second dividende).»{58}

#### **domaine vital** [home-range size]

«Exigences d'espace vital d'une espèce donnée. La taille d'un organisme et son mode de vie sont déterminants.» {156}

#### **Domini 400**

«indice des Valeurs «socialement responsables», soit 400 grandes firmes sélectionnées pour leur comportement juge éthique. Elaboré par Any Domini en 1990, il se concentre sur les titres cotés aux USA.»{152}

#### **dommage**

«Lésion physique et/ou atteinte à la santé ou aux biens.»{59}

#### **Dow Jones**

«indice américain le plus célèbre, il est fondé sur une simple moyenne arithmétique de la variation des trente plus importantes valeurs cotées à New York.» {152}

#### **Dow Jones Sustainability Group Index (DJSGI)**

«groupe d'indices mondiaux créé en septembre 1999 qui sélectionne parmi les 2000 plus grosses capitalisations boursières les entreprises ayant les meilleures performances en matière de développement durable, d'après l'expertise de la société de gestion zurichoise SAM. Un an après sa création, il retenait 263 entreprises, représentant 61 secteurs industriels de 27 pays différents, totalisant une capitalisation boursière de plus de 5000 milliards de dollars.»{152}

#### **droit de propriété, droit d'usage**

«Le débat sur les permis négociables pose le problème de la gestion durable des ressources naturelles. Plusieurs thèses s'affrontent. Certains prônent la mise en place de règles définissant les modes d'usage. Il revient dans ce cas à l'autorité publique de les fixer et d'en contrôler l'exécution. A l'autre extrême, d'autres envisagent l'attribution de droits de propriété privés qui permettent de sortir du problème des biens communs. En effet, lorsque les ressources sont communes (les océans, l'atmosphère, etc.), les usagers ont tendance à en profiter sans limitation. Nul n'est responsable du maintien des ressources et cela favorise les comportements prédateurs qui les épuisent. L'attribution de droits de propriété responsabilise les usagers, car si la ressource s'épuise, c'est leur capital

qui se réduit. Aux tenants de la propriété privée, d'autres répondent en faisant valoir l'idée de droits d'usage. Les droits d'usage peuvent être exclusifs, seuls ceux qui les détiennent peuvent utiliser les ressources, ce qui en principe supprime les usages «sauvages». Ces droits sont de plus circonscrits dans le temps et dans leur portée. Ainsi, «l'usus» n'est pas «l'abusus». (...) Au-delà de la question climatique, ce débat devrait progressivement s'imposer dans toutes les négociations internationales sur l'environnement, car les règles internationales sanctionnées par un acteur supranational sont très difficiles à mettre en œuvre. Le précédent qui sera créé dans la négociation climat est donc très important.»{60}

#### **droits acquis** [acquired rights]

Référence de calcul des droits d'émission donnant des crédits proportionnels au niveau de pollution d'une année de référence. Ce principe «réaliste» est inéquitable puisque les plus gros pollueurs se voient ainsi crédités des permis les plus élevés. C'est ce principe qui a servi de base à la négociation sur le changement climatique.

#### **droits des autochtones** [aboriginal rights]

«Droits détenus par certains Autochtones du Canada en raison de l'utilisation et de l'occupation de longue date des terres par leurs ancêtres. Les droits de certains Autochtones en matière de chasse, de piégeage et de pêche sur des terres ancestrales en sont des exemples. Les droits des Autochtones varient d'un groupe à l'autre, selon les coutumes, les pratiques et les traditions qui ont façonné leurs propres cultures.» {156}

#### **durabilité** [sustainability]

«Les processus et les institutions durables répondent à certains critères : ils n'épuisent pas les ressources nécessaires aux générations futures; ils renforcent continuellement les capacités des individus et des institutions; les responsabilités et les avantages sont largement partagés.» {25}

#### **durabilité faible** [weak sustainability]

«La faible durabilité nécessite que le stock général de capital soit constant, indépendamment du capital environnemental. Une forte durabilité nécessite que le stock général et le stock naturel soient constants.» {29} p. 27

Selon la conception de la durabilité faible, on n'accorde aux biens naturels que la valeur des services qu'ils rendent, et non une valeur d'existence. Il conviendrait donc seulement de remplacer le capital naturel consommé par des éléments «fabriqués». La question est de savoir jusqu'à quel point on peut substituer des patrimoines naturels par des patrimoines économiques, financiers, technologiques ou de capacité. Ce débat partage les partisans des deux thèses durabilité forte ou faible ? Les tenants de la durabilité forte considèrent que certaines transformations globales peuvent conduire à des irréversibilités graves, du fait que le système naturel est instable. C'est pourquoi l'on doit préserver a priori certains équilibres, au nom du principe de précaution, y compris pour des raisons utilitaristes à long terme. Ce clivage recouvre en partie l'opposition entre une vision du monde anthropocentrique et utilitariste et une vision plus éco-centrée. Le développement

durable est sans doute le cadre qui permet à ces visions de dialoguer.

#### **durée utile du produit** [product life]

«Durée de vie d'un produit à partir du choix ou de la conception, de l'élaboration des données et de la spécification, de l'achat, de la fabrication, du conditionnement, de la livraison, de l'entreposage, de l'entretien, de la réparation et la révision, et de l'utilisation jusqu'à l'élimination.» {44}

#### **écocitoyenneté**

«Le concept d'écocitoyen est né dans les pays occidentaux à la fin des années 70 et s'est popularisé depuis la Conférence de Rio en 1992. Sans négliger la valeur des relations que doit entretenir l'homme et sa société pour accéder au titre de citoyen, le qualificatif d'écocitoyen s'attache particulièrement à la nécessité, pour l'individu, d'avoir des gestes et des comportements responsables tant par rapport à son lieu de vie qu'à l'égard de ses semblables. Etre un écocitoyen, c'est reconnaître la portée écologique de tous ses gestes quotidiens, des déplacements à la consommation en passant par ses rejets. L'écocitoyen adopte les «bons gestes» : il préfère les objets mécaniques aux objets à pile, - il ne jette pas ses détritiques par terre, il trie ses déchets, il utilise les transports en commun ou son vélo autant que possible, il ne verse pas d'huile dans les caniveaux ou dans les éviers, il ne gaspille pas l'énergie etc...»{61}

#### **écoconception (conception pour l'environnement)**

[design for the environment]

«La conception pour l'environnement permet de réduire les impacts négatifs sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit pendant la phase de conception. La CPE fournit aux entreprises un cadre systématique pour intégrer les problèmes environnementaux dans les décisions de conception. Malgré le processus systématique, la tâche n'est pas facile. Les enjeux environnementaux sont nombreux, complexes et peuvent être nouveaux pour les équipes de développement. La CPE intègre formellement les objectifs environnementaux dans le processus de développement, et fournit une évaluation proactive, suivie et systématique de la performance environnementale des produits.

La CPE représente une approche système du management environnemental. Il élargit le concept traditionnel de prévention des pollutions au-delà du processus manufacturier pour inclure les préoccupations environnementales tout au long du cycle de vie. La CPE s'efforce d'améliorer la performance environnementale d'ensemble du système de production, et par conséquent, englobe des concepts comme la prévention des pollutions, les technologies propres, la maîtrise de l'énergie et le recyclage des produits.

La CPE s'étend d'évidence au-delà des produits spéciaux ou nocifs, particulièrement les produits chimiques, à un large ensemble de produits manufacturés. Comme les risques et les coûts du traitement des déchets, du traitement des effluents, des accidents chimiques et la croissance des fuites, les bénéfices de concevoir ces problèmes deviennent apparents.» traduit de {18}

#### **écodéveloppement**

«A Stockholm en 1972 et surtout au Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992, l'accent a été mis

sur la nécessité de prendre simultanément en considération cinq dimensions du développement :

- La première est la plus importante : elle combine la pertinence sociale et l'équité des solutions proposées puisque la finalité du développement est toujours éthique et sociale.
- La seconde concerne la prudence écologique : les dernières décennies nous ont appris que l'intervention anthropologique dans le fonctionnement de notre planète et de la biosphère a pris une échelle qui porte en elle la menace de conséquences lourdes et irréversibles. La survie de l'espèce humaine est en jeu et par conséquent il n'est plus possible d'externaliser les effets environnementaux de nos actions sans s'en préoccuper aucunement.
- La troisième dimension vise l'efficacité économique qui n'est qu'instrumentale, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas très importante. Il s'agit cependant de mieux situer l'économie et de mesurer son efficacité à l'aune des critères macro-sociaux et non simplement rentabilité micro-économique. Un des objectifs principaux des politiques publiques dans le cadre des économies mixtes est d'essayer de rendre les décisions 'micro' aussi conformes que possible aux critères macro-sociaux.
- Une quatrième dimension est d'ordre culturel. Les solutions proposées doivent être culturellement acceptables, ce qui renvoie à un des problèmes les plus difficiles pour le «développeur» - celui de proposer le changement dans la continuité culturelle en évitant d'imposer des modèles exogènes mais, en même temps, en refusant de s'enfermer dans le traditionalisme immobile.
- Finalement, il y a la dimension de territorialité, la nécessité de rechercher de nouveaux équilibres spatiaux, les mêmes activités humaines ayant des impacts écologiques et sociaux différents selon leur localisation. La planification socio-économique et l'aménagement du territoire doivent être pensés conjointement.

L'approche connue sous le nom d'écodéveloppement essaie d'harmoniser ces cinq critères. Ce n'est pas une doctrine, ce n'est pas une théorie au sens strict du terme ; il s'agit d'une approche qui se veut opérationnelle.>{62}

#### **écodistrict** [ecodistrict]

«Partie d'une écorégion caractérisée par des facteurs distincts sur le plan de la géologie, du sol, de la végétation, de l'eau, de la faune et de l'utilisation des terres». {156} voir classification écologique des terres.

#### **écoefficience** [ecoeficiency]

«La fourniture de biens et de services à prix concurrentiel qui satisfont des besoins humains et concourent à la qualité de vie tout en réduisant progressivement les répercussions écologiques et l'intensité d'utilisation des ressources sur le cycle de vie jusqu'à un niveau au moins compatible avec la capacité portante estimative de la terre.» {39}

«L'écoefficience d'une entreprise est atteinte par la distribution de biens à un prix compétitif qui satisfassent les besoins humains et apportent de la qualité de vie, tout en réduisant progressivement les impacts écologiques et l'usage des ressources tout au long du cycle de vie.

L'écoefficience implique :

- la réduction de l'intensité en matière des biens et des services
- la réduction de l'intensité énergétique des biens et des services
- la réduction de la dispersion de produits toxiques
- l'augmentation de la recyclabilité des matériaux
- la maximisation de l'usage durable des ressources renouvelables
- l'extension de la viabilité des produits
- l'augmentation de l'intensité des services apportés par les produits.>{18}

#### **écoétiquetage** [ecolabeling]

«Processus en deux étapes servant à déterminer quand on peut apposer à un produit un sceau ou un signe spécial indiquant qu'il est moins nuisible pour l'environnement que la plupart des autres produits semblables. Les deux étapes sont les suivantes : établissement de critères et certification qu'un produit y répond.» {156}

#### **écoindustrie (industrie verte)**

«Industries qui sont axées sur la technologie, sur la connaissance, sur les méthodes d'assainissement de l'environnement ou sur celles qui assurent le maintien d'un environnement salubre.» {148}

Commentaire : le Canada utilise le terme d'industrie verte, en France celui d'écoindustrie.

#### **écologie industrielle** [industrial ecology]

«Les traditionnelles remises en cause du système industriel, dominées par les questions de pollution et d'épuisement des ressources, ne suffisent plus. Une approche nouvelle, plus large, est en train d'émerger depuis quelques années : l'écologie industrielle. Au lieu de voir le système industriel comme séparé de la Biosphère, il est possible de la considérer comme un cas particulier d'écosystème. L'écologie industrielle s'intéresse à l'évolution à long terme du système industriel dans son ensemble et pas seulement aux problèmes d'environnement.>{63}

«L'écologie industrielle est un nouveau champ d'étude situé à l'intersection de l'économie des ressources, du droit environnemental et de l'ingénierie industrielle. Le concept a été suggéré en 1989 dans Scientific American par Robert Frosch, un ancien chercheur de General Motors aujourd'hui professeur à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard. La vision de Frosch est simple : pourquoi notre système industriel ne se comporterait-il pas comme un écosystème où les rejets d'une espèce servent de ressources à d'autres espèces ? Pourquoi les déchets d'une entreprise ne deviendraient-ils pas les intrants d'une autre entreprise ? On réduirait ainsi la consommation de matières premières et la pollution, tout en permettant aux entreprises d'économiser sur leurs frais d'incinération ou d'enfouissement.>{64}

#### **écologie urbaine** [urban ecology]

«C'est une nouvelle science qui applique à la ville des grilles d'analyse et des méthodes jusqu'alors réservées aux milieux naturels. On a longtemps pensé que l'écologie ne pouvait s'appliquer qu'aux zones naturelles. En fait rien n'empêche de considérer la ville comme l'écosystème de l'homme. L'écologie urbaine serait alors le maintien ou la recherche des équilibres davantage que le seul traitement des nuisances.

«La ville est en effet un écosystème. Quand vous intervenez sur un endroit, c'est l'ensemble qui se déséquilibre. L'habitat est lié au commerce, lui-même lié aux transports. C'est un fonctionnement très écosystémique. A nous de ne pas le perturber.» Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie.»{61}

### **écologie/écologisme**

«L'écologie, terme créé en 1865 par le zoologue Reiter, étudie les relations entre les êtres vivants et leur environnement. Par analogie, le même mot sert souvent à désigner le courant de pensée aussi appelé «écologisme» pour le distinguer de la science. Les principaux adjectifs associés au mot «écologie» («fondamentaliste», «réformiste», «profonde», «démocratique», etc.) relèvent plutôt de la polémique. L'émergence de l'écologisme en tant que mouvement peut être datée des années 1970, époque où se multiplient les associations et les publications, la prise en compte des «considérations écologistes» dans les réglementations, et qui correspond au reflux de la critique marxiste.» {11}

### **écologisation des activités gouvernementales**

«Projet visant à fixer des lignes directrices pour tous les ministères fédéraux sur la manière d'intégrer les aspects environnementaux à la gestion de leurs activités.»{13}

Note : L'écologisation des activités gouvernementales est une initiative canadienne. En France on parle de verdissement de l'administration pour qualifier ce management environnemental des administrations publiques.

### **écorégion [ecoregion]**

«Partie d'une province caractérisée par des facteurs écologiques régionaux distincts dont le climat, la géographie physique, la végétation, le sol, l'eau, la faune et l'utilisation des terres.» {156} voir classification écologique des terres.

### **écosystème [ecosystem]**

«Unité fonctionnelle de base en écologie, association dynamique de deux composantes en constante interaction : un environnement physico-chimique, géologique et climatique (le biotope) et un ensemble d'êtres vivants caractéristiques (la biocénose).»{65}

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «le complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle.»{149}

«Système dynamique de plantes, d'animaux et d'autres organismes ainsi que des éléments abiotiques du milieu fonctionnant comme une unité indépendante». {156}

### **écotaxe (impôt sur l'environnement) [green tax (environmental tax)]**

«Les écotaxes sont des taxes frappant un produit mis à la consommation, en raison de ses nuisances écologiques qu'il est réputé générer. Selon cette définition, l'écotaxe est un instrument fiscal au service de l'environnement, accroissant le prix des produits pour lesquels des substituts économiquement acceptables jugés plus écologiques existent sur le marché. Leur objectif est d'inciter les consommateurs

à choisir des produits recyclables et réutilisables, moins polluants.» {66}

«Les émissions de gaz à effet de serre présentent un coût pour la collectivité qui n'est pas reflété dans les prix actuels des énergies fossiles. Cette «externalité négative» conduit à une surconsommation d'énergie et à des émissions de gaz à effet de serre préjudiciables au bien-être collectif.

Dès lors, il est légitime de modifier, via l'instauration de taxes appropriées, le système des prix relatifs afin de faire prendre en compte aux agents le coût réel de leurs émissions de gaz à effet de serre : la taxation satisfait ainsi au principe pollueur/payeur. En corrigeant une externalité négative, elle rétablit la vérité des prix, c'est-à-dire qu'elle améliore le fonctionnement du marché, au lieu de le fausser. La taxation des émissions de gaz à effet de serre est par ailleurs un instrument simple d'utilisation par les autorités publiques, dès lors que les émissions sont bien identifiées, ce qui est notamment le cas pour le CO<sub>2</sub>. En particulier, les autorités publiques n'ont pas besoin de disposer d'informations sur les techniques et les coûts de production des agents économiques, au contraire d'une approche réglementaire. La taxation est également un instrument souple, qui permet la modulation de la politique de l'environnement en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques et techniques. La taxation est un instrument lisible pour les agents économiques : la mise en œuvre graduelle d'une taxe, selon un calendrier annoncé à l'avance et crédible fournit un horizon (« un signal de prix ») pour les choix d'investissement des ménages, des entreprises et des collectivités publiques. La taxation est plus efficace que la réglementation : en effet, la taxation incite les agents dont les coûts de dépollution sont faibles à aller au-delà de la norme ou de l'existant. La taxation est un instrument économiquement efficient : chaque agent réagit de la manière qui lui convient le mieux, en fonction de ses coûts de réduction des émissions. La réduction des émissions est ainsi obtenue au moindre coût. Par ailleurs, chaque agent est incité à réduire les émissions jusqu'à ce que ses coûts marginaux de dépollution atteignent le niveau de la taxe (c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ne lui soit plus rentable de réduire ses émissions). A long terme, les coûts marginaux de maîtrise des émissions sont donc égalisés pour l'ensemble des agents économiques. La taxe permet ainsi de répartir efficacement les effets de maîtrise des émissions : les réductions d'émissions les plus importantes seront effectuées là où leur coût est le plus faible. En particulier, la taxation devrait dynamiser les mesures «sans regret», et stimuler les efforts de recherche et d'innovation des agents privés. La taxation peut également fournir des ressources aux autorités publiques pour favoriser le développement de technologies «propres». La taxation des émissions de CO<sub>2</sub> pourrait générer d'autres avantages économiques que la maîtrise de l'effet de serre : réduction des dommages environnementaux causés par les émissions gazeuses (par exemple de dioxyde de soufre - SO<sub>2</sub> -) liées à la consommation d'énergies fossiles, réduction des coûts de congestion, d'insécurité et de bruit liés aux transports ; réduction de la dépendance énergétique, etc.»{67}

**écotechnologie** [ecotechnology]

«Manipulation de l'environnement par l'homme en utilisant de faibles quantités d'énergie supplémentaire pour contrôler des systèmes dans lesquels les principaux flux d'énergie continuent à provenir de sources naturelles» d'après Howard ODUM

**écotourisme** [ecotourism]

«Forme de tourisme qui privilégie les expériences liées à la nature (p. ex. l'observation de baleines).» {156}

**écozone** [ecozone]

Partie de la surface terrestre représentative d'une unité écologique à grande échelle caractérisée par des facteurs abiotiques (non vivants) et biotiques (vivants) particuliers. {156} voir classification écologique des terres.

**effet de serre** [greenhouse effect]

«Réchauffement de l'atmosphère (et de la surface de la Terre) dû au fait que certains gaz absorbent le rayonnement infrarouge thermique dégagé par la Terre et le renvoient en partie vers la surface de celle-ci. Cet effet est un phénomène naturel renforcé par l'émission anthropique (c'est à dire due aux activités humaines) de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.» {27}

«L'effet de serre est d'abord un phénomène naturel par lequel l'atmosphère terrestre «piège» à la surface de notre planète le rayonnement de chaleur émis par la terre sous l'effet des rayons solaires. Le problème est en fait celui de «accentuation anthropique» de l'effet de serre. Les activités humaines, en effet modifient la composition de l'atmosphère, ce qui augmente l'effet de serre. Les principaux agents de l'augmentation de l'effet de serre sont le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) et quelques autres encore.... La déforestation et la consommation de grandes quantités de combustibles fossiles sont les deux principales sources d'émissions de gaz carbonique.» {173} p.4 et 7

«La terre reçoit à la fois un rayonnement provenant directement du soleil et un rayonnement réfléchi par l'atmosphère, ce qui entraîne une élévation des températures moyennes à la surface. Cet effet est amplifié par les formes contemporaines du développement des activités humaines. En effet, la plupart des activités humaines (transports, chauffage, réfrigération, industrie, élevage, déchets...) rejettent des gaz à effet de serre. En particulier, l'utilisation de sources fossiles d'énergie (charbon, pétrole, gaz) ou de l'électricité produite à partir de ces sources fossiles, émet du CO<sub>2</sub>, qui se diffuse très rapidement dans l'atmosphère et y demeure en moyenne plus d'un siècle avant d'être «piégé» dans des «puits à carbone», comme la végétation.» {67}

Voir gaz à effet de serre.

**effet néfaste du changement climatique** [adverse effect of climate change]

«On entend par effets néfastes des changements climatiques les modifications de l'environnement physique ou des biotes dues à des changements climatiques et qui exercent des effets nocifs significatifs sur la composition, la résistance ou la productivité des écosystèmes naturels et aménagés, sur le fonctionnement des systèmes socio-

économiques ou sur la santé et le bien-être de l'homme.» {32}

**efficacité** [effectiveness]

«Le degré auquel un programme a réalisé les changements désirés ou atteint ses objectifs par la prestation de services.»{14}

«Capacité d'atteindre des objectifs organisationnels ou individuels. L'efficacité exige des compétences, de la sensibilité et une capacité d'ajustement aux préoccupations humaines concrètes, ainsi que la capacité d'articuler ces préoccupations, de formuler des buts en vue de s'employer à les atteindre et d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies permettant de réaliser les buts en question.» {25}

**efficacité environnementale** [environmental effectiveness]

«Effet qu'une action donnée des pouvoirs publics exerce sur l'environnement. Ce critère néglige les coûts économiques qui peuvent résulter de la mise en œuvre de cette action.»{15}

**efficacité** [efficiency]

«Le degré auquel un programme a utilisé les ressources à bon escient et a réalisé les activités en temps voulu.»{14}

«Se rapporte à la répartition efficace de ressources rares. A la marge, les ressources devraient être utilisées par l'individu qui est disposé à acquitter le montant le plus élevé à cette fin (c'est-à-dire le montant assurant l'égalité entre les coûts sociaux marginaux et les avantages sociaux marginaux).»{15}

**efficacité au sens de Pareto** [Pareto efficiency]

Voir critère de Pareto

**élasticité** [elasticity]

«Variation proportionnelle de la demande sous l'effet d'une hausse ou d'une baisse des prix (élasticité-prix) ou réaction de la demande totale à la suite d'une augmentation ou d'une diminution des revenus (élasticité-revenu).»{15}

**émission** [emission]

«le rejet direct ou indirect, à partir de sources ponctuelles ou diffuses de l'installation, de substances, de vibrations, de chaleur ou de bruit dans l'air, l'eau ou le sol;» {188}

Dans le contexte de la Convention sur les Changements Climatiques: «On entend par émissions la libération de gaz à effet de serre ou de précurseurs de tels gaz dans l'atmosphère au-dessus d'une zone et au cours d'une période donnée.» {32}

**émissions anthropiques (émissions d'origine humaine)** [anthropogenic emissions]

Fait en général référence aux gaz à effet de serre. Les émissions de gaz provenant des activités humaines viennent se rajouter à des émissions naturelles. Ce sont ces émissions additionnelles que l'on peut considérer comme une pollution et non les émissions naturelles. Ces émissions induisent des perturbations anthropiques.

**empreinte écologique** [ecological footprint, appropriated carrying capacity]

«La terre et l'eau qui sont nécessaires pour appuyer indéfiniment la norme matérielle de vie d'une population humaine donnée au moyen de la technologie qui existe à ce moment-là.» {10}

«Le mode de calcul de l'empreinte écologique est fondé sur 2 faits : il est possible de garder la trace de la plupart des ressources utilisées et déchets (nationaux ou importés), la plupart des flux de ressources et de déchets peuvent être traduits en surface biologiquement productive nécessaire pour les produire. Une centaine de produits et de ressources servent au calcul pour calculer l'empreinte écologique de chaque pays.» {64}

«Selon cet indicateur, un critère de «forte durabilité» serait que chaque génération hérite d'un stock par individu en capital naturel adéquat, qui ne serait pas plus petit que celui hérité par la génération d'avant. L'indicateur «ecological footprint» permet d'exprimer, combien de terres productives sont revendiquées présentement par un pays selon son style de vie (utilisation des terres, nourriture, énergie). La consommation d'énergie est alors exprimée sous la forme du renouvellement des matières premières énergétiques.» {68}

**énergie intégrée au produit** [embodied energy of a commodity]

«L'énergie utilisée durant tout son cycle de vie pour la fabrication, le transport, l'utilisation et l'élimination.» {10}

**enjeu environnemental**

«Préoccupation majeure qui peut faire pencher la balance en faveur ou en défaveur du projet (enjeux les plus courants : santé et sécurité publique ; développement économique ; qualité de vie ; exploitation ou protection de ressources et de territoires exceptionnels, protégés, exploités ou exploitables ; modes de vie traditionnels ; déplacements de population).» {26}

**enquête publique**

«Enquête qui a pour objet d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions, postérieurement à l'étude d'impact lorsque celle-ci est requise, afin de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous éléments nécessaires à son information.» {69}

**entropie**

«Grandeur utilisée en thermodynamique et caractérisant le sens de l'évolution d'un système isolé. Le 2<sup>ème</sup> principe de la thermodynamique dit en effet que l'entropie d'un système isolé ne peut pas décroître (Clausius, 1850). Ce principe a comme conséquence concrète que de la chaleur ne peut pas spontanément passer d'une source froide à une source chaude. Boltzmann (1870) a proposé une interprétation statistique de l'entropie, selon laquelle l'entropie correspond au degré de probabilité de l'état d'un système. L'augmentation spontanée de l'entropie d'un système isolé correspond ainsi au passage d'un état donné à un état plus probable, à un certain niveau d'observation. Le degré de probabilité d'un état macroscopique dépend du nombre de configurations microscopiques différentes qui donnent ce même état macroscopique. Comme les états macroscopiques les

plus probables sont les moins différenciés et les plus symétriques (car ils sont réalisables par de nombreuses configurations microscopiques), ils apparaissent donc très uniformes: soit réguliers comme un cristal, soit amorphes comme un fluide homogène ou un ensemble d'objets en désordre. C'est pourquoi on associe souvent entropie et désordre (et réciproquement négentropie et ordre organisé). Pour les systèmes non-isolés la comptabilité entropique exige plus d'attention et n'a été partiellement éclaircie que depuis quelques dizaines d'années. En cas d'utilisation métaphorique du mot entropie, on exercera la plus grande vigilance afin d'éviter des abus ou des dérapages sémantiques.» {22}

**environnement** [environment]

«Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations». (ISO 14001:1996){109}

«Anglicisme signifiant «milieu» et contesté par de nombreux écologistes pour sa connotation anthropocentriste. Il n'a été utilisé ici que par convention et par commodité. «l'environnementalisme» désigne d'ailleurs le courant «réformiste» de l'écologisme, par opposition à la deep écologie, l'écologie «profonde» venue des Etats-Unis, la plus radicale, la plus attaquée.» {11}

«ensemble, à un moment donné, des agents physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect immédiat ou à terme sur les êtres vivants et les activités humaines.»

«Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'eau, l'air, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains. Dans ce contexte, le milieu s'étend de l'intérieur de l'organisme au système global.» {12}

«Défini dans le dictionnaire comme «ce qui est autour, voisinage, contexte», l'environnement tend à être perçu de façon différente par les administrations, qui en privilégient souvent l'aspect technique (eau, air, déchets, nuisances, écosystèmes) et par les gens, qui pensent surtout à la qualité de la vie, au voisinage et à la nature. Ces différences de perception du concept «environnement» ont été signalées dans un certain nombre de pays, comme par exemple la Slovaquie. Une étude effectuée par le Centre Euro - Méditerranéen de l'Environnement a montré que le mot «environnement» signifiait «cadre de vie» pour les cadres et les professions libérales, «ville, circulation» pour les artisans et les commerçants, «nature» pour les employés, «pollution» pour les industriels, «voisinage» pour les agriculteurs.» {4}

**environnement propice**

«Conditions favorables dans lesquelles s'inscrit une activité ou un système et qui facilitent la réalisation du potentiel de l'activité ou du système. Le présent document directif s'intéresse aux conditions préalables au développement humain durable, à savoir des lois et des règlements favorables, des ressources et des compétences suffisantes, une compréhension et une acceptation générales des rôles respectifs de l'État, du secteur privé et de la société civile en matière de développement humain durable, ainsi que des objectifs communs et une

confiance mutuelle. Les relations entre ces conditions et l'environnement mondial sont, elles aussi, importantes.» {25}

### **épargne salariale**

«Le terme recouvre en fait trois dispositifs : la participation, l'intéressement et le plan d'épargne d'entreprise (PEE). Ce dernier permet aux salariés, via leur entreprise, de se constituer ad libitum un portefeuille de valeurs mobilières avec franchise d'impôt sur les revenus et les plus-values tirées de ces placements, sous réserve d'une période d'indisponibilité des fonds prédéterminée. La nouvelle loi française sur l'épargne salariale dispose que «les organismes de placement collectif en valeurs mobilières auxquels sont affectés les fonds recueillis par les plans d'épargne d'entreprise, interentreprise et les plans partenariaux d'épargne salariale volontaire sont tenus de rendre compte annuellement de la mesure dans laquelle ils prennent en compte des considérations sociales environnementales ou éthique, tant dans la sélection, la conservation et la liquidation des titres.»{152}.

### **épistémologie**

«(épistémé: science et logos: étude). Science de la science. Théorie de la connaissance. Etude des présupposés d'une science.»{22}

### **équipe d'audit**

«Auditeur, ou groupe d'auditeurs désigné(s) pour effectuer un audit donné ; l'équipe d'audit peut également inclure des experts techniques et des auditeurs en formation - L'un des auditeurs de l'équipe d'audit assume les fonctions de responsable de l'audit.»{21}

### **équité [equity]**

«Juste répartition des coûts et avantages des activités humaines. Ses deux composantes sont l'équité intergénérationnelle et l'équité actuelle entre personnes ou groupes de personnes.» (Intragénérationnelle) {13}

«Traitement impartial ou juste, permettant de traiter de manière unifiée les cas similaires». {25}

«Critère qui est de nature à modifier la décision politique de façon à parvenir à une répartition particulière des revenus dans l'économie (subventions aux transports publics, aux groupes à faible revenu ou en faveur d'objectifs de développement régional, par exemple). » {15}

Deux conceptions de l'équité s'affrontent, l'une repose sur l'idée que l'on se fait de l'équité des résultats, de la répartition des efforts ou des avantages, c'est la conception conséquentialiste, l'autre repose sur l'équité des procédures suivies pour déterminer la répartition, c'est l'approche procédurale.

Même dans ce second cas des principes servent de référence aux procédures de choix. Dans le cadre des approches conséquentialistes différentes conceptions s'opposent :

- la parité implique une distribution égale des charges et bénéfiques entre les participants ; pollueurs et pollués auraient ainsi chacun à consentir le même effort pour préserver un bien commun ;
- la proportionnalité implique une répartition en fonction de la contribution des participants : un gros pollueur aurait à prendre sur lui une part plus importante de l'effort à consentir pour le résoudre ;

- la logique des besoins de base donne la priorité à ceux dont les besoins sont les plus pressants, la survie prime sur le confort
- l'utilitarisme classique vise la répartition qui engendre le plus grand bien pour le plus grand nombre, quitte à ce que les droits ou le bien être de certains soient sacrifiés ;
- la justice distributive rawlsienne ne rompt avec l'égalité de la répartition que lorsque l'introduction d'inégalités permet au total une amélioration du sort de tous et donc aussi de ceux qui sont les plus désavantagés. C'est l'exemple classique de la croissance économique. d'après {70}

### **équité horizontale [horizontal equity]**

«Le principe qui établit que ceux qui sont dans des conditions identiques ou similaires doivent payer un niveau équivalent de taxe ou doivent recevoir la même part des avantages». D'après Stiglitz et Boadway, 1994 {71}

### **équité intergénérationnelle [intergenerational equity]**

«Équité qui se réfère aux droits des générations futures». Voir intérêts des tiers absents

### **équité intragénérationnelle (équité à l'intérieur d'une génération) [intra-generational equity]**

«L'équité et les considérations sociales sont un aspect essentiel des discussions sur les mesures à prendre pour mettre en œuvre la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à la fois par nature et parce qu'une participation aussi large que possible est indispensable pour atteindre les objectifs de la Convention. Les pays ne participeront pas pleinement si les dispositions adoptées ne leur semblent pas équitables...

Les questions relatives à l'équité entre régions et pays résultent des différences marquées qui existent entre les pays, non seulement en termes de superficie, de ressources, de population et de niveau de vie, mais aussi en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de vulnérabilité face au changement climatique et de capacité institutionnelle d'y faire face.» (p.75){41}

### **équité verticale [vertical equity]**

«Principe qui dit que ceux qui sont dans des circonstances différentes eues égard aux considérations d'équité doivent être traités de façon différente, c'est à dire que ceux qui sont les plus riches doivent payer plus, et ceux qui ont le plus de besoin doivent recevoir plus». Trad. {71}

### **espèce disparue/disparition [extirpated species/extirpation]**

«Se rapporte à l'extinction locale d'une espèce qui n'existe plus à un endroit ou dans un pays, mais qu'on retrouve ailleurs dans le monde. Voir aussi Espèce extirpée/extirpation» {156}

### **espèce domestiquée ou cultivée [domesticated or cultivated species]**

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «toute espèce dont le processus d'évolution a été influencé par l'homme pour répondre à ses besoins.»{149}

**espèce en danger de disparition** [endangered species]

«Espèce menacée de disparition imminente, y compris celles dont le nombre d'individus ou l'habitat a atteint un niveau critique.» {156}

**espèce extirpée/extirpation** [extirpated species/extirpation]

«Extinction locale d'une espèce qui a disparu d'un lieu ou d'un pays, mais qui existe ailleurs dans le monde. Voir aussi Espèce disparue/disparition.» {156}

**espèce menacée** [threatened species]

«Espèce qui sera vraisemblablement en danger de disparition si les pressions qui agissent sur elles ne sont pas inversées.» {156}

**espèce vulnérable** [vulnerable species]

«Espèce dite en péril, dont le nombre d'individus est faible ou dont les aires de distribution sont restreintes à cause de la perte d'habitat ou d'autres facteurs.» {156}

**estimation du risque**

«Estimation globale de la probabilité et de la gravité d'une lésion ou d'une atteinte à la santé pouvant survenir dans une situation dangereuse, en vue de sélectionner des mesures de sécurité appropriées.»{72}

**Ethical Trading Initiative**

Initiative de commerce éthique prise en Grande-Bretagne.

**Ethos**

«fonds créé par la caisse de pension des fonctionnaires du canton de Genève et par la caisse du bâtiment de Genève.»{152}

**Ethys**

«Société de gestion de portefeuille solidaire en cours de constitution.»{152}

**étude de danger**

«Étude qui expose les dangers que peut représenter l'installation en cas d'accident en décrivant les accidents susceptibles d'arriver, leur cause (d'origine interne ou externe), la nature et les conséquences. D'autre part, elle doit justifier les mesures propres à réduire la probabilité et les effets d'un accident, déterminées sous la responsabilité du demandeur.» {73}

**étude de faisabilité de la dépollution**

«L'étude de faisabilité de la dépollution permet d'évaluer les techniques disponibles et de choisir celle qui permettra d'atteindre les objectifs fixés pour la dépollution.» {185}

**étude d'impact sur l'environnement**

«Imposée en France pour l'élaboration de demandes d'autorisation à exploiter, elle doit permettre, pour chacun des grands types de pollution (eau, air, bruit, déchets) de connaître la situation avant la mise en service de l'installation, ses caractéristiques et ses effets directs sur l'environnement, les mesures prises pour en atténuer les effets et la situation prévisible après mise en service. Elle doit également fournir des

renseignements sur les méthodes d'approvisionnement de l'installation et d'évacuation de ses produits et sous-produits, ainsi que sur son intégration dans le paysage.»{73}

**étude d'impact sur l'environnement (EIE) (étude d'impact environnemental, évaluation de l'impact sur l'environnement, évaluation des incidences sur l'environnement, rapport d'impact sur l'environnement)** [environmental impact assessment (EIA), environmental assessment and review process]

«L'étude d'impact sur l'environnement est un processus systématique d'identification, de prévision, d'évaluation et de réduction des effets physiques, écologiques, esthétiques, sociaux et culturels d'un grand projet pouvant affecter sensiblement l'environnement. Elle s'effectue avant toute prise de décision ou d'engagement important.»{74}

«Procédure systématique d'évaluation des impacts des projets, des actions et de leurs variantes qui peuvent affecter significativement l'environnement naturel, social ou bâti, et des possibilités d'atténuation des impacts défavorables correspondants.»{75}

**European Business Ethic Network (EBEN)**

«Réseau (d'entreprises, d'associations, d'intellectuels et autres particuliers) créé en 1987 à Bruxelles pour promouvoir l'éthique dans les affaires.»{152}

**eutrophisation**

«Enrichissement des cours d'eau et plans d'eau en éléments nutritifs, essentiellement le phosphore et l'azote qui constituent un véritable engrais pour les plantes aquatiques. Elle se manifeste par la prolifération excessive des végétaux dont la respiration nocturne puis la décomposition à leur mort provoquent une diminution notable de la teneur en oxygène. Il s'en suit, entre autres, une diversité animale et végétale amoindrie et des usages perturbés (alimentation en eau potable, loisirs, ...)» {65}

**évaluation de la performance environnementale**

**(EPE)** [environmental performance evaluation (EPE)]

«processus visant à appuyer les décisions de la direction pour établir la performance environnementale d'un organisme et qui comprend le choix des indicateurs, le recueil et l'analyse des données, l'évaluation des informations par rapport aux critères de performance environnementale, les rapports et modes de communication, la revue périodique et l'amélioration continue du processus.» (ISO 14031:1999){109}

**évaluation des impacts sur l'environnement**

«Procédure qui permet d'examiner les conséquences, tant bénéfiques que néfastes, qu'un projet ou programme de développement envisagé aura sur l'environnement et de s'assurer que ces conséquences sont dûment prises en compte dans la conception du projet ou programme.»{77} cité par {26}

**évaluation des instruments économiques**

[assessment of economic tools]

«Les instruments économiques (et autres) peuvent (et doivent) être évalués au moyen d'un certain nombre de critères : incidences effectives sur l'environnement, efficacité économique, frais d'administration et de mise en conformité, recettes, incidences

économiques plus larges (compétitivité, effets sur la répartition des revenus, etc.), effets dynamiques (innovation) et effets «impalpables» (renforcement des capacités, sensibilisation, etc.).{78}{79}

#### **évaluation des risques environnementaux des produits** [Environmental Risk Assessment of Products]

«L'évaluation des risques environnementaux est un domaine spécialisé dans les évaluations environnementales. Elle se rapporte aux méthodes utilisées pour s'assurer que tous les risques pour l'environnement de la fabrication, la distribution, l'utilisation et la destination finale (incluant le traitement des déchets) d'un produit chimique sont identifiés et relativement quantifiés, de façon à ce que les options de mise en œuvre appropriées puissent être choisies.

L'évaluation des risques s'appuie sur la capacité de prévoir le devenir, les effets et les chaînes de transmission des produits chimiques pour comparer l'estimation de deux grandeurs :

- la concentration des produits dans l'environnement (CPE la concentration prévue dans l'environnement)
- le niveau sur du produit chimique dans l'environnement (CPSE la Concentration Prévvue Sans Effet)

Ces deux prévisions se réfèrent à un écosystème donné ou un groupe d'écosystèmes, comme les eaux douces, quoique l'échelle géographique puisse être grande ou petite selon que la situation le demande et les données le permettent. Les données sont collectées par étapes : des tests simples et bien définis sont suivis de tests plus complexes et réalistes dans la marge de sécurité jugée insuffisante, jusqu'à ce qu'une marge suffisante soit trouvée, ou que la maîtrise (réduction) du risque devienne nécessaire.»{18}

#### **évaluation économique** [economic assessment]

«Principal moyen pour déterminer si un investissement proposé est justifié et pour faire un choix entre des projets alternatifs. Il se préoccupe de savoir s'il satisfait aux critères d'investissements qui sont en général fixés par les autorités nationales, comme ceux qui sont fixés par les institutions internationales de financement.» Trad.{80}

«Nous parlerons «d'évaluation économique» pour désigner les modes de représentation et de décision issues des concepts économiques de base (préférences individuelles, utilités, actifs, biens, agents, etc.). On peut aussi parler «d'analyse économique». Le «calcul économique» renvoie ici à la partie la plus opératoire de l'évaluation économique (...). Il comprend différentes techniques, mais, contrairement à un usage répandu, nous ne le confondons pas avec une seule d'entre elles, à savoir l'analyse coûts-avantages, (qui est la plus courante). Elle consiste à retenir, parmi différents projets, celui qui maximise l'utilité collective procurée par ses effets, valorisés monétairement et agrégés en un bilan intertemporel au moyen d'un coefficient d'actualisation.»{7}

«L'évaluation économique propose un ensemble de tests et d'épreuves qui visent à permettre l'arbitrage explicite entre les estimations et les intérêts contradictoires des acteurs sociaux en révélant leurs préférences implicites. La façon économique d'éprouver les engagements est de mesurer le coût

(ce à quoi on accepte de renoncer) que les agents sont prêts à supporter pour soutenir tel projet ou réaliser telle action ou, à l'inverse, pour empêcher telle réalisation jugée globalement négative. La forme marchande (et notamment l'expression monétaire) est une des modalités d'épreuve, pas nécessairement adaptée à saisir toutes les formes de préférences, ce qui ne disqualifie pas pour autant l'évaluation économique.»{7}

«Mais le calcul économique ne se confond pas avec l'analyse coûts-avantages. Selon le contexte et notamment en situation d'incertitude forte, d'autres critères que celui du bilan actualisé peuvent être envisagés et sont raisonnables : analyse coût-efficacité, permettant la comparaison de plusieurs projets présentant les mêmes avantages (caractérisés éventuellement sur des bases qualitatives) sur la base de leurs coûts ; critère du minimax, qui minimise le dommage maximal ; critère d'équité intergénérationnelle de Rawls, lorsque la satisfaction passe par des considérations altruistes, consistant à maximiser le bien-être de la génération la moins avantagée ; minimisation du temps de transition vers une couverture généralisée des besoins fondamentaux, etc.»{7}

#### **évaluation environnementale** [environmental assessment]

«Processus systématique qui consiste à évaluer et à documenter les possibilités, les capacités et les fonctions des ressources, des systèmes naturels et des systèmes humains afin de faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en général, ainsi qu'à prévoir et à gérer les impacts négatifs et les conséquences des propositions d'aménagement en particulier. Elle se compose d'un ensemble de processus qui visent la prise en compte de l'environnement dans la planification des opérations ou du développement de projets, de plans, de programmes ou de politiques.»{26}

«L'examen systématique des facteurs environnementaux aux niveaux de l'élaboration des politiques, des programmes et des projets et de la prise de décision.» (Guide de l'écogouvernement.){39}

#### **évaluation stratégique environnementale (ESE)**

[Strategic Environmental Assessment (SEA)]

«Procédure systématique d'évaluation des impacts d'une proposition dans une politique ou un schéma par une étude intégrée des aspects environnementaux, économiques, sociaux et fonctionnels.»{75}

«Appréciation des conséquences sur l'environnement des politiques plans et programmes. Les objectifs de l'évaluation environnementale des politiques plans et programmes sont de :

- Permettre une meilleure cohérence dans les choix en instituant une évaluation environnementale aux différents niveaux de prise de décision,
- Mieux prendre en compte les cumuls d'impacts que ce soit dans le temps et dans l'espace et les effets induits,
- Répondre à la demande du public d'être associé aux choix stratégiques en amont des projets,
- Mieux intégrer la notion de développement durable et notamment le principe de précaution.

A contrario l'évaluation environnementale d'un projet consiste en France en une étude d'impact et une

enquête publique, préalables à la réalisation des travaux.»{81}

#### **événement dangereux**

«Événement susceptible de causer un dommage.»{59}

#### **expert technique**

«Personne qui apporte à l'équipe d'audit ses connaissances spécifiques ou son expertise, mais qui n'y participe pas en tant qu'auditeur.»{21}

#### **exploitant [operator]**

«toute personne physique ou morale qui exploite ou détient l'installation, ou, si cela est prévu par la législation nationale, toute personne qui s'est vu déléguer à l'égard de ce fonctionnement technique un pouvoir économique déterminant.» {188}

#### **externalité (coût externe) [externality (external cost)]**

«Coût économique qui n'est pas normalement pris en compte par les marchés ni dans les décisions des agents du marché.»{15}

«Affectation de l'activité d'un agent économique par un autre agent sans qu'il y ait compensation de perte (exemple d'externalité négative : les pollutions qui génère des coûts sociaux).»{82}

«En théorie économique, un coût externe (ou externalité) est un coût non indemnisé infligé à un tiers du fait de l'action d'agent économique. En matière de pollution, les coûts externes comprennent les coûts de prévention et de lutte contre la pollution, les coûts des dommages et les coûts administratifs. L'internalisation consiste à mettre tout ou partie des coûts externes à la charge du pollueur à la suite d'une intervention des pouvoirs publics ou d'une transaction économique. L'internalisation partielle est une internalisation limitée à certaines catégories de coûts. L'internalisation totale est une internalisation de toutes les catégories de coûts. En pratique, l'internalisation totale est rarement mise en œuvre car, au mieux, le pollueur supporte le coût de l'indemnisation complète des dommages subis par toutes les victimes indemnisées. Dès lors, il ne supporte pas le coût du dommage des victimes non-indemnisées et il ne paye que le coût d'indemnisation qui est souvent très inférieur au coût social du dommage.»{2}

«Comme toute activité économique la consommation peut engendrer des effets externes ou externalité. Celles-ci surviennent lorsqu'au cours d'une activité économique un acteur impose incidemment un certain coût (externalité négative ou coûts sociaux) ou bénéfice (externalité positive ou bénéfices sociaux) à d'autres acteurs, sans que ce coût ou bénéfice soit traduit dans le prix de la transaction. Dans le domaine environnemental, (...) comme ces effets naissent le plus souvent en dehors du cadre de cette activité (d'échange, de production, de consommation...), l'agent émetteur ignore souvent les conséquences de ses propres décisions. Des instruments adéquats devront donc être mis en place par la collectivité pour éviter la création d'externalité négatives, comme les instruments économiques, pénaux, volontaires, institutionnels, etc. Il est possible, notamment par la voie de l'écofiscalité, d'obtenir une internalisation de l'externalité dans ce prix». {66}

#### **externalité technique [technological externality]**

«Effet externe qui n'est pas activement ou délibérément pris en compte par les marchés, qui entraîne des inefficiences économiques. Il se produit lorsqu'une entreprise ou un individu utilise un actif sans payer pour cette utilisation. D'un point de vue technique, cette externalité intervient lorsqu'une activité productive fait varier la quantité de production ou de bien-être qui peut être le fruit d'une autre activité utilisant une quantité déterminée de ressources. Les externalités techniques négatives réduisent la quantité de production ou de bien-être qu'une économie peut produire compte tenu d'une répartition déterminée des intrants.»{15}

#### **facteur de rendement**

«Facteur par lequel l'écosystème du pays est plus productif que la moyenne mondiale. Un facteur de rendement de 0,5 indique que la productivité locale n'est que la moitié de la moyenne universelle.» {10}

#### **facteur d'impact**

«Substance polluante rejetée ou prélèvement de ressources.» {83}

#### **facteur dix, synonyme : facteur 10 [factor ten ; factor 10]**

«Le facteur dix est l'idée que le flux de matière par tête causé par les pays de l'OCDE devrait être réduit d'un facteur 10. Globalement le flux de matière devrait être réduit de 50% parce que les pays de l'OCDE sont responsables d'un flux de matière cinq fois plus élevé que les pays en développement, et que la population mondiale s'accroît inévitablement, l'OCDE doit se fixer des objectifs de long terme bien au-delà de l'objectif conservatif du facteur 4.»{84}

«Il faudrait se pencher sur les études qui proposent une utilisation plus rationnelle des ressources et envisager notamment de multiplier par 10 la productivité des ressources à long terme et de quadrupler la productivité des ressources dans les 20 ou 30 prochaines années dans les pays industrialisés. Des recherches supplémentaires seront nécessaires pour étudier la faisabilité de ces objectifs et les mesures pratiques nécessaires à leur réalisation. Cette tâche incombera tout particulièrement aux pays industrialisés qui devront montrer la voie à suivre à cet égard.» {85}

#### **facteur quatre, synonyme : facteur 4 [factor four ; factor 4]**

«La diminution d'un facteur 4 dans deux ou trois décennies des consommations d'énergie et de matières premières pour le même service devrait permettre de doubler le niveau de vie tout en diminuant par deux les pressions sur l'environnement et les ressources.» {86}

#### **faillite du marché [market failure]**

«Situation qui ne parvient pas à atteindre l'optimum économique dans le contexte de l'économie de marché». Trad.{71} voir externalité

#### **FCPE**

«Fonds commun de placement réservé aux placements de l'épargne salariale. Constitué de parts, achetées au moyen de l'épargne salariale (intéressement, participation, versements volontaires), ce fonds commun de placements est détenu en

*copropriété par les salariés propriétaires de parts. Ce sont des valeurs mobilières : actions, obligations, actions de SICAV, de titres de l'entreprise... » {152}*

#### **fiabilité**

*«Aptitude d'une machine ou de composants, ou d'équipement, à accomplir sans défaillance une fonction requise, dans des conditions données et pendant un laps de temps donné.»{72}*

#### **fiscalité progressive** [progressive tax]

*«une taxe pour laquelle les riches paient une part plus importante de leur revenu que les pauvres». (Stiglitz et Boadway, 1994). {71}*

#### **fiscalité régressive** [regressive tax]

*«une taxe pour laquelle les pauvres paient une part plus importante de leur revenu que les riches». (Stiglitz et Boadway, 1994). {71}*

#### **fixation de carbone, synonyme : séquestration du CO<sub>2</sub>** [carbon sequestration]

Les projets de séquestration de CO<sub>2</sub> peuvent participer de deux manières distinctes et parfois complémentaires à la séquestration du carbone : (i) en extrayant le gaz carbonique de l'atmosphère et en le stockant sous forme de biomasse aérienne et souterraine; (ii) en produisant des biomasses renouvelables supplémentaires dont la valorisation énergétique permet d'éviter le recours à des combustibles fossiles. Relèvent de ces deux catégories : les projets de préservation de forêts; les projets de reforestation, en particulier les projets à vocation de production de bois d'œuvre ou de bois énergie; les projets d'intensification agricole (agroforesterie, apport d'engrais, etc.) qui permettent à la fois de préserver les forêts de la destruction (l'augmentation des rendements des terres permet d'éviter partiellement de nouvelles déforestations), de stocker dans le sol du carbone supplémentaire, et de diminuer éventuellement le recours aux combustibles fossiles (valorisation des déchets agricoles). {174}

#### **Fonds fiduciaire du FEM, synonyme : caisse du FEM** [GEF Trust Fund (GEFTF)]

#### **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) a été créé en 1994 pour favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement et en transition. C'est un mécanisme bilatéral français, qui s'ajoute au mécanisme multilatéral que constitue le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Il apporte pour cela des ressources sous forme de dons à des projets d'investissement qui ont un impact positif en termes d'environnement global. Ces ressources ont vocation à financer le coût additionnel correspondant à la prise en compte de la protection de l'environnement global. Le FFEM a été doté de 440 millions de F pour la période 1994-1998 ; il a été reconduit en 1999 pour une deuxième phase de 4 ans. Le secrétariat est assuré par l'Agence Française de Développement (AFD, l'opérateur principal du dispositif français d'aide publique au développement), qui le gère au sein d'une structure spécifique. A la fin 1998, soit à l'issue de la première phase du FFEM, la répartition

sectorielle des projets financés a été la suivante : effet de serre 26 projets et 41 % des montants, biodiversité 29 projets et 28 %, eaux internationales, 8 projets et 15 %, mixtes (biodiversité / effet de serre) 9 projets et 16 % des montants. {158}

#### **Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal** [Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol (MFMP)]

#### **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)**

[Global Environment Facility (GEF)]

Le Fond pour l'Environnement Mondial est un mécanisme financier destiné à promouvoir la coopération internationale et à encourager des initiatives pour la protection de l'environnement mondial. Les subventions et les financements fournis par le Fonds à des conditions concessionnelles viennent compléter les formes traditionnelles d'aide au développement en finançant les coûts supplémentaires (c'est à dire le «surcoût approuvé») lorsqu'un projet de développement national, régional ou mondial vise en même temps à atteindre des objectifs écologiques à l'échelle planétaire. Le FEM a arrêté quatre domaines d'intervention : diversité biologique, changements climatiques, eaux internationales et appauvrissement de la couche d'ozone. Les activités portant sur la dégradation des sols, et plus particulièrement la désertification et le déboisement, sont aussi prises en compte dans la mesure où elles sont liées à ces domaines. Le FEM est chargé de gérer les mécanismes financiers institués au titre de la Convention sur la diversité biologique et la Convention Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques. Les projets du FEM sont mis en œuvre par trois agents d'exécution : le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) et la Banque Mondiale. {158}

#### **forêts de protection** [protection forests]

*«Appellation proposée pour décrire les forêts protégées de l'exploitation forestière par des politiques. Ces terrains forestiers sont les « boucliers « des lieux fragiles, tels que les bassins hydrographiques et les pentes abruptes.» {156}*

#### **forêts patrimoniales** [heritage forests]

*«Appellation proposée pour les aires hautement protégées des terres forestières du Canada. Ces lieux désignés par les organismes fédéraux et provinciaux sont classés selon les catégories définies par l'Alliance mondiale pour la nature et sont protégés de l'exploitation commerciale par des lois.» {156}*

#### **fractalité**

*«Le développement durable n'est pas fractal. Des contraintes qui peuvent avoir une dimension absolue à l'échelle planétaire, souvent appréhendées en termes de survie, prennent une valeur relative aux niveaux local et régional où, sauf exceptions historiques ou géographiques délimitées, aucune ressource ne fait l'objet d'une rareté absolue. La vie de territoires est faite de circulation des ressources, des biens et des personnes, permettant à chaque espace élémentaire de ne pas être enfermé sur lui-même, Il n'y a donc pas lieu de vouloir appliquer à*

ces espaces des conceptions qui ne leur sont pas adaptées, ni leur imposer une manière uniforme de définir les problèmes et d'envisager les solutions. La représentation des contraintes planétaires au sein des espaces locaux et régionaux a besoin de la médiation d'une interprétation stratégique. Cette dernière doit prendre en compte les possibilités de jeu et de compensations qu'offrent les échanges entre les hommes à travers l'espace.» {87}

#### **fuite de carbone** [carbon leakage]

«L'efficacité de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre prises unilatéralement par un pays ou un ensemble de pays peut être affectée par un phénomène baptisé fuite de carbone. Ces fuites de carbone se produisent si la maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub> dans certains pays tend à accroître les émissions de CO<sub>2</sub> des autres pays, à travers les mécanismes suivants :

- le ralentissement de la consommation d'énergies fossiles dans les pays qui s'efforcent de réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> entraîne une diminution de la demande mondiale de ces énergies, donc une baisse de leur prix. Cela peut favoriser une hausse de la consommation d'énergie fossile dans les autres pays ;
- par ailleurs, les efforts de maîtrise des émissions dans les pays «vertueux» peuvent stimuler le développement des activités les plus polluantes dans les pays les moins vertueux, où ces activités seraient de fait plus compétitives.» {87}

#### **gaz à effet de serre (GES)** [greenhouse gas (GHG)]

«On entend par gaz à effet de serre les constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge.» {32}

Ils contribuent à maintenir la chaleur dans l'atmosphère terrestre. Ces gaz sont produits à la fois par des processus naturels et anthropiques (d'origine humaine). Les principaux gaz sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, le méthane CH<sub>4</sub>, l'oxyde nitreux NO<sub>2</sub> et les chlorofluorocarbones : les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre SF<sub>6</sub>. Les six derniers gaz font l'objet de restrictions dans le cadre du Protocole de Kyoto (ils sont listés dans l'annexe A du Protocole).

#### **gestion axée sur les espèces** [featured-species management]

«Type de gestion de la faune et de la flore ne visant pas à gérer toutes les espèces, mais plutôt à choisir quelques espèces d'une importance ou d'un intérêt particulier (par exemple des espèces de gros gibier, des espèces en danger de disparition) et à concentrer les programmes de gestion sur ces espèces.» {156}

#### **gestion de la demande** [demand side management (DSM)]

Politiques et programmes conçus pour réduire la demande des consommateurs, et les besoins de nouvelles offres. Ce concept s'est appliqué dans un premier temps dans le domaine énergétique, à l'électricité, mais les concepts plus généraux d'efficacité et de facteur quatre/dix en ont élargi l'application à l'ensemble des ressources. Ce concept a été aussi proposé dans le domaine de la gestion de l'eau et de la maîtrise des consommations d'eau.

#### **gestion de la qualité totale** [total quality management]

«Système structuré pour la satisfaction des besoins des consommateurs et des fournisseurs et cherchant à atteindre, par l'intégration de l'environnement du commerce, une amélioration continue, et des percées significatives avec le développement, l'amélioration et le maintien de cycles tout en changeant la culture des organisations.»{88}

#### **gestion des écosystèmes**

«Elle répond à un besoin de trouver des solutions dans la gestion des ressources et qui soient économiquement bonnes, écologiquement saines et socialement acceptables. Elle diffère des techniques traditionnelles de gestion des ressources en ce qu'elle détermine en premier lieu ce que sera le résultat, puis elle établit un plan pour atteindre ce résultat.» {89}

#### **gestion écologiquement saine, (gestion écologiquement rationnelle ; gestion écologique)**

[environmentally sound management]

«Gestion des activités humaines visant à assurer le maintien, aux échelles temporelles et spatiales appropriées, de la structure, de la fonction et de la composition des écosystèmes, ainsi que des phénomènes physiques, chimiques et biologiques qui les façonnent. Parfois appelée gestion écosystémique ou approche écologique de la gestion.» {95}

Commentaire : l'usage du mot rationnel est abusif dans ce contexte.

#### **gestion intégrée des ressources** [integrated resource management]

«Approche holistique de la gestion des ressources qui implique la gestion de deux ou de plusieurs ressources naturelles (eau, sols, bois, pâturage, faune, loisirs, etc.), et intègre les valeurs de la communauté dans la conception de politiques ou de projets visant à exploiter et à préserver ces ressources à perpétuité.» {156}

#### **global**

«Plus que le contexte, c'est l'ensemble contenant des parties diverses qui lui sont liées de façon inter-rétroactive ou organisationnelle.»{36} p8

Remarque : le terme anglais de global fait référence à mondial (le globe terrestre). C'est par un abus de traduction le mot global est utilisé en français comme synonyme de mondial. Voir globalisation

#### **globalisation**

«La globalisation de l'économie correspond à la fois à une mondialisation des marchés et à la mise en place d'une organisation internationale de la production» Laurencin cit in {90} p36

#### **gouvernance (structure(s) de gestion et de direction)** [governance]

«La gouvernance peut être considérée comme l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs

obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends.

La bonne gouvernance se caractérise notamment par la participation, la transparence et la responsabilité. Elle se caractérise aussi par l'efficacité et l'équité. Elle assure la primauté du droit. La bonne gouvernance veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur un large consensus au niveau de la société et à ce que les voix des plus démunis et des plus vulnérables puissent se faire entendre dans le cadre des prises de décision relatives à l'allocation des ressources nécessaires au développement.»{25}

Le Grand Dictionnaire de la langue française définit la gouvernance ainsi : «Art ou manière de gouverner qui vise un développement économique, social et institutionnel durable, en maintenant un sain équilibre entre l'État, la société civile et le marché économique. Note : Les unités périphrastiques suivantes - bonne conduite des affaires publiques, gestion rationnelle des affaires publiques, bon gouvernement, bonne administration - s'apparentent à la notion de «gouvernance», sans toutefois en couvrir totalement le sens. La gouvernance implique une nouvelle philosophie de l'action publique qui consiste à faire du citoyen un acteur important du développement de son territoire. L'État est vu comme un «écosystème» mettant en jeu une pluralité de dimensions - sociale, environnementale, urbanistique, économique, politique, etc. - et une pluralité d'acteurs, en interactions complexes. Dans un contexte de mondialisation, la gouvernance peut impliquer, entre autres intervenants, plusieurs États...» {16}

Dans le contexte du développement durable on considère que la gouvernance est un processus de décision collectif n'imposant pas systématiquement une situation d'autorité. Dans un système complexe et incertain, pour lequel les différents enjeux sont liés, aucun des acteurs ne dispose de toute l'information et de toute l'autorité pour mener à bien une stratégie d'ensemble inscrite dans le long terme. Cette stratégie ne peut donc émerger que d'une coopération entre les institutions et les différentes parties intéressées, dans laquelle chacune exerce pleinement ses responsabilités et ses compétences.

L'appropriation de cette notion de gouvernance par différents courants de pensée fait que ce terme revêt aujourd'hui de multiples significations et se prête à de multiples usages. Ce succès cache mal les fortes divergences, des convictions idéologiques différentes, voire opposées.

Certains y voient une réponse à la complexité, d'autres l'interprètent comme une justification idéologique de l'affaiblissement du rôle de l'Etat. Un rapport bibliographique {91} (qui se situe dans la seconde vision) fait la distinction entre trois domaines :

- L'ordre mondial et la gouvernance, c'est à dire les mécanismes de régulation internationale dans le contexte de la crise de la souveraineté étatique.
- Les prescriptions liées à la «bonne gouvernance» vue par les institutions financières internationales qui imposeraient un nouveau modèle politique pour les pays emprunteurs limitant le rôle de l'Etat et s'appuyant sur la société civile et les acteurs privés.
- Les enjeux de la gouvernance territoriale comme un moyen de renouveler les formes traditionnelles de l'action publique.

Commentaire : la traduction littérale du terme de gouvernance s'impose aujourd'hui en français. Dans

le contexte de l'entreprise en revanche la [corporate governance] est traduite par gouvernement d'entreprise.

#### **gouvernance et marché** [gouvernance vs market]

«Appeler à une inflexion des modes de développement et des choix énergétiques suppose de revisiter les arbitrages actuels des marchés d'offre et de demande. L'amélioration importante de l'efficacité énergétique décrite dans les scénarios «développement par la sobriété énergétique» ne bute pas d'abord sur des obstacles d'ordre technique, mais sur des obstacles de nature culturelle, institutionnelle ou politique. La dynamique de transition proposée réclame un engagement politique fort pour entraîner une nouvelle dynamique sociale et institutionnelle dans les options de développement. Les défis du long terme apportent une légitimité renouvelée à l'intervention publique. Mais cette exigence de gouvernance suppose à la fois une réévaluation du positionnement de l'Etat et l'apprentissage de modes d'intervention nouveaux, moins régaliens et plus axés sur la coordination des acteurs et des marchés». {92}

#### **Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)** [Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)]

«Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Il a été mis en place en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Son rôle est d'évaluer toute information scientifique technique et socio-économique intéressante pour la compréhension du risque des changements climatiques induits par les activités humaines.» {27}

«Il a mené, avec rigueur, l'étude de la littérature scientifique et technique disponible dans le monde, et a publié des rapports d'évaluation reconnus mondialement comme la source d'information la plus crédible sur les changements climatiques. Les travaux du GIEC répondent également à des questions de méthodologie et aux demandes spécifiques qui lui sont adressées par les organes subsidiaires de la Convention.» {159}

Les rapports ont été publiés en 1990, 1995 et 2001.

«L'adoption de la synthèse du deuxième rapport de l'IPCC lors de la 11<sup>e</sup> session de l'IPCC à Rome en décembre 1995 créera le basculement vers l'action. En effet jusqu'alors, les experts n'avaient pas pu conclure formellement au lien entre l'action humaine et le changement du climat. Or, la synthèse du rapport de 1995 indique dans une formule difficile à traduire en français : « the balance of evidence suggests a discernible human influence on the global change ». 186}

#### **groupe de liaison, (groupe de contact)** [contact group]

Groupe de négociateurs chargés de préparer une proposition de compromis.

#### **groupe de travail à composition non limitée** [open-ended working group]

#### **habilitation**

«Élargissement des capacités et des choix des individus, acquisition de la capacité de choisir en étant à l'abri de la faim, du besoin et du dénuement et

de participer aux prises de décisions qui ont des incidences sur leur vie ou d'y souscrire.»{25}

### **habitat** [habitat]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «le lieu ou type de site dans lequel un organisme ou une population existe à l'état naturel.»{149}

«Milieu dans lequel vit une population ou un individu; cette notion englobe non seulement le lieu occupé par une espèce, mais également les caractéristiques particulières de ce lieu, comme le climat ou la disponibilité de nourriture et d'abris appropriés, permettant de satisfaire aux besoins biologiques de cette espèce.» {156}

### **Habitat II (conférence d'Istanbul, déclaration d'Istanbul)**

«Habitat II est un des noms donné à la conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains qui s'est tenue à Istanbul du 3 au 14 juin 1996. Cette conférence des Nations Unies a pris acte du bouleversement occasionné par le phénomène de métropolisation, et a identifié comme principal défi au développement urbain durable pour le 21<sup>e</sup> siècle celui qui consiste à freiner la métropolisation.

Habitat II a également mis en relief l'importance des villes, acteurs politiques à part entière au côté des Etats dans la mise en œuvre de politiques de développement durable, notamment en matière de déplacements et de transports. Le message principal de la conférence concerne la nécessité d'une décentralisation démocratique des pouvoirs et du renforcement de l'autonomie locale, s'imposant comme les lignes de conduite les plus favorables à l'essor des gouvernements nationaux et des peuples.

Habitat II a aussi consacré la naissance de la CAMVAL, Coordination des Associations Mondiales des Villes et Autorités Locales, représentant les villes sur la scène internationale, comme les Nations Unies y représentent les Etats. La conférence des Nations Unies s'est conclue par la Déclaration d'Istanbul des chefs d'Etat et de gouvernement, soulignant la nécessité d'instaurer un nouveau partenariat avec les gouvernements locaux.

Il est à noter qu'à Istanbul se sont déroulés parallèlement un certain nombre d'échanges d'expériences concernant la coopération décentralisée, comme ceux suivis dans les entretiens de Taskim (nom d'une place d'Istanbul) du 30 mai au 11 juin 1996 par 44 pays.»{4}

### **haute qualité environnementale (HQE) (construction verte, construction verte à haute qualité environnementale)** [green building, ecohouse, environmentally sound and affordable construction]

«La qualité environnementale d'un bâtiment correspond aux caractéristiques du bâtiment, de ses équipements (produits et services) et du reste de la parcelle, de l'opération de construction ou d'adaptation du bâtiment qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire les besoins de maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur et de création d'un environnement intérieur confortable et sain.» {93}

«La qualité environnementale d'un bâtiment est son aptitude à préserver les ressources naturelles et à satisfaire aux exigences de confort, de santé et de qualité de vie des occupants. Aptitude qu'il acquiert

en intégrant la qualité environnementale à chaque étape de son existence : programmation, conception, réalisation, usage... puis éventuellement réhabilitation, rénovation, démolition. La qualité environnementale consiste à :

- économiser les ressources naturelles : énergies, eau, sol, matières premières, ...
- abaisser la pollution de l'air extérieur, de l'eau et des sols.
- réduire la production de déchets, notamment de déchets ultimes.
- diminuer les nuisances sonores.
- favoriser l'intégration du bâtiment dans son site.
- assurer des conditions de vie saines et confortables à l'intérieur des bâtiments.

Ces objectifs reflètent les préoccupations actuelles des décideurs et des usagers.»{94}

Commentaire : La traduction de l'anglais par construction écologiquement rationnelle que l'on trouve souvent constitue un abus de l'usage du mot rationnel. Le terme HQE est adopté par de nombreuses associations françaises, il est quasi institutionnalisé, certains proposent «écologie architecturale», terme qui pourrait s'apparenter à écologie industrielle ou écologie urbaine. Ce terme qui peut sembler plus approprié est pour l'instant peu utilisé.

### **hedge funds**

«la quintessence de la spéculation, ces fonds regroupent des investisseurs aisés ou des institutionnels capables de mettre au pot plusieurs centaines de milliers de dollars. Les gérants de ces fonds prennent 1% de commission sur les actifs gérés et 20 % des bénéfices.»{153}

### **holisme**

«(du grec holos: entier) Attitude épistémologique qui consiste à considérer qu'un système complexe est une entité qui possède des caractéristiques émergentes liées à sa totalité, propriétés qui ne sont pas réductibles à, et déductibles de celles de ses éléments. «Le tout est plus que la somme des parties». (voir réductionnisme).» {22}

### **hydronyme**

En toponymie : «Nom propre attribué à un lieu caractérisé par la présence permanente ou temporaire d'eau (ruisseau, rivière, source, fontaine, lac etc.). Exemples : la Durance, Torrent de Corbières, Plan d'Eau des Vanades, Canal de Manosque, Étang de la Tour, Marchais Prieur, Ayguier Neuf.»{51}

### **impact environnemental, impact sur l'environnement** [environmental impact]

«Toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des activités, produits ou services d'un organisme». (ISO 14001:1996) {109}

«Effet, pendant un temps donné et sur un espace défini, d'une activité humaine sur une composante de l'environnement pris dans son sens large (c'est-à-dire englobant les aspects biophysiques et humains) en comparaison de la situation probable advenant la non-réalisation du projet.»{26}

«On entend les aspect suivant : les effets suivants : les effets sur la santé et le bien-être des populations,

les milieux de l'environnement, les écosystèmes (flore et faune incluses), l'agriculture et les bâtiments (considérés comme les éléments à protéger); les effets sur le climat et l'atmosphère; l'utilisation des ressources naturelles (régénératrices et minérales); le recyclage et l'élimination des résidus et des déchets; les aspects connexes tels que la réinstallation des populations, les sites archéologiques, le paysage, les monuments, ainsi que les incidences sociales et les effets en amont, en aval et transfrontières.»{77}

#### **incitation**

«Ensemble des événements qui peuvent être manipulés par un décideur, ou une classe de décideurs, de manière à modifier les actes ou les conséquences des actes choisis par les autres agents.»{46}

#### **indicateur de biodiversité, indicateur biologique**

[biodiversity indicator; biological indicator]

«Indicateur ou mesure nous permettant de déterminer l'importance des changements biologiques ou environnementaux qui se produisent, dans le temps et l'espace, au sein d'écosystèmes, de populations ou de groupes d'organismes.» {95}

#### **indicateur de condition environnementale**

[environmental condition indicators (ECIs)]

«Expression spécifique qui fournit des informations sur la condition locale, régionale, nationale ou mondiale de l'environnement. Note : le terme régional peut faire référence à un état, une province ou un groupe d'états au sein d'un pays, ou encore à un groupe de pays ou à un continent, selon le niveau de coordination environnementale que l'organisme a choisi de prendre en compte». (ISO 14031:1999){109}

#### **indicateur de développement humain (IDH)**

[Human Development Index (HDI)]

«Indicateur global, qui tient également compte des aspects sociaux et économiques. Il recense également les disparités entre sexes et entre différents groupes» {68}.

«L'IDH combine l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation et le nombre moyen d'années d'études ainsi que le niveau de vie mesuré par le PIB réel par habitant ajusté; les revenus dépassant la moyenne mondiale sont eux-mêmes ajustés. L'indicateur de développement humain (IDH) est un indice composite calculé par le PNUD, dont la valeur s'échelonne entre 0 et 1. Les valeurs minimales sont celles qui ont été relevées au cours des trente dernières années, les valeurs maximales résultent des prévisions pour les trente années à venir.»{96}

«L'indicateur de développement humain (IDH) est un indice composite calculé par le PNUD, dont la valeur s'échelonne entre 0 et 1, qui tient également compte des aspects sociaux et économiques. Il recense notamment les disparités entre sexes et entre différents groupes, l'accès à l'éducation, la santé... L'IDH combine l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation et le nombre moyen d'années d'études ainsi que le niveau de vie mesuré par le PIB réel par habitant ajusté; les revenus dépassant la moyenne mondiale sont eux-mêmes ajustés.» D'après{97}

#### **indicateur de performance de management (IPM)**

[management performance indicators]

«indicateur de performance environnementale qui fournit des informations sur les efforts accomplis par la direction pour influencer la performance environnementale d'un organisme». (ISO 14031:1999){109}

#### **indicateur de performance environnementale (IPE)**

[environmental performance indicators (EPI)]

«expression spécifique qui fournit les informations sur la performance environnementale d'un organisme». (ISO 14031:1999){109}

«Types d'indicateurs environnementaux utilisés en rapport avec le management et les opérations de l'organisme. Les indicateurs de performance environnementale opérationnels sont distingués des indicateurs de performance environnementale de management». {109}

#### **indicateur de performance opérationnelle (IPO)**

[operational performance indicators]

«indicateur de performance environnementale qui fournit des informations sur la performance environnementale relative aux opérations d'un organisme». (ISO 14031:1999){109}

#### **indicateur de situation environnementale**

[environmental condition indicator]

«Types d'indicateurs environnementaux utilisés pour décrire la situation de l'environnement local, régional/national ou mondial en rapport avec l'organisme». {109}

#### **indicateur du développement durable** [sustainable development indicator]

«Il faudrait ... créer de nouveaux concepts de richesse et de prospérité permettant d'améliorer les conditions de vie en modifiant les modes de vie et qui soient moins tributaires des ressources limitées de la planète ... Ces éléments devraient être reflétés dans l'élaboration de nouveaux systèmes de comptabilité nationale et d'indicateurs d'un développement durable.» {113}§4.11. «Les pays pourraient élaborer des systèmes de surveillance et d'évaluation des progrès accomplis dans le sens d'un développement durable, en adoptant des indicateurs qui permettent de mesurer les changements dans les domaines économique, social et environnemental.» {113}§8.6

Des indicateurs doivent permettre de simplifier une information complexe et de la communiquer facilement, tout en présentant une pertinence politique largement reconnue. La Commission du développement durable de l'ONU (CDD) a soumis 132 indicateurs à la discussion internationale. Ils sont classés en «indicateurs de pression», «indicateurs d'état», et «indicateurs de réponse», tandis que les thèmes (social, économique, environnement, institutions) y restent juxtaposés et non encore intégrés. L'objectif est de disposer d'un corps d'indicateurs internationaux en l'an 2000. Six pays européens, dont la France, sont volontaires pour tester la pertinence de ces indicateurs, chacun en binôme avec un pays du Sud. La Communauté européenne a repris 40 de ces Des indicateurs doivent permettre de simplifier une information complexe et de la communiquer facilement, tout en présentant une pertinence politique largement reconnue. La Commission du développement durable

de l'ONU (CDD) a soumis 132 indicateurs à la discussion internationale. Ils sont classés en «indicateurs de pression», «indicateurs d'état», et «indicateurs de réponse», tandis que les thèmes (social, économique, environnement, institutions) y restent juxtaposés et non encore intégrés, faisant référence aux chapitres de l'Agenda 21. Six pays européens, dont la France, ont testé la pertinence de ces indicateurs, chacun en binôme avec un pays du Sud. La Communauté européenne a repris 40 de ces indicateurs, jugés adaptés à la situation européenne : 9 économiques, 14 sociaux, 21 environnementaux, et 2 pour les institutions (dépenses de Recherche et développement en % du PIB, nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants). En France, l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) est chargé de cette tâche, en binôme avec la Tunisie.

Ce travail international a conduit à présenter à la CDD 9 (avril 2001) une batterie 58 indicateurs de développement durable. Le découpage pression (driving force)/état/réponse calqué sur celui des indicateurs environnementaux de l'OCDE est aujourd'hui abandonné ; seuls sont conservés les quatre «piliers» du développement durable (économique, social, environnement et institutions) : social (19 indicateurs), économie (14), environnement (19), institutions (6).

L'IFEN travaille par ailleurs à la construction d'un système d'indicateurs spécifiques partant de la définition du développement durable du Rapport Brundtland, et d'une architecture modulaire.

#### **indicateur environnemental** [environmental indicator]

«Unité d'information qui s'insère dans un processus spécifique de gestion, qu'on peut comparer aux objectifs de ce processus et qui possède une signification supérieure à sa valeur première.» {26}

«Expression spécifique qui fournit des informations sur la performance environnementale d'un organisme et sur les efforts menés pour influencer cette performance ou la situation de l'environnement.» {109}

#### **indicateurs (qualités des)**

«accessibilité : capacité de l'indicateur à être calculable assez rapidement à un coût acceptable  
fidélité : conservation d'un biais éventuel à un niveau constant sur les unités spatio-temporelles de référence.

objectivité : la définition de l'indicateur doit permettre de le calculer sans ambiguïté à partir des grandeurs observables.

pertinence : capacité à refléter toute la signification d'un concept ou tous les aspects d'un phénomène et garde sa signification dans le temps.

précision : définition de l'indicateur avec une marge d'erreur acceptable, en fonction de la précision des mesures sur les grandeurs observables.

sensibilité : variations significatives de l'indicateur pour des variations assez faibles du phénomène.

univocité : variation de l'indicateur de façon monotone par rapport au phénomène décrit pour pouvoir interpréter ses variations sans équivoque.» {184}

#### **indicateurs de performance** [performance indicators]

«Données quantitatives liées à un service comme le nombre d'employés, la longueur des rues ou le total de tonnes de déchets collectés.» Trad. {80}

#### **indice de référence** [benchmark]

#### **industries fondées sur le savoir**

«ensemble des secteurs producteurs de haute technologie et des secteurs utilisateurs de haute technologie ou utilisateurs de main-d'œuvre très qualifiée. Selon l'OCDE, l'ensemble des industries fondées sur le savoir : était à l'origine de plus de 50 % de la valeur ajoutée des entreprises des pays industrialisés en 1996 (45 % en 1985). L'entrée dans une économie fondée sur la connaissance modifie en profondeur les fondements de l'organisation des entreprises et les modalités de leurs relations. L'organisation fordienne des activités économiques était principalement orientée vers la recherche de «l'efficacité statique», c'est-à-dire de la maximisation du rendement par le recours à la parcellisation du travail, l'automatisation de la production, l'exploitation des économies d'échelle associées à une production en grande série... Si l'innovation est, bien sûr, présente dans l'entreprise fordienne, elle ne constitue pas un principe structurant de son organisation.» {98}

#### **information** [information]

«Connaissance qui réduit ou supprime l'incertitude concernant la réalisation d'un événement particulier appartenant à un ensemble déterminé d'événements possibles. (définition de l'ISO). Note : Dans la théorie de la communication, on considère l'information comme une grandeur calculable d'après une formule développée par C. Shannon.» {6}

Le chapitre 40 de l'Agenda 21 définit l'information nécessaire pour la mise en œuvre du développement durable : «Chacun est un utilisateur et un fournisseur d'informations, au sens large. Il faut entendre par ces données, des renseignements, des expériences présentées de façon appropriée et des connaissances. Le besoin d'information se fait sentir à tous les niveaux, du niveau national et international chez les principaux prescripteurs, au niveau local et à celui de l'individu.

Pour veiller à ce que les décisions soient de plus en plus fondées sur des informations correctes, il y a lieu d'appliquer les deux éléments ci-après du programme : a) Elimination du fossé qui existe en matière d'information, b) Amélioration de l'accès à l'information». (Action 21 §40.1)

#### **information blanche**

«Lors d'une recherche dans le réseau Internet, information qui est accessible à tous.»{6}

#### **information complète, principe de bonne**

#### **information** [full disclosure principle, full disclosure]

«Principe comptable voulant que l'entité fournisse tous les éléments d'information financière qui sont suffisamment importants pour être susceptibles d'influencer le jugement ou les décisions d'un utilisateur averti.

Note : Ce principe reconnaît que la nature et l'étendue de l'information présentée dans les états financiers (ou comptes) découlent bien souvent de compromis.

Ainsi, l'entité doit s'efforcer de produire des états financiers (ou comptes) suffisamment détaillés pour présenter tous les aspects qui peuvent influencer sur les décisions de l'utilisateur et suffisamment condensés pour qu'il soit facile de les consulter, tout en gardant à l'esprit les coûts de préparation et d'utilisation.» {6}

#### **information environnementale**

«Toute information disponible sous forme écrite, visuelle, orale, électronique ou sous toute autre forme matérielle permettant à l'entreprise de réduire ses impacts environnementaux négatifs.» {99}

#### **information grise**

«Lors d'une recherche dans le réseau Internet, information qui n'est accessible qu'à ceux qui payent pour l'obtenir.»{6}

#### **information sur l'environnement** [environmental information]

«Toute information sous forme écrite, visuelle, orale, électronique ou n'importe quelle autre forme matérielle à propos de :

a L'état des éléments de l'environnement, tels que l'air et l'atmosphère, l'eau, le sol, la terre, les paysages et sites naturels, la diversité biologique et ses composants, y compris les organismes génétiquement modifiés et l'interaction entre ses éléments. ;

b Des facteurs, tels que substances, énergie, bruit et radiations, et activités et mesures, accords environnementaux, politiques, législations, plans et programmes, touchant ou susceptibles d'affecter les éléments de l'environnement décrits en a., ainsi qu'analyses coûts-bénéfices et autres analyses économiques et hypothèses utiles à la prise de décision environnementale,

c L'état de la santé humaine et la sécurité, les conditions de vie humaine, sites culturels et structures bâties, pour ce qu'elles sont, ou risquent d'être affectées par l'état des éléments de l'environnement ou, à travers ces éléments, par les facteurs, activités ou mesures rappelées au paragraphe b.»{45}

#### **informer - éduquer**

«Répandre de l'information de façon à faire naître au sein du public une conscience et une préoccupation en regard d'un projet, de ses enjeux et de la position de l'organisation.»{26}

#### **Initiative de rapport universel** [GRI, Global Reporting Initiative]

«L'initiative de CERES, lancée à l'automne 1997 pour établir, par une action universelle, volontaire et multilatérale, le fondement de rapports normalisés (ou uniformes) par la durabilité des entreprises dans le monde, par la mise au point de trois instruments : (1) Une série de données métriques de base applicables à toutes les entreprises commerciales; (2) des séries de données métriques propres à divers secteurs particuliers et personnalisés en fonction de certains types d'entreprises; (3) un format uniforme pour faire rapport de ces données métriques et des renseignements connexes qui présentent intégralement le rendement de l'entreprise en fonction de la durabilité.» {31}

#### **innovation**

«L'innovation peut être définie comme la réalisation de la nouveauté. Alors que l'invention se limite à l'idée nouvelle sans réelle confrontation au besoin qu'elle entend satisfaire, l'innovation franchit ce pas considérable qui va de l'idée à sa réalisation concrète et à la satisfaction du besoin. L'innovation, c'est le changement réalisé, qu'il soit limité ou radical, qu'il porte sur le concept de produit, sur le procédé de fabrication ou sur l'organisation,....» {98}

#### **installation** [installation]

«une unité technique fixe dans laquelle interviennent une ou plusieurs des activités figurant à l'annexe I ainsi que toute autre activité s'y rapportant directement qui est liée techniquement aux activités exercées sur le site et qui est susceptible d'avoir des incidences sur les émissions et la pollution;» {188}

#### **institution**

«Ensemble de règles socio-économiques, mises en place dans des conditions historiques, sur lesquelles les individus ou les groupes d'individus n'ont guère de prise, pour l'essentiel, dans le court et le moyen terme. Du point de vue économique, ces règles visent à définir les conditions dans lesquelles les choix, individuels ou collectifs, d'allocation et d'utilisation des ressources pourront s'effectuer. L'institution se caractérise par le fait qu'elle réagit à des contraintes structurelles en produisant de nouvelles contraintes.» {46}

#### **institution**

«une organisation ou un groupe d'organisations apparentées créées à des fins particulières.» {25}

#### **intégration**

«Principe d'équité selon lequel toutes les personnes doivent être incluses, sans égard à leurs capacités, leur situation économique, leur âge, leur sexe et leurs antécédents ethniques.» {53}

#### **intégrité de l'écosystème** [ecosystem integrity]

«Qualité d'un écosystème naturel non aménagé ou aménagé dans lequel les processus écologiques naturels préservent la fonction, la composition et la structure du système.»{156}

#### **intelligence collective** [collective intelligence]

«L'intelligence collective est la fédération consensuelle de propositions collectives cohérentes orientées vers des valeurs de société et des finalités d'amélioration de qualité de la vie collective. Sa mobilisation peut être obtenue par un certain nombre de méthodes, variables selon les cas et trop longues à expliquer ici, basées sur les échanges, le respect interculturel, la facilitation par des médiateurs et des réseaux sociaux, des dispositifs collectifs d'amélioration des propositions, etc.» {4}

#### **intendance (de la forêt)** [stewardship]

«Utilisation, gestion et développement des ressources forestières respectueux de l'environnement et des normes sociales permettant de maintenir et d'accroître la valeur de la forêt pour les générations actuelles et à venir.» {156}

#### **intensité en carbone** [carbon intensity]

**intensité énergétique** [energy intensity]

L'intensité énergétique représente le rapport consommation d'énergie rapportée au Produit intérieur brut (PIB).

**intensité matérielle** [material intensity per service unit (MIPS)]

«L'intensité matérielle est un indicateur fondé sur le flux de matière et la quantité de services et d'utilisation procurée. La réduction de l'intensité matérielle d'un produit est équivalent à l'augmentation de la productivité de la ressource. Cette approche tente d'approcher la quantité de matière et d'énergie nécessaire en unités massiques (comme des kilogrammes ou des tonnes) par unité de bien ou par unité massique de bien, du berceau à la tombe. Plus le produit est durable, plus la matière nécessaire par unité de service diminue. Un kilogramme de métal obtenu par exploitation minière nécessite le traitement de tonnes de minerai, que l'on peut considérer comme un sac à dos écologique «ecological rucksack». Par exemple, le convertisseur catalytique d'une automobile pèse moins de 9 kilogrammes mais a un sac à dos écologique impressionnant dépassant 2,5 tonnes, principalement dû au platine utilisé dans le convertisseur. Le recyclage permettrait de diminuer de façon importante cette quantité. Les concepts de facteur 4 et 10 sont des applications pratiques de ce concept.»{100}

**interculturel** [intercultural]

«Qui concerne les contacts entre les différentes cultures». Par extension, qui facilite la compréhension entre différentes cultures. {4}

**interdisciplinaire**

«S'applique à des activités, des problèmes et des projets dépassant les capacités d'une seule discipline et qui impliquent donc des apports et des interactions de plusieurs disciplines. Alors que la pluridisciplinarité n'est que la juxtaposition de plusieurs disciplines établies, l'interdisciplinarité peut conduire à un dépassement des disciplines concernées et aboutir à des notions transdisciplinaires.» {22}

**intérêts des tiers absents (intérêts des enfants à naître)** [interests of absent third person, interests of unborn children]

«Les intérêts des enfants à naître (générations futures) et des tiers absents (tels les usagers pour les transports, les populations non fédérées ou non représentées, les victimes potentielles de grandes catastrophes, les enfants à naître, etc.) posent un problème de prise en compte dans les méthodes de gouvernance et de processus participatifs. En complément de leur prise en compte par la puissance publique, il appartient aux médiateurs sociaux et aux facilitateurs d'assurer la représentation des intérêts des tiers absents dans les démarches participatives.» {4}

**internalisation des coûts** [internalization of costs]

«Prise en compte d'une externalité dans le processus décisionnel du marché par le biais de la fixation des prix ou d'une intervention réglementaire. Au sens strict, l'internalisation s'effectue en faisant payer aux pollueurs les coûts des dommages causés par la pollution dont ils sont responsables, conformément au principe pollueur/ payeur.»{15}

«Il est possible, notamment par la voie de l'écofiscalité, d'obtenir une internalisation de l'externalité dans les prix. Dans ce cas l'acteur est confronté à un prix (plus élevé ou plus faible que celui produit par les mécanismes du marché) qui tient compte des coûts et bénéfices associés à son activité économique. Si ce prix est plus élevé parce qu'il comporte un coût environnemental, l'acteur peut ainsi, librement, choisir entre réduire les quantités qu'il consomme (en gardant sa dépense constante) et les maintenir (en payant plus cher).»{66}

**investissement dans la durabilité**

«Les investissements qui sont socialement et écologiquement plus responsables et aussi plus compétitifs comparativement aux investissements traditionnels, en raison des coûts de production plus élevés étant compensés par des marchés plus favorables et par des risques sociaux et écologiques moins élevés.» {10}

**Investissement Socialement Responsable (ISR) [SRI]**

«Il tend à mettre en phase les besoins de l'entreprise avec ceux de la communauté, travaillée par de nouvelles exigences, dont le respect de l'environnement. Les investisseurs socialement responsables inscrivent leur action dans le champ de la théorie des «stakeholders» (idée de meilleures relations seront profitables a tous).»{152}

**investisseur institutionnel**

«Il s'agit en principe des compagnies d'assurances, des caisses de retraite et des mutuelles. Ce sont des organismes collecteurs de fonds qui garantissent leur solvabilité par des investissements (dont les valeurs mobilières). Par extension, les grandes banques, voire les groupes importants ont été assimilés à cette catégorie d'investisseurs, surnommés les «zinzins».»{152}

**learning réseau** [learning network]

«D'origine britannique, les «learning réseaux» sont des «maillages sur un territoire de compétences et de ressources» construits pour créer un potentiel de développement d'un territoire.» {4}

On peut rapprocher cette approche de ce que l'on appelle en France les systèmes productifs locaux.

**légitimité** [legitimacy]

«Mesure dans laquelle les procédures suivies par un gouvernement en matière d'élaboration et d'application des lois sont acceptées par la collectivité. Un système légitime est certes légal, mais en outre, ce qui est plus important, les citoyens ressentent qu'il est conforme à des normes supérieures juridiques ou éthiques et, partant, respectent ses règles.»{25}

**lutte contre la déforestation** [combating deforestation]

Stratégie visant à inverser le phénomène de déforestation. Pour être viable à long terme, et donc pouvoir stocker le carbone dans une perspective de puits de gaz à effet de serre, une approche de développement durable est nécessaire. Elle vise souvent à s'appuyer sur la valorisation de l'ensemble des fonctionnalités de la forêt qu'elles soient écologiques, sociales et économiques.

«Afin de conserver les différentes fonctions de tous les types de forêts existants, les gouvernements doivent élaborer, de concert avec le secteur privé, des programmes d'action nationaux pour une exploitation durable des forêts. Les points prioritaires suivants doivent y être déterminés : - renforcement des capacités de planification et observation systématique des forêts. - amélioration des techniques d'exploitation. - encouragement d'une utilisation efficace du bois et des autres ressources forestières. - revégétalisation des surfaces dégradées, par le rétablissement des forêts et par le reboisement. - participation de la population mondiale à toutes les activités liées à la sauvegarde des forêts.» {176}

**lutte contre la désertification** [combating desertification ; desertification control]

«La lutte contre la désertification est devenue une préoccupation mondiale de par son ampleur. L'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté le 17 juin 1994, la Convention sur la lutte contre la désertification. Pour pallier au processus de désertification, il faut s'attaquer aux problèmes de fonds et accorder une attention particulière aux facteurs sociaux économiques. La participation locale joue également un rôle majeur dans cette lutte.» {177}

**lutte contre la désertification** [combating desertification]

«L'expression «lutte contre la désertification» désigne les activités qui relèvent de la mise en valeur intégrée des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, en vue d'un développement durable et qui visent à : (i) prévenir et/ou réduire la dégradation des terres, (ii) remettre en état les terres partiellement dégradées, et (iii) restaurer les terres désertifiées.» {151}

**maîtrise de l'énergie, synonymes : utilisation rationnelle de l'énergie (URE), économies d'énergie** [energy conservation]

**management de la technologie**

«Le management de la technologie recouvre un ensemble de problématiques auxquelles font face les entreprises : (a) l'observation, l'identification et l'évaluation des technologies alternatives pour remplir une fonction générique sur le marché, (b) le choix des technologies les plus pertinentes parmi celles possibles pour permettre à l'entreprise de tenter de construire un avantage concurrentiel durable, (c) l'accès à la maîtrise des technologies choisies, que ce soit par développement interne, collaboration R&D ou acquisition externe, (d) la gestion corollaire des activités de recherche mais aussi de celles de développement, d'études de faisabilité et plus généralement la gestion de projet, (e) la mise en œuvre et l'amélioration ultérieure en continu des technologies nouvellement intégrées au portefeuille des technologies de l'entreprise, qu'elles relèvent des concepts de produit ou des procédés de fabrication, ainsi que (f) l'abandon de technologies obsolètes, auxquelles de nouvelles technologies sont progressivement ou soudainement substituées. Notons d'ailleurs que certaines de ces problématiques concernent aussi les acteurs publics et en particulier la recherche publique.» {98}

**management de l'innovation**

«Le management de l'innovation recouvre ainsi (a) la promotion de l'innovation pour faciliter la génération d'idées nouvelles, c'est-à-dire leur éclosion et l'écoute des porteurs d'idées, mais aussi l'accompagnement du développement des projets d'innovation, (b) la sélection des innovations pertinentes pour l'entreprise, en gérant un portefeuille de projets financièrement accessibles et dont la faisabilité technique et marketing est escomptée, (c) la gestion des compétences et des moyens requis pour mener à bien les projets, y compris en mobilisant des partenariats externes, et (d) la prise en compte des implications sociales et organisationnelles de l'innovation et donc de l'inertie voire des oppositions que peut susciter tout changement non ou mal préparé.»{98}

**marché de permis d'émissions, synonymes : permis d'émission négociables, échange de permis d'émissions, échange de droits d'émissions, échanges d'émissions** [emissions trading]

«Ce mécanisme (établi par l'article 17 du Protocole de Kyoto) permet à un pays de l'Annexe B qui a réduit ses émissions de gaz à effet de serre au-delà de son objectif de réduction, de pouvoir vendre à un autre pays de l'Annexe B les permis d'émission qu'il n'aura pas utilisés, au lieu de les reporter à une période d'engagement ultérieure. Le pays acheteur ne peut faire recours à ce mécanisme qu'à titre complémentaire à des mesures domestiques.» {27}

«Le principe des marchés de permis d'émission consiste à allouer aux «pollueurs» (des États à l'échelle internationale, des entreprises à l'échelle nationale) gratuitement, à prix fixe ou aux enchères, des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub>, que ceux-ci peuvent ensuite s'échanger.

Chaque émetteur de CO<sub>2</sub> doit alors s'assurer qu'il détient autant de permis d'émission que ce qu'il va émettre. Dans le cas contraire, il se trouve contraint ou bien de réduire ses émissions, ou bien d'acheter des permis. Inversement, si ses efforts de maîtrise des émissions lui permettent de posséder un excédent de permis, il peut mettre ceux-ci en vente. Le principe des marchés de permis n'est pourtant en aucun cas immoral : loin de consacrer un «droit à polluer», la création de marchés de permis d'émission restreint au contraire la faculté des agents économiques d'émettre du CO<sub>2</sub>, qui était auparavant illimitée.» {67}

«Ce dispositif vise à apporter plus de souplesse et à assurer un meilleur rendement économique aux pays développés soumis à l'obligation juridiquement contraignante de réduire leurs émissions, au titre du Protocole de Kyoto.» {159}

«Flexibilité apportée par le marché pour la mise en œuvre d'objectifs de réduction. Dans le cas d'un système national de permis négociables, un gouvernement distribuera des permis d'émissions (peut-être limités dans le temps) aux grossistes en combustibles fossiles ou bien aux producteurs et importateurs de ces combustibles, et les autorisera à les échanger sur le marché interne. Ce gouvernement pourrait également autoriser les détenteurs de permis à négocier directement sur le marché international.» {138}

Commentaire : Nous préférons le terme de marché de permis d'émissions. En effet le terme de droit semble impropre on devrait préférer le terme de permis. De même le terme original de emissions trading de

l'article 17 du Protocole s'apparente plus à un marché et qu'à un simple système d'échange.

### **matérialisme**

«Doctrines ontologiques (sur la nature de l'être) affirmant qu'il n'existe d'autre substance que la matière. S'oppose au spiritualisme.»{22}

### **matériel génétique** [genetic material]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «le matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité.»{149}

### **mécanisme de développement propre**

«Permet au pays de l'Annexe 1 d'acquiescer des permis d'émission supplémentaires contre des investissements dans les technologies non polluantes au sud. Questions : Les puits (comme les boisements) sont-ils éligibles au MDP ? Les nucléaires est-il éligible ? Faire une liste des actions MDP ou laisser chaque PED les choisir ? Définir des règles d'équilibre géographique, pour que tous les projets MDP n'aillent pas dans les PED industrialisés ou forestiers ? Quelle proportion des engagements nationaux peut-on remplir grâce au MDP ?» {154}

### **Mécanisme pour un Développement Propre (MDP)**

[Clean Development Mechanism (CDM)]

«Ce mécanisme (établi par l'article 12 du Protocole de Kyoto) permet aux pays en développement (et qui donc ne font pas partie des pays de l'Annexe B) de transférer des unités de réductions certifiées d'émission (CERU) sous forme de crédits d'émission vers les pays de l'Annexe B qui ont financé dans ces pays des projets permettant d'y réduire le niveau d'émission de gaz à effet de serre. Ces projets doivent répondre aux conditions d'un développement durable.»{27}

«L'article 12 du Protocole de Kyoto crée un mécanisme pour un développement propre destiné à «aider les Parties ne figurant pas à l'Annexe 1 à parvenir à un développement durable ainsi qu'à contribuer à l'objectif ultime de la Convention, et aider les Parties visées à l'Annexe 1 à remplir leurs engagements chiffrés de limitation et de réduction de leurs émissions». Le mécanisme pour un développement propre permet aux gouvernements des Parties visées à l'Annexe 1 (ou au secteur privé) de mettre en œuvre des projets de réduction des émissions de GES dans les pays en développement et de recevoir des crédits pour l'application de ces projets sous la forme de réductions d'émissions certifiées (RÉC).» {70}

«Le Mécanisme pour un Développement Propre constitue la possibilité pour une partie de l'Annexe 1 (c'est-à-dire pour un pays industrialisé), de gagner des quotas d'émission en effectuant des projets de réduction d'émission dans des pays en développement. Ce mécanisme sera ouvert aux personnes privées et publiques. Au contraire de l'application conjointe, le pays où se déroule le projet ne perd pas de quotas, puisqu'il n'a pas pris d'engagements chiffrés. Il y a ainsi un risque de «collusion». Les réductions d'émission doivent donc être certifiées par des experts indépendants, sous la supervision d'un organe spécifique de nature multilatérale. Par ailleurs, pour être prises en compte, les émissions devront correspondre à «des effets, réels, mesurables et à long terme du point de vue du

changement climatique». Une part du produit financier des crédits d'émission sera réservée à la couverture des coûts administratifs de gestion du dispositif et à l'attribution d'une aide aux pays en développement particulièrement vulnérables au changement climatique.» {67}

### **mécanismes de flexibilité, synonyme :**

#### **mécanismes de Kyoto** [flexibility mechanism]

«Ces mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto permettent aux pays ayant des objectifs contraignants de réduction ou de limitation des gaz à effet de serre de satisfaire ces objectifs, en faisant usage d'une certaine flexibilité. Les mécanismes de flexibilité ou mécanismes de Kyoto permettent à un pays de coopérer avec d'autres pays en échangeant entre eux des permis (AAU) ou des crédits d'émissions (ERU ou CERU). Ces derniers mécanismes de flexibilité géographique font l'objet des articles 6, 12 et 17 du Protocole de Kyoto: les permis d'émission négociables, la mise en œuvre conjointe, le mécanisme pour un développement propre. A côté de ces mécanismes de flexibilité, le Protocole de Kyoto prévoit aussi d'autres formes de flexibilité de type géographique (le système de bulles), temporelle ou «par les moyens». On peut parler de flexibilité temporelle du fait que les engagements portent sur une période de cinq années (2008 à 2012 dans un premier temps), la flexibilité temporelle voit aussi son application dans le mécanisme de banking (mise en réserve de permis d'émissions). La flexibilité «par les moyens» permet d'envisager la gestion de ses émissions par les potentialités offertes par les puits ou de combiner ses efforts de réduction en jouant sur plusieurs gaz à effet de serre.»{27}

#### **médiateurs et facilitateurs** [mediators, facilitators]

«Un médiateur peut être soit juridique, avec pour fonction de proposer des solutions pour régler des litiges, soit social avec pour fonction de servir d'intermédiaire entre deux groupes. Un facilitateur, ou «facilitateur» (traduction du mot anglais «facilitator») est quelqu'un placé en position d'interface afin de créer des relations d'écoute, de confiance et de dialogue, de mettre en place des démarches transversales d'intelligence collective dans la synergie et le respect mutuel.» {4}

#### **médiation**

«La médiation peut être définie comme un mode de résolution des conflits dans lequel les parties adverses sont mises en présence sous la «surveillance» d'un tiers neutre. Cette procédure doit, en principe, mener à un accord sur la solution à donner au litige.»{101}

#### **meilleures pratiques** [best practice]

L'accélération de la mise en œuvre des engagements internationaux passe par la généralisation des meilleures pratiques mises en œuvre. Le concept implique des systèmes d'évaluation permettant la comparaison et des mécanismes de transfert. La diffusion des pratiques est conditionnée par le contexte, notamment les capacités administratives et financières et des compétences scientifiques et techniques. Le renforcement des capacités est une des composantes de la diffusion des meilleures pratiques. Du fait de l'importance du contexte, certains préfèrent se limiter au qualificatif de bonnes

pratiques car il n'y aurait pas de meilleures pratiques dans l'absolu. D'autres considèrent qu'il est plus facile d'identifier les mauvaises pratiques que les bonnes.

**meilleures techniques disponibles (MTD)** [best available techniques ; BAT]

«le stade de développement le plus efficace et avancé des activités et de leurs modes d'exploitation, démontrant l'aptitude pratique de techniques particulières à constituer, en principe, la base des valeurs limites d'émission visant à éviter et, lorsque cela s'avère impossible, à réduire de manière générale les émissions et l'impact sur l'environnement dans son ensemble. Par:

- «techniques», on entend aussi bien les techniques employées que la manière dont l'installation est conçue, construite, entretenue, exploitée et mise à l'arrêt,

- «disponibles», on entend les techniques mises au point sur une échelle permettant de les appliquer dans le contexte du secteur industriel concerné, dans des conditions économiquement et techniquement viables, en prenant en considération les coûts et les avantages, que ces techniques soient utilisées ou produites ou non sur le territoire de l'État membre intéressé, pour autant que l'exploitant concerné puisse y avoir accès dans des conditions raisonnables,

- «meilleures», on entend les techniques les plus efficaces pour atteindre un niveau général élevé de protection de l'environnement dans son ensemble.

Dans la détermination des meilleures techniques disponibles, il convient de prendre particulièrement en considération les éléments énumérés à l'annexe IV (de la directive IPCC); {188}

**mesure de sécurité**

«Moyen qui élimine un phénomène dangereux ou réduit un risque.»{59}

**mesures d'adaptation**

Ian Burton propose en 1993 en typologie des réponses au changement climatique :

supporter les pertes : l'inaction c'est la réponse de référence

partager les pertes : par solidarité communautaire, réallocation de fonds publics ou de systèmes d'assurance

modifier la menace : protection locale en anticipant certains événements naturels, ou plus globale par la réduction des émissions des gaz à effet de serre

prévenir les effets : modifier les comportements pour réduire l'impact du changement climatique

changer d'utilisation : des terres et de l'occupation du territoire

changer de lieu : les migrations

développer la recherche. d'après {154}

**mesures préventives** [precautionary measures]

**méta-données** [meta-data]

«Description de bases de données.»{102}

**méta-information** [meta-information]

«Description de ressources d'informations générales.»{102}

**méta-système** [metasystem]

«Système couvrant un système de logique inférieure, et ainsi capable de formuler des propositions, de débattre de critères, ou d'exercer des régulations pour des systèmes qui sont eux-mêmes logiquement incapables de telles formulations et de tels débats, ou de telles régulations.»Van Gigch cit in {5} p 216

**méthode d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre** [Greenhouse Gas Assessment Methodology (GGAM)]

«Méthode permettant l'estimation de l'ampleur des réductions des émissions de gaz à effet de serre. Il est conçu pour estimer les réductions résultant d'un projet particulier et les comparer avec les émissions qui auraient résulté si le projet n'avait pas été mis en œuvre.» {47}

**méthode de la prévention** [prevention cost approach]

«Technique d'estimation des externalités où l'on se sert des coûts de prévention des dommages pour obtenir une approximation du coût du dommage lui-même pour la société.»{15}

**méthode de l'évaluation contingente** [contingent valuation method]

«Technique d'évaluation où l'on demande directement aux gens quelle somme ils sont prêts à payer/accepter pour une amélioration/une dégradation de la qualité de l'environnement. Elle se fonde sur la méthode de la préférence déclarée ; c'est la seule technique qui permette d'estimer les valeurs d'existence.»{15}

**méthode des risques** [risk approach]

«Technique d'estimation des externalités où les coûts externes sont déduits des primes correspondant aux facteurs de risque (coûts des assurances ou de la diversification des risques, par exemple).»{15}

**métropolisation** [metropolitization, metropolization]

«Concentration croissante de la population d'un pays, d'une région dans de grandes agglomérations»{4}

**mise en œuvre conjointe** [joint implementation]

«Ce mécanisme (établi par l'article 6 du Protocole de Kyoto) permet à un pays de l'Annexe B qui finance un projet permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un autre pays développé de recevoir en contrepartie de ce financement des crédits sous forme d'unités de réduction des émissions (ERU). Les ERU sont ajoutés au quota d'émissions du pays investisseur et déduits du quota du pays hôte du projet. Le pays qui finance le projet doit donc réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre dans une moindre mesure qu'en l'absence de ces crédits. Ce mécanisme ne peut être utilisé qu'à titre complémentaire à des mesures domestiques.» {27}

**mise en place de capacités**

«elle diffère du renforcement des capacités, qui consolide une base de capacités préexistante. L'objectif du renforcement des capacités et de la mise en place de capacités est d'aider les gouvernements, les organisations et les gens à atteindre un niveau d'autonomie suffisant pour leur permettre de gérer efficacement leurs propres affaires.» {25}

### **mise en réserve de permis d'émissions, banking**

[banking]

«Mécanisme de flexibilité temporelle prévu par l'article 3 (alinéa 13) du Protocole de Kyoto par lequel les Parties peuvent reporter à une période ultérieure la partie de leur quota d'émissions qu'ils auraient en excès pour une période déterminée.» {27}

«Les permis d'émission non utilisés peuvent être mis en réserve pour des périodes ultérieures. Cet élément de souplesse accroît l'efficacité écologique du dispositif à court terme (certains pays pourraient être incités à aller au-delà de leurs engagements), sans la réduire à long terme. Ce mécanisme constitue par ailleurs une garantie pour le cas où les échanges de permis démarreraient difficilement, ainsi qu'une source d'efficacité économique : les réductions d'émission pourront être effectuées «en avance» si cela s'avère économiquement avantageux. Ce mécanisme de flexibilité intertemporelle devrait notamment entraîner l'apparition de «marchés dérivés» de permis d'émission, c'est-à-dire de négoce de permis pour des périodes futures, sous réserve que le prolongement des objectifs quantitatifs au-delà de 2012 apparaisse crédible.» {67}

Commentaire : il s'agit de valoriser l'anticipation des engagements, mais pas de reporter l'obligation de conformité à des périodes ultérieures. Le terme de banking est aussi utilisé en français.

**mobilité** [mobility]

### **modèle ascendant**

«Les modèles ascendants intègrent des études détaillées de coûts de conception d'un grand nombre de technologies actuelles et prévues et tiennent compte de la consommation d'énergie de façon très détaillée...» (p.XI) {41}

### **modèle descendant**

«Les modèles descendants sont des modèles globaux prenant en compte l'ensemble de la macro-économie (...) permettent de prévoir les interactions à grande échelle devant se produire entre les divers secteurs de l'économie, et notamment entre le secteur énergétique et le reste de l'économie.» (p.XI) {41}

### **modèle économique** [economic model]

«Représentation schématisée et chiffrée de l'évolution économique d'un pays pendant une période donnée à partir de ses caractéristiques (démographie, circulation de la monnaie et des biens, profit, épargne, investissement, consommation, etc.) et des relations de cause à effet qui unissent ces variables.

Note(s): On peut dire que l'économétrie cherche à exprimer les rapports économiques dont la théorie affirme l'existence sous une forme mathématique. Comme toutes les variables économiques sont interdépendantes, des équations isolées ne suffisent pas, il faut un système entre de telles équations. Ces systèmes sont appelés modèles économiques.» {16}

### **modification de l'exploitation, modification substantielle** [change in operation, substantial change]

«Modification de l'exploitation : une modification des caractéristiques ou du fonctionnement, ou une

extension de l'installation pouvant entraîner des conséquences pour l'environnement;

Modification substantielle : une modification de l'exploitation qui, de l'avis de l'autorité compétente, peut avoir des incidences négatives et significatives sur les personnes ou sur l'environnement;» {188}

### **Morgan Capital Stanley Index (MCSI)**

#### **morphologie urbaine** [urban morphologies]

«Formes et structures des espaces bâtis et non bâtis d'une ville.» {4}

#### **motivation**

«Ensemble de comportements qui conduisent un groupe d'agents à rapprocher leurs fonctions de préférence, de manière à établir un classement rendant compatibles les valeurs qu'ils attachent aux conséquences des actions à entreprendre.» {46}

#### **NIMBY (Not In My Back Yard / «Surtout pas chez moi»)**

«Attitude fréquente qui consiste à approuver un projet sous réserve qu'il se fasse ailleurs.» {4}

#### **niveau de référence** [baseline]

«Le point de référence pour calculer les coûts incrémentaux. Le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) finance la différence entre le coût d'un projet entrepris avec des objectifs en matière d'environnement global et le coût d'un projet identique sans considération environnementale. Cette même référence de base servira à créditer des droits à polluer dans le cadre des mécanismes de flexibilité de Kyoto : le Mécanisme pour un Développement Propre ou la Mise en œuvre conjointe

Il s'agit du niveau historique à partir duquel sont calculées les évolutions ultérieures d'émissions de gaz à effet de serre. La détermination de cette grandeur qui peut se faire de manière micro-économique ou macro-économique est d'une importance cruciale pour déterminer le niveau d'additionnalité des réductions ressortant de projets mis en œuvre dans le cadre du Mécanisme pour un Développement Propre ou de Mise en œuvre conjointe.» {27}

«La clé de la mesure des réductions d'émission est le niveau de référence d'un projet. Ce problème est largement débattu. Le niveau de référence descendant [top-down baseline] est dérivé de taux d'émission existants au niveau national ou sectoriel, ou établit un objectif de niveau d'émission pour une compagnie, un secteur ou un pays. La définition de niveaux de référence par approche ascendante [bottom-up baseline] part d'une technologie spécifique ou un cas de référence et est réalisée au cas par cas.» {104}

#### **niveau sans regret** ["no regrets" level]

«Niveau d'internalisation auquel les individus ou les entreprises obtiennent un avantage net personnel ou privé (économies sur la facture de carburant, par exemple) supérieur à la perte de bien-être qu'entraîne une action donnée des pouvoirs publics. L'existence de mesures «sans regret» tendra à accroître l'acceptabilité politique des mesures d'internalisation.» {15}

## **norme**

«La directive 83/189/CEE indique que «la norme est une spécification technique approuvée par un organisme reconnu à activité normative pour application répétée ou continue, dont l'observation n'est pas obligatoire». Le guide ISO/CEI précise, en outre, qu'il s'agit «d'un document établi par consensus, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné». Qu'est-ce qu'une norme ? C'est un document élaboré en consensus par l'ensemble des acteurs d'un marché : producteurs, utilisateurs, laboratoires, pouvoirs publics, consommateurs...» {105}

## **norme de qualité environnementale** [environmental quality standard]

«une série d'exigences devant être satisfaites à un moment donné par un environnement donné ou une partie spécifique de celui-ci, telles que spécifiées dans la législation communautaire.» {188}

## **notation sociétale**

«évaluation externe donnant lieu à une note sur les aspects tels que dons et mécénat, environnement, engagements dans la communauté, promotion des femmes et des minorités, conditions de travail et respect des droits des travailleurs, etc...»{152}

## **nuisance**

«Notion subjective attachée au confort humain, à des perceptions esthétiques ou culturelles.»{106}

## **nuisible**

«Les arrêtés préfectoraux dressent chaque année la liste des animaux «nuisibles» à éliminer par tous les moyens. Cette décision n'étant soumise qu'à la pression des groupes d'intérêt, sans aucun critère scientifique, et tous les animaux ayant un rôle à jouer dans leur écosystème, la notion de «nuisible» n'est pas retenue par les écologistes, qui attaquent régulièrement les arrêtés «nuisibles» devant les tribunaux administratifs. Seuls peuvent poser des problèmes les animaux introduits artificiellement, par des éleveurs (rat musqué), des chasseurs (lapin de Floride), des particuliers (tortue de Floride), ou dont les milieux ont été perturbés par l'homme (élimination des prédateurs naturels).» {11}

## **objectif**

«Désigne un but à atteindre à court ou moyen terme et conduit à des résultats tangibles.»{5} p 264

## **objectif environnemental** [environmental objective ]

«But environnemental général qu'un organisme se fixe, résultant de la politique environnementale, et quantifié dans les cas où cela est possible.»{12}

«but environnemental général qu'un organisme se fixe, résultant de la politique environnementale, et quantifié dans la mesure du possible». (ISO 14001:1996) {109}

## **objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions** [Quantified Emission Limitation and Reduction objectives (QELROS)]

Dès 1992 le débat à Rio s'est cristallisé autour de deux méthodes de négociation : fallait-il viser un

accord sur les objectifs quantifiés répartis par pays (futur QELROS) ou sur une harmonisation de politiques et mesures parmi lesquels la taxe carbone? L'article 3 du Protocole de Kyoto en 1997 établit des réductions quantifiées.

## **objet**

«Activité, événement, condition, système de management, relatifs à l'environnement et/ou informations y afférent.» {21}

## **obligation redditionnelle (obligation de rendre compte, obligation de justification)** [accountability]

«L'obligation d'un employé, d'un agent ou de toute autre personne d'assumer la responsabilité ou de répondre d'un travail, d'une mesure ou du défaut d'agir conformément à l'autorité qui a été déléguée. L'aspect évident d'être responsable.» {44}

«Obligation faite à un fonctionnaire de rendre compte aux parties prenantes de la façon dont il a utilisé les pouvoirs qui lui étaient confiés et s'est acquitté de ses obligations, a donné suite aux critiques ou demandes qui avaient été formulées et a accepté d'assumer (une partie de) la responsabilité de l'échec, de l'incompétence ou de la fraude.

Les systèmes existant en matière d'obligation redditionnelle des fonctionnaires peuvent être interorganisations, comme dans le cas de différents services gouvernementaux, propres à une organisation, entre superviseurs et subordonnés, ou externes à l'organisation, par exemple lorsqu'une organisation et ses fonctionnaires doivent rendre compte directement aux clients ou aux parties prenantes. Les systèmes en question peuvent aborder à la fois les questions liées à la personne qui occupe une fonction et à la nature des décisions prises par cette personne.

L'obligation redditionnelle passe par la liberté de l'information, la capacité des parties prenantes de s'organiser et la primauté du droit.» {25}

«Méthode organisationnelle qui oblige le (ou la) gestionnaire à rendre des comptes en fonctions de paramètres qu'il a préalablement acceptés». «Obligation imposée à un gestionnaire (dirigeant, administrateur public, etc.) par la loi, un règlement ou un contrat, de démontrer qu'il a géré ou contrôlé, en conformité avec certaines conditions explicites ou implicites, les ressources qui lui sont confiées». {16}

Remarque : L'Office de la Langue Française recommande d'éviter en français le terme d'imputabilité.

## **observance (conformité, respect des obligations)** [compliance]

«Ensemble des règles de surveillance et de sanction. Pilier de l'efficacité de la convention à long terme. Questions : Dans quelle mesure les réductions peuvent-elles être reportées à plus tard ? Les pénalités sont-elles financières ? Ou sous forme de réduction supplémentaire à accomplir ?» {154}

«La vérification de la conformité aux engagements de Kyoto est un point essentiel. Les modalités de la vérification, l'organisation qui en sera chargé, les sanctions possibles font l'objet d'après discussions. Un système global d'application automatique une fois les règles expressément établies, un système dissuasif et gradué ouvrant la possibilité de sanctions et de pénalités et notamment demandé par la France.»{166}

«Sur le plan des responsabilités, l'une des questions est de savoir si l'acheteur d'une unité de quantité attribuée [Assigned Amount Units AAUs] peut l'utiliser si la partie qui les lui vend n'est pas en conformité, c'est à dire pratiquer une survente.» {167}

Quelles sont les règles de responsabilité, si une partie a transféré des droits en quantité qui la met en non-conformité ? Les différents systèmes en discussion identifient le rôle de l'attention [beware] et celui de la responsabilité [liability], rôles assumés soit par l'acheteur soit par le vendeur. Les différentes règles de conformité doivent être évaluées selon les critères : d'efficacité environnementale, du coût pour les participants, de la confiance du marché, des exigences institutionnelles et de la faisabilité. d'après {167}

### **Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE)**

«lancé en juin 2000 pour contribuer à dynamiser en France le développement de l'éthique, de la notation sociétale des entreprises, et le gouvernement d'entreprises.» {152}

### **odonyme**

En toponymie : «Nom propre qui désigne une voie de communication : chemin, route, rue, ... Exemples : Route Napoléon, Autoroute du Soleil, Sentier des Trois Pays, Route Forestière de la Cerisaie, Chemin de Terminiers.» {51}

### **ontologie**

«Partie de la philosophie qui s'occupe de l'être, de sa nature.» {22}

### **ontologique (vision)**

«Vision organique, explicite CE QU'EST le système, en tant que réseau d'organes opérants.» {107}

### **optimum de second rang** [second-best (option, policy)]

«Se dit d'une mesure qui ne correspond pas à la solution théoriquement optimale, mais qui va au moins en partie dans le sens de cet optimum et qui constitue la meilleure des politiques ou des mesures non optimales auxquelles il est possible de faire appel.» {15}

### **Organe Subsidiaire d'Exécution (SBI), synonyme : organe subsidiaire de mise en œuvre** [subsidiary body for implementation (SBI)]

«Il a été créé par la Convention cadre sur les changements climatiques (article 10), il est chargé de fournir à la Conférence des parties des recommandations visant la mise en œuvre effective de la Convention. Sa mission a été étendue dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto (article 15 du Protocole).» {27}

«Cet organe, ouvert à la participation de toutes les Parties, est composé de représentants des gouvernements, experts dans le domaine des changements climatiques.» {32} art. 10

### **Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique (OSCST)** [Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice (SBSTA)]

«L'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique est chargé de fournir en temps

opportun à la Conférence des parties et, le cas échéant, à ses autres organes subsidiaires des renseignements et des avis sur les aspects scientifiques et technologiques de la Convention. Cet organe, ouvert à la participation de toutes les Parties, est multidisciplinaire. Il est composé de représentants des gouvernements faisant autorité dans leur domaine de compétence. Il rend régulièrement compte de tous les aspects de ses travaux à la Conférence des parties.» {32} art. 9

«Institué par la Convention cadre sur les changements climatiques (article 9), il est chargé de fournir à la Conférence des parties des renseignements et des avis sur les aspects scientifiques et technologiques de la Convention. Sa mission a été étendue dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto (article 15 du Protocole).» {27}

### **organisation**

«Unité économique de coordination ayant des frontières identifiables et fonctionnant de façon relativement continue, en vue d'atteindre un objectif ou un ensemble d'objectifs partagés par les membres participant.» S.P. Robbins cité in {46}

«L'organisation apparaît à la charnière du marché et des institutions. Assujettie aux contraintes produites par l'environnement institutionnel, elle peut les modifier ou les infléchir en raison de sa taille : de même qu'elle a un pouvoir de marché, si petit et si local soit il, elle a un pouvoir sur les institutions.» {46}

### **organisation**

«Groupe social doté d'une structure visant à atteindre des objectifs collectifs. Les organisations sont la base d'une action collective constructive.» {25}

### **organisation d'intégration économique régionale**

[regional economic integration organization]

Selon la Convention sur la désertification «l'expression «organisation d'intégration économique régionale» désigne une organisation constituée par des Etats souverains d'une région donnée, qui a compétence à l'égard des questions régies par la présente Convention et qui a été dûment habilitée, selon ses procédures internes, à signer, ratifier, accepter ou approuver la Convention ou à y adhérer.» {151}

Selon la Convention sur les Changements Climatiques : «On entend par Organisation régionale d'intégration économique une organisation constituée par des Etats souverains d'une région donnée qui a compétence dans des domaines régis par la présente Convention ou ses protocoles et a été dûment autorisée, selon ses procédures internes, à signer, à ratifier, à accepter ou à approuver lesdits instruments ou à y adhérer.» {32}

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «toute organisation constituée par des Etats souverains d'une région donnée, à laquelle ces Etats membres ont transféré des compétences en ce qui concerne les questions régies par la présente Convention et qui a été dûment mandatée, conformément à ses procédures internes, pour signer, ratifier, accepter, approuver ladite Convention ou y adhérer.» {149}

### **organisations de la société civile**

«la myriade d'associations autour desquelles la société s'organise volontairement et qui représentent un large éventail d'intérêts et de liens, de l'origine ethnique et religieuse, à la protection de l'environnement ou des droits de l'homme, en passant par des intérêts communs sur le plan de la profession, du développement ou des loisirs.» {25}

### **organisations non gouvernementales (ONG) [non-governmental organizations (NGO)]**

#### **organisme [organisation]**

«Compagnies, société, firme, entreprise, autorité ou institution, ou partie ou combinaison de celles-ci, à responsabilité limitée ou d'un autre statut, de droit public ou privé, qui a sa propre structure fonctionnelle ou administrative. Note : dans les organismes constitués de plusieurs unités opérationnelles, une unité isolée peut être définie comme un organisme».

(ISO 14001:1996){109}

«Compagnie, société, firme, entreprise, autorité ou institution, ou partie ou combinaison de celles-ci, à responsabilité limitée ou d'un autre statut, de droit public ou privé, qui a sa propre structure fonctionnelle et administrative.»{12}

#### **organisme de conformité [compliance body]**

«Le titre formel de l'organisme de conformité fait l'objet des discussions de la COP6 sur ses futures attributions. En anglais les titres suivants sont envisagés : [compliance institution, compliance authority, compliance committee, compliance system, procedures and mechanisms related to compliance...] On envisage un organisme à deux branches dont les attributions et les noms sont aussi en discussion : [falicitative branch] ou [consultative branch] pour la première et [enforcement branch] ou [compliance branch] pour la seconde.» {178} pp 26-27

#### **organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)**

«Il permet aux souscripteurs de bénéficier d'une gestion collective de leurs placements. Il en existe de deux sortes, les SICAV et les FCP.»{152}

#### **oronyme**

En toponymie : «Nom propre attribué à un accident de relief comme une montagne, une colline ou un ravin. Exemples : Montagne de Lure, Côte Garin, Combe de la Sapée, Vallon de Biriau, Serre Longue, Ravin des Baumes, Pech Arnaud, Mourre de Ferran, Aven du Rousti.» {51}

#### **panoplies de mesures et des outils [set of measures / actions and tools]**

«Les instruments économiques visant à lutter contre la pollution viennent s'ajouter – en jouant un rôle tantôt important, tantôt secondaire – à des panoplies dans lesquelles ils sont associés à des instruments de type autoritaire. A cet égard, aucun changement réel n'a pu être observé par rapport à l'enquête de 1994, si ce n'est peut-être l'essor des approches volontaires dans ces panoplies.» {78}

#### **paradigme**

«(du gr paradeigma: exemple, du verbe montrer) Terme utilisé en linguistique et en philosophie. Remis en scène par l'épistémologue Th. Kuhn autour de

1960. Déf. générale: Ensemble des traits caractérisant un mode d'interaction avec le monde. Peut se définir à différents niveaux: Perception: Façon de percevoir, d'appréhender le monde. Science: Base de connaissances communes. Epistémologie: Grille de lecture. Trame théorique et hypothèses sur lesquelles repose toute science, et qui gouvernent la façon dont le scientifique pense et interprète les résultats de ses expériences. «Attracteur sémantique qui organise une partie du champ du savoir servant de contrainte et de stimulant» (Giré). Culture: Attitude liée à une représentation du monde. Méthodologie: Moyens de traitement. (Ex: médecine physicaliste / médecine holistique). Outils: Moyens d'action. (Ex: prise de médicaments / prise en charge). Réductionnisme Attitude qui consiste à réduire un système ou des phénomènes complexes à leurs composants plus simples et à considérer ces derniers comme plus fondamentaux que la totalité complexe. (Voir holisme).» {22}

#### **partage de la charge [burden sharing]**

#### **participation**

«Littéralement, fait de prendre part. Il s'agit pour les personnes concernées par les questions de gouvernance de savoir si la participation est efficace. La participation est efficace lorsque les membres du groupe ont des possibilités suffisantes et égales d'inscrire les questions à l'ordre du jour et d'exprimer leurs préférences quant aux résultats dans le cadre du processus de prise de décisions. La participation peut être directe ou s'exercer par l'intermédiaire de représentants légitimes.» {25}

#### **participation du public [public participation]**

«La participation du public est l'association en tant que partie prenante du public à un processus. On peut distinguer huit principaux procédés d'association du public, classés du moins participatif au plus participatif. Les trois premiers utilisés seuls ne conduisent pas à une véritable participation du public. Les trois derniers génèrent un véritable processus intégré de participation.

- Information : action de donner (unilatéralement) des renseignements
- Consultation : action de solliciter un avis
- Concertation : action d'échanger des avis (préétablis) et de rechercher un compromis
- Dialogue : action d'échanger mutuellement et équitablement des points de vue et propositions
- Implication : action de s'engager dans un processus ou d'y engager sa responsabilité
- Participation : action de s'associer activement à un processus
- Appropriation : action de faire sien et de s'emparer en tant que partie prenante
- Adhésion : action de s'allier et de partager totalement les objectifs.» {4}

#### **participation publique [public involvement]**

«Engagement du public dans le processus de prise de décision d'une organisation.»{26}

**parties intéressées** (parties prenantes, société civile, principaux groupes de l'Agenda 21, public concerné) [stakeholders, civil society, major groups, interested parties]

«*littéralement, » des détenteurs d'enjeux», ceux qui sont «parties prenantes» du développement de l'entreprise. Ce qui revient désormais à considérer ses relations avec les salariés, avec les clients/fournisseurs, avec les sous-traitants... plus largement que la vision néoclassique qui n'entendait par partie prenante que les relations avec les actionnaires. Le terme apparaît aux Etats-Unis au début des années 60 pour désigner l'ensemble des agents qui affectent l'activité économique de l'entreprise, les actionnaires bien sûr mais aussi les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les concurrents, les diverses collectivités dans leur ensemble. Autrement dit cette théorie [stakeholders theory] propose une vision systémique des rapports que l'entreprise entretient avec son environnement social et naturel. C'est un appel à la prise en compte des acteurs dans et autour de l'entreprise afin de réaliser au mieux les arbitrages entre les intérêts de chacune de ces catégories.»{152}*

«*Individu ou groupe concerné ou affecté par la performance environnementale d'un organisme.»{12}*  
«*Personne qui touche un mandat de paiement en qualité de créancier de l'État, du département, de la commune, d'un établissement public.»{6}* droit, 1985  
«*Groupe ou particulier qui est directement touché par les incidences financières ou autres d'une affaire, d'une entreprise.»{6}* Finance, gestion, 1999  
«*Groupes d'individus, organisations ou compagnies qui affectent et / ou sont affectés par une compagnie, par exemple : actionnaires, clients, employés, partenaires économiques, ONG, collectivité locale.»{108}*

Note : le terme anglais de [stakeholders] «qui possèdent un enjeu» fait pendant à celui de [shareholders] les actionnaires, le jeu de mot est intraduisible en français.

L'ISO utilise comme équivalent anglais [interested party]{109}. La Convention d'Aarhus utilise le terme de public concerné. Nous préférons le terme de parties intéressées, qui a un double sens car les parties ont un intérêt à faire valoir, et il s'intéressent à la question.

Les associations ou Organisations non gouvernementales (ONG), les organisations d'entreprises, les milieux scientifiques forment les parties intéressées impliquées dans le débat sur le climat. A ce titre ils sont consultés et participent à titre consultatif aux différentes institutions. Dans le cadre plus général, l'Agenda 21 considère l'engagement et la participation réelle de tous les groupes sociaux comme une condition du développement durable. La Section III de l'Agenda 21 qui porte sur le renforcement du rôle des principaux groupes (principaux groupes, [major groups]) en donne la liste : les femmes, les enfants et les jeunes, les communautés de populations autochtones, les organisations non gouvernementales, les collectivités locales, les travailleurs et leurs syndicats, le commerce et l'industrie, la communauté scientifique et technique, les agriculteurs.

**passager clandestin** [free rider]

«*Un acteur qui bénéficie d'un bien collectif sans contribuer à la production ou au maintien de ce bien.* Trad.{110}

Commentaire : c'est le principal obstacle à la gestion des biens publics.

**patrimoine**

«*Ensemble des richesses acquises au cours du temps, que chacun reçoit en héritage. Le patrimoine naturel est représenté par la diversité des espèces, des milieux, et commun à l'humanité. Le panda de Chine et les pyramides d'Egypte appartiennent au patrimoine mondial de l'humanité. Cette notion est contestée par des écologistes, qui la jugent anthropocentriste et possessive.»{11}*

**patrimoine rural**

«*En matière de patrimoine rural, plusieurs champs d'action peuvent être envisagés comme autant de ressources pouvant faire l'objet d'un développement intégré, porteur d'avenir, et respectueux des valeurs héritées :*

- les ressources naturelles elles-mêmes, vues comme un capital dont nous ne sommes que les fiduciaires : les terres en culture, les eaux, la qualité de l'air, les forêts avec leurs flores et leurs faunes, les paysages naturels, etc. ;
- le patrimoine génétique soit végétal, soit animal dont la préservation active est essentielle au maintien de la bio-diversité ;
- les ressources culturelles : soit d'ordre intangible, comme les savoirs, les savoir-faire, les traditions orales, culinaires, médicinales et autres ; soit de nature tangible, comme les ressources archéologiques, les paysages aménagés, les architectures domestiques, civiles ou religieuses, les aménagements, les structures, les ouvrages civils, etc. ;
- les productions artisanales ou industrielles, les biens et les services directement issus de ou associés aux espaces ruraux, en autant qu'ils mettent en valeur les ressources d'une façon respectueuse, durable et pérenne.

*De surcroît, les ruraux sont les héritiers d'une culture fondée sur un rapport au temps et à l'espace différent qu'ils doivent sauvegarder, chérir et développer et dont l'ensemble de la société doit être respectueuse. Aussi, le monde rural a une économie qui inclut la production propre de biens et de services qui fonde son développement. Les ruraux, leurs communautés et l'ensemble des acteurs socioéconomiques ont le devoir de protéger et de développer l'ensemble des patrimoines du monde rural.» {111}*

**pays développés Parties** [developed country Parties]

«*l'expression «pays développés Parties» désigne les pays développés Parties et les organisations d'intégration économique régionale composées de pays développés.»{151}*

**pays d'origine des ressources génétiques** [country of origin of genetic resources]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «*pays qui possède ces ressources génétiques dans des conditions in situ.*»{149}

**pays fournisseur de ressources génétiques** [country providing genetic resources]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «*tout pays qui fournit des ressources génétiques*

récoltées auprès de sources *in situ*, y compris les populations d'espèces sauvages ou domestiquées, ou prélevées auprès de sources *ex situ*, qu'elles soient ou non originaires de ce pays.»{149}

**pays touchés** [affected countries]

«l'expression «pays touchés» désigne les pays dont la totalité ou une partie des terres sont touchées;»{151}

**paysage** [landscape]

«Ensemble de zones territoriales qui se distinguent par des différences dans les formes de relief, la végétation, l'utilisation et des caractéristiques d'ordre esthétique.» {156}

**pédagogie, andragogie** [pedagogy, andragogy]

«La pédagogie, mot formé à partir des mots grecs «pais, paidos», enfant, et «agogos», conduire, est «la science de l'éducation des enfants». 2 L'andragogie, mot formé à partir des mots grecs «aner, andros», homme, et «agogos», est «la science de qualification des adultes». 3 La différence entre les deux sciences est que la pédagogie fait appel à des techniques de découverte, allant de la compréhension vers la mise en pratique, adaptée à la jeunesse des mentalités, alors que l'andragogie utilise l'expérience et les savoir-faire pour dégager de la compréhension. Les méthodes andragogiques sont la plupart du temps inverses des méthodes pédagogiques, surtout lorsqu'elles sont destinées à des personnes gardant un très mauvais souvenir de leur scolarité.» {4}

**pensée systémique**

«Découvrir, maîtriser et accepter les principes généraux d'un système de façon à surmonter les échecs par rapport à des objectifs complexes. Dès qu'une personne maîtrise les principes, elle peut devenir de plus en plus compétente pour manier les détails, puisque les principes aident les gens à se tenir dans la bonne voie lorsqu'ils traitent l'information et les décisions nécessaires dans une planification à long terme.» {19}

**performance environnementale** [environmental performance]

«Résultats obtenus par la direction d'un organisme concernant ses aspects environnementaux.»{109}

«Résultats mesurables du système de management environnemental, en relation avec la maîtrise par l'organisme de ses aspects environnementaux, sur la base de sa politique environnementale, de ses objectifs et cibles environnementaux.»{12}

«Résultats obtenus par la direction d'un organisme concernant ses aspects environnementaux. Dans le cas des systèmes de management environnemental, les résultats peuvent être mesurés par rapport à la politique, aux cibles et objectifs environnementaux d'un organisme». Note : Cette définition est celle de la norme 14031 de 1999, elle diffère de celle des normes ISO 14001:1996 et ISO 14004:1996.{109}

**période d'engagement** [commitment period]

Pour le Protocole de Kyoto la période d'engagement de réduction de gaz à effet de serre porte sur les années 2008-2012.

**périurbain, rurbain, suburbain** [peri-urban, rurban, suburban]

«Périurbain : «situé au voisinage immédiat d'une ville», terme utilisé pour désigner des activités s'implantant hors des agglomérations ou des zones métropolitaines, mais à leur proximité immédiate, de façon non maîtrisée et sans aucune intégration dans un plan d'ensemble ou une politique de développement.

Rurbain : tendance à «l'urbanisation des zones rurales», par extension «fonctionnant de façon urbaine ou métropolisée en zone rurale».

Suburbain : «qui est à la périphérie immédiate d'une ville», 1 terme utilisé pour désigner le développement urbain autour des villes, les extensions urbaines organisées ou maîtrisées, les «banlieues» européennes ou les «suburbia» nord américaines.» {4}

**permis permanent** [eternal permit]

**perturbation anthropique** [anthropogenic interference]

Perturbation d'équilibres naturels du fait des activités humaines qui conduisent à des émissions d'effluents gazeux, liquides ou solides, ou des prélèvements.

«La composition chimique de l'atmosphère découle d'échanges continus entre atmosphère, océan, sol et végétation. L'impact anthropique produit une perturbation des cycles naturels. Parmi ces cycles, citons celui du carbone. Les différentes activités humaines (utilisation de l'énergie fossile, déforestation, feux de forêts et modifications des sols dues au développement de l'agriculture) génèrent un excédent de l'ordre de 8 milliards de tonnes par an de carbone. Il y a bien modification du cycle naturel.» {179}

**Petits Etats Insulaires en Développement** [Small Island Developing State (SIDS)]

**peuplement** [stand]

«Ensemble d'arbres ayant une uniformité jugée suffisante quant à sa composition, sa structure, son âge, sa répartition, son état sanitaire, etc., pour se distinguer des peuplements voisins, et pouvant ainsi former une unité élémentaire sylvicole ou d'aménagement.» {156}

**phase pilote** [pilot phase]

Phase qui a permis de mettre en place des projets de façon expérimentale avant que les mécanismes de flexibilité entrent en vigueur en même temps le Protocole de Kyoto.

**photosynthèse** [photosynthesis]

«Le processus biologique dans les cellules contenant de la chlorophylle et qui convertit la lumière du soleil, le CO<sub>2</sub>, l'eau et les nutriments en matière végétale (biomasse). Toutes les chaînes alimentaires qui soutiennent la vie animale - y compris la nôtre - reposent sur cette matière végétale.»{10}

«Production de glucides (sucres) par les plantes (et certaines bactéries) à partir de l'eau et du gaz carbonique (dioxyde de carbone ou CO<sub>2</sub>) de l'air qu'elles peuvent fixer grâce à la chlorophylle, en employant comme source d'énergie la lumière (solaire).» {27}

**plan** [plan]

«*inscription dans un territoire des politiques et programmes.*»{81}

Commentaire : Utilisé dans le contexte de la Directive européenne sur l'évaluation environnementale des politiques plans et programmes [on the assessment of the effects of certain plans and programmes on the environment]

**Plan d'épargne entreprise à long terme (PELT ou PEELT)**

«*C'est la version retraitée du Plan d'épargne entreprise (PEE). (Voir épargne salariale).*»{152}

**pluridisciplinaire**

«*Synonyme de multidisciplinaire et s'appliquant à des activités ou des projets faisant appel à des spécialistes de plusieurs disciplines. Ne pas confondre avec interdisciplinaire ou transdisciplinaire.*» {22}

**pluridisciplinarité (multidisciplinarité)**

[pluridisciplinarity, multidisciplinary]

«*Approche d'un problème ou d'un projet par plusieurs spécialistes, compétents dans des disciplines différentes. Les différentes études sectorielles conduites par les spécialistes dans chaque discipline font l'objet d'un tri et d'une synthèse par le pilote chargé de projet. La pluridisciplinarité est caractérisée par la juxtaposition des approches. La pluridisciplinarité peut être illustrée par l'enseignement scolaire, avec sa juxtaposition de disciplines.*» {4}

**politique**

«*Définition des grandes orientations et objectifs qu'une autorité centrale ou locale se donne dans un ou plusieurs secteurs d'activité.*»{81}

Remarque : Utilisé dans le contexte de la Directive européenne sur l'évaluation environnementale des politiques plans et programmes [on the assessment of the effects of certain plans and programmes on the environment]

**politique environnementale** [environmental policy]

«*déclaration par l'organisme de ses intentions et de ses principes relativement à sa performance environnementale globale, qui fournit un cadre à l'action et à l'établissement de ses objectifs et cibles environnementaux.*» (ISO 14001:1996){109}

**politique intégrée (décision intégrée)** [integrated policy (integrated decision)]

«*Une politique intégrée est une politique prenant en compte l'ensemble des aspects, leurs interactions et leurs liens avec les différentes activités, tant pour la démarche que pour de la participation du public. Une décision intégrée implique dès le départ l'ensemble des acteurs au processus décisionnel.*»{27}

**politiques et mesures** [policies and measures]

«*Le terme de politiques et mesures domestiques concerne les actions menées par les pays pour remplir leurs engagements de Kyoto sur leur propre territoire. On oppose souvent les politiques et mesures aux mécanismes de flexibilité qui permettent qu'un pays puisse bénéficier de crédit de pollution pour des actions menées dans un autre pays.*»{27}

**pollueur** [polluter]

Dans le contexte réglementaire ou fiscal, la notion de pollueur n'est pas aussi immédiate que le sens commun du terme. Sur le plan réglementaire le pollueur est celui qui n'est pas conforme à la réglementation et qui est donc susceptible de sanctions. Sur le plan économique, l'OCDE qui a développé le principe de pollueur/payeur précise «*Ayant déterminé ce que le pollueur devrait payer, il reste à définir qui est le «pollueur».* Cette question n'a pratiquement pas été abordée dans les premiers textes adoptés par l'OCDE car le pollueur était bien évidemment celui dont l'activité était à l'origine de la pollution. Au niveau communautaire, le pollueur avait été défini en 1975 comme celui qui dégrade directement ou indirectement l'environnement ou crée des conditions aboutissant à sa dégradation. Pour une pollution émanant d'une installation industrielle, il s'agit normalement de l'exploitant de cette installation. Les cas des pollutions liées aux transports ou à la consommation sont plus difficiles à trancher. Pour des raisons d'efficacité économique et de facilité administrative, il est parfois utile de définir comme pollueur l'agent économique qui joue un rôle déterminant sur la pollution plutôt que l'agent à l'origine même de la pollution. Ainsi, le fabricant du véhicule pourrait être considéré comme étant le «pollueur» alors que la pollution est émise du fait de l'emploi du véhicule par son propriétaire. De même, le pollueur pourrait être le producteur de pesticides alors que la pollution résulte de l'utilisation plus ou moins appropriée de ces pesticides.

L'imprécision sur la détermination du pollueur a été levée dans des textes particuliers. Ainsi pour les déchets, le producteur de déchets peut être considéré comme étant le «pollueur» même s'il a remis ses déchets à une autre personne. Dans le domaine des pollutions accidentelles provenant d'installations dites «dangereuses», l'exploitant a été désigné par l'OCDE comme étant le «pollueur». Au contraire, dans le cas des aéroports, le «pollueur» à l'origine du bruit pourrait être le transporteur aérien, l'autorité aéroportuaire, voire même les pouvoirs publics à l'origine de la décision d'implantation de l'infrastructure. Cette imprécision reflète l'absence de canalisation claire des multiples responsabilités qui s'imbriquent dans la création de la nuisance. Elle permet de désigner comme «pollueur» l'agent économique dans la chaîne polluante sur lequel il est le plus efficace d'agir tant sur le plan économique que sur le plan administratif. Toutefois des difficultés pourraient surgir si cet agent n'était pas le même pour les différents coûts à imputer.

Le PPP n'est pas un principe de responsabilité car il ne désigne pas le «responsable» de la pollution au sens juridique. Lorsque le pollueur est désigné, celui-ci doit effectivement supporter certains coûts et indemniser les victimes, mais il peut répercuter ces coûts sur le responsable de la pollution quel qu'il soit. Le pollueur agit donc comme le garant de l'indemnisation mais non comme le responsable de la pollution. (...) Le principe pollueur/payeur n'est pas un principe d'équité, il ne vise pas à punir le pollueur mais à introduire les signaux appropriés dans le système économique afin d'intégrer les coûts d'environnement dans le processus de décision et d'aboutir à un développement durable respectueux de l'environnement.»{2}

**pollueur/payeur** [polluter pays]

Voir principe pollueur/payeur

**pollution** [pollution]

«toute intervention de l'homme dans les équilibres naturels par la mise en circulation de substances toxiques, nuisibles, ou encombrantes, qui troublent ou empêchent l'évolution naturelle du milieu.»

«l'introduction directe ou indirecte, par l'activité humaine, de substances, de vibrations, de chaleur ou de bruit dans l'air, l'eau ou le sol, susceptibles de porter atteinte à la santé humaine ou à la qualité de l'environnement, d'entraîner des détériorations aux biens matériels, une détérioration ou une entrave à l'agrément de l'environnement ou à d'autres utilisations légitimes de ce dernier»{188}

**portefeuille**

«ensemble de valeurs mobilières.»{152}

**potentiel de destruction de l'ozone (PDO)** [ozone destroying potential (ODP)]

**potentiel de réchauffement**

«Les gaz à effet de serre d'origine humaine ne contribuent pas tous de la même façon à l'effet de serre. ainsi, une molécule de méthane contribue sept fois plus à l'effet de serre qu'une molécule de dioxyde carbone. La première étant trois fois plus légère que la seconde, on retrouve le coefficient de 21. C'est pourquoi, dans les stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre, on peut avoir intérêt à brûler le méthane pour le convertir en dioxyde carbone. Liste des gaz avec leur potentiel de réchauffement en masse (durée de vie) :

dioxyde de carbone : 1 (de 50 à 200 ans)  
méthane : 21 (12 ans)  
oxyde d'azote : 310 (120 ans)  
CFC-12 : 6200-7100 (50 ans)  
HCFC-22 : 1300-1400 (12 ans)  
Perfluoromthane : 6500 (50.000 ans)  
HF<sub>6</sub> : 23.900 (3.200 ans)» d'après {154}

**potentiel de réchauffement global (PRG)** [global warming potential (GWP)]

«Pour permettre de comparer entre eux les effets sur le climat des divers gaz à effet de serre, le GIEC a mis au point un indice, le «potentiel de réchauffement global» (PRG, GWP en anglais) qui est le rapport de l'effet climatique (le «forçage») d'un gaz à celui du gaz carbonique. Par construction, le PRG du gaz carbonique est donc 1.» {173}

**potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre** [GHG Reduction Potential]

Les réductions possibles d'émission de gaz à effet de serre (quantifiées en termes de réduction absolue ou en pourcentage des émissions de référence) qui peuvent être atteintes par l'usage de technologies et mesures.

**préférence déclarée** [stated preference]

«Technique d'évaluation où l'on obtient des estimations monétaires à partir des déclarations hypothétiques que font les individus au sujet de leurs préférences. On fait le plus souvent appel à un questionnaire (méthode de l'évaluation contingente, par exemple)» {15}

**préférence observée** [revealed preference]

«Technique d'évaluation où les choix des consommateurs sont observés sur le marché (achat d'un bien, par exemple)» {15}

**préférences individuelles** [individual preferences]

«L'un des enjeux de la théorie économique néoclassique est celui d'apporter un fondement rationnel aux choix publics. Un des postulats de «l'économie du bien-être» est que l'individu est le meilleur juge de ses propres préférences, supposées être ordonnées, et que les choix publics ne peuvent donc légitimement se fonder que sur une représentation des préférences individuelles. L'évaluation d'un bien ou d'un actif se fait alors en référence aux préférences des agents économiques et aux arbitrages que font ces agents placés en situation de choix. Leurs choix concourent à la formation de la demande collective pour les différents biens. La principale convention économique est ainsi de considérer que l'intérêt général ou collectif a la forme du «meilleur équilibre possible entre les préférences individuelles . » {7}

**prélèvements** [fees]

«La classification de l'OCDE utilise aussi les termes «droits» et «redevances d'utilisation» (par opposition à «impôts») ainsi que «prélèvements», sans donner de définition précise de ces termes. Dans la pratique, les termes droits et redevances sont souvent utilisés de manière interchangeable. Aussi les droits et redevances seront-ils définis comme des versements obligatoires avec contrepartie, effectués au profit soit des administrations publiques, soit d'organismes n'appartenant pas aux administrations publiques, comme un fonds pour l'environnement ou une agence de gestion des eaux.

Le terme général de «prélèvement» pourrait être interprété comme couvrant tous les types de versements obligatoires.

On notera que, selon la classification de l'OCDE, il existe des «cas limites» dans lesquels un prélèvement peut être considéré comme étant «sans contrepartie», c'est-à-dire comme un «impôt» (si le versement est effectué au profit des «administrations publiques» par opposition aux droits ou redevances) :

a lorsque le prélèvement est très supérieur au coût de la prestation fournie ;

b lorsque la redevable de la prestation n'est pas le bénéficiaire de la prestation correspondante (par exemple, un droit perçu sur l'abattage du bétail pour financer un service qui est fourni aux agriculteurs) ;

c lorsque l'Etat ne fournit pas un service déterminé en contrepartie du droit qu'il perçoit, même si un permis est délivré à celui qui acquitte le droit (par exemple, lorsque l'Etat délivre un permis de chasse, de pêche ou de port d'armes qui ne sont pas assortis du droit d'utiliser une parcelle déterminée de terres appartenant à l'Etat) ;

d lorsque les bénéficiaires de la prestation sont les personnes qui ont acquitté le droit, mais que la prestation dont chacun bénéficie n'est pas nécessairement en rapport avec le montant de ses propres versements (par exemple, le droit de commercialisation du lait acquitté par les fermiers qui sert à promouvoir la consommation de lait)».{78}

### **pression**

«Lorsque l'on parle de pression sur les ressources, on sous-entend pression de prélèvement ou d'exploitation, en insistant sur son intensité mais sans présager de la forme de cette exploitation. C'est avec le même sens que sont employés les termes de pression démographique ou pression parasitaire.» {8}

### **preuve d'audit**

«Information, enregistrement ou déclaration de faits vérifiables

Notes : La preuve d'audit, qui peut être qualitative ou quantitative, permet à l'auditeur de déterminer si les critères d'audit sont respectés. La preuve d'audit est en général basée sur des entrevues, sur l'examen de documents, l'observation des activités et des conditions, sur les résultats existants de mesurages, d'essais ou tout autre moyen dans les limites du champ de l'audit.»{21}

### **prévention/précaution [prevention / precaution]**

«La différence entre précaution (présomption de risque grave et irréversible) et prévention (risque identifié) est importante, car les deux situations conduisent à des décisions qui ne sont pas de même nature. Cette question est abordée dans le rapport officiel de la Commission française du développement durable de 1996. Au sens strict, la prévention ne peut intervenir qu'au moment où l'observation des faits et la connaissance des mécanismes en jeu permettent d'estimer les dommages (financièrement ou non), et de proposer une action qui proportionne aux coûts estimés les mesures d'évitement. Elle correspond à des risques connus pouvant être plus ou moins réduits par degrés jusqu'à un état où toute réduction se traduirait par des coûts plus élevés que les avantages escomptés. En revanche, la précaution se situe dans un domaine où l'existence et l'ampleur du risque n'est pas établie avec certitude (mais où ses conséquences peuvent être graves et irréversibles), ce qui rend difficile, voire impossible, l'estimation des enjeux.»{7}

### **primauté du droit**

«Égale protection (des personnes et des biens, ainsi que des droits économiques) et sanction en vertu de la loi. La primauté du droit s'applique aux pouvoirs publics, protégeant les citoyens contre les décisions arbitraires de l'État, et à la société dans son ensemble, régissant les relations entre intérêts privés. Elle garantit à tous les citoyens un traitement égal, ceux-ci étant des sujets de droit protégés contre les caprices des puissants. La primauté du droit est une condition préalable essentielle au respect de l'obligation redditionnelle et à la prévisibilité dans les secteurs public et privé. L'instauration et le maintien de la primauté du droit exigent la publication claire des règles, leur application sans discrimination, des mesures coercitives efficaces, des méthodes prévisibles et juridiquement applicables de révision des lois, des citoyens qui perçoivent les règles et lois comme équitables, justes ou légitimes et qui acceptent de les respecter.» {25}

### **principe de participation**

«Le principe de participation, selon lequel chacun doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses.» {112}

«dans le domaine de l'environnement, un meilleur accès à l'information et la participation accrue du public au processus décisionnel permettent de prendre de meilleures décisions et de les appliquer plus efficacement, contribuent à sensibiliser le public aux problèmes environnementaux, lui donnent la possibilité d'exprimer ses préoccupations et aident les autorités publiques à tenir dûment compte de celles-ci»{45}

Remarque : le Code français de l'Environnement donne une définition particulièrement restrictive de la participation, en la limitant au droit d'information. Le principe 10 de Rio considère aussi la «participation des citoyens aux processus de décision» et l'accès aux recours juridiques. La Convention d'Aarhus de son côté garanti «l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement».

### **principe de précaution [precautionary principle]**

«Le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable» {112}

Le principe 15 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement précise : «en cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement».{113}

Commentaire : la traduction française du texte a transformé la référence anglaise à l'efficacité économique du texte original : «postponing cost-effective measures to prevent environmental degradation». Le texte de la loi française de 1995 corrige cet erreur et réintroduit le mot «mesures effectives et proportionnées». Le code de l'environnement corrige aussi cette erreur : principe «selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable.»{112}

«Il s'agit de décider alors que la science n'est pas encore totalement fondée. La décision en «environnement scientifique incertain» doit se fonder, sur des procédures où se côtoient éthique, société, économie, acteurs politiques et scientifiques, sous la lumière amplifiée des médias. La science n'évacue donc pas la responsabilité des êtres humains et de leurs institutions, elle a même tendance à lui soumettre de nouveaux défis.»{114}

La Commission Française du Développement durable proposait «Une mise en œuvre concrète du principe de précaution sera orientée vers l'identification des problèmes et l'anticipation des crises. L'esprit de précaution demande qu'une procédure systématique de veille, préalerte, puis action correctrice, soit possible à ouvrir dans tous les cas nécessaires, par constitution de structures ad hoc. Les membres de ces organes consultatifs sectoriels feront connaître leurs intérêts dans la question. Les médias ont un rôle de transparence à jouer dans cette procédure». {115}

### **principe de prévention (principe d'action préventive)** [prevention principe]

«Le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable.» {112}

«On entend par principe de prévention «le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable». Par exemple, la réduction des dommages et effets liés aux déchets par une réduction des quantités produites (conception des produits et technologies propres) obéit à ce principe.»{7}

Voir prévention/précaution

### **principe du maximin** [maxi-min principe]

«Le principe du maximin de Rawls ... garantit aux (groupes les moins fortunés des) générations futures des niveaux de consommation au moins aussi élevés que ceux (des groupes les moins fortunés) de la génération actuelle. .... Le critère du maximin autorise l'inégalité de consommation entre les individus (ou bien dans ce cas entre les générations) à condition seulement qu'elle améliore la position des plus pauvres...» {41}

### **principe pollueur/payeur** [polluer pays principe]

«Le principe pollueur/payeur, selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur» {112}

Le principe pollueur/payeur a été adopté par l'OCDE en 1972, en tant que principe économique visant l'imputation des coûts associés à la lutte contre la pollution. Ce principe est un des principes essentiels qui fondent les politiques environnementales dans les pays développés.

Dans ses recommandations initiales de 1972 et 1974, l'OCDE énonce que le principe pollueur/payeur signifie «que le pollueur doit supporter «le coût des mesures de prévention et de lutte contre la pollution», mesures qui sont «arrêtées par les pouvoirs publics pour que l'environnement soit dans un état acceptable». En d'autres termes, le pollueur doit supporter le coût des mesures qu'il est légalement tenu de prendre pour protéger l'environnement, telles que des mesures destinées à réduire les émissions de polluants à la source et des mesures destinées à éviter la pollution en traitant de façon collective les effluents de l'installation polluante et d'autres sources de pollution. En principe, le pollueur supporte la totalité des coûts de prévention et de lutte contre la pollution à l'origine de laquelle il se trouve. Sauf exceptions répertoriées par l'OCDE, le pollueur ne devrait recevoir de subventions d'aucune sorte pour lutter contre la pollution (subvention directe, facilités ou déductions fiscales pour les équipements de lutte contre la pollution, tarification insuffisante des services publics, etc.)» {2}

«Le principe pollueur/payeur tel qu'il avait été défini en 1972 a été progressivement généralisé et étendu. A l'origine il permettait aux pouvoirs publics d'augmenter les contraintes réglementaires sans avoir besoin d'indemniser les industriels. D'un principe d'internalisation partielle, il tend de plus en plus à devenir un principe d'internalisation totale. Cette extension s'est faite progressivement dans quatre directions : extension aux coûts des mesures

administratives, extension aux coûts des dommages, extension aux pollutions accidentelles et enfin l'internalisation généralisée.» {2}

«Les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement.»{116}

### **principes de Bellagio**

Réuni, en novembre 1996 à la Fondation Rockefeller à Bellagio en Italie, un groupe international de spécialistes de l'évaluation et de chercheurs a proposé une dizaine de principes de lignes directrices du processus d'évaluation connus sous le nom de principes de Bellagio {147} que l'on peut résumer ainsi :

- Une vision claire du développement durable et des objectifs définissant cette vision doivent guider l'évaluation des progrès vers le développement durable.
- Une perspective holistique doit permettre la prise en compte des éléments du triptyque du développement durable : social (équité, droits de la personne...), environnementales (conditions écologiques indispensables à la vie...) développement économique et les autres activités.
- Sur le plan de la méthode, l'évaluation doit avoir un horizon temporel étendu et des objectifs pratiques, doit rendre explicite tous les jugements, hypothèses et incertitudes dans les données et les interprétations, et doit utiliser un langage clair et simple, accessible aux décideurs et permettant une large participation.
- Il s'agit d'un processus capable d'adaptation, intégré dans le processus de décision renforçant la capacité tant en matière institutionnelle que de collecte et de gestion des données.

### **prix hédonistes** [hedonic pricing]

«Technique d'évaluation qui calcule une valeur pour la qualité de l'environnement à partir de différences dans les loyers ou les prix des biens immobiliers.»{15}

### **prix relatif** [relative price]

«Prix d'un bien ou d'un service par rapport à celui d'un ou de plusieurs autres biens (comme les prix des transports par rapport à un panier qui contient tous les autres biens et services produits dans l'économie)».{15}

### **procédures et processus** [procedures and processes]

«Procédure : «Ensemble des règles présidant au déroulement d'une action».

Processus : «Succession de phénomènes liés entre eux et produisant dans le temps un résultat déterminé».

Commentaire : Se déplacer des procédures (démarche linéaire) aux processus (démarche globale) nécessite également un déplacement vers plus de responsabilité, d'initiative et de coopération. Exemples mentionnés dans le rapport : processus intégré de planification, processus participatif.» {4}

**processus**

«*enchaînement de plusieurs activités regroupées par des critères de complémentarité selon deux approches possibles :*

- *Activités physiquement liées par le flux de produits ou d'informations qui transitent en elles (ex. : chaîne de traitement de l'information)*
- *Activité logiquement regroupées parce que leurs actions communes sont orientées vers le même objectif (ex. : processus de production de la qualité)»* {5}, p 224

**processus cognitif**

«*Démarches d'acquisition des connaissances et mécanismes individuels d'apprentissage.*»{117}

«*Tout processus actif de l'organisation qui génère un flux cognitif de compétence ou cognition. C'est un processus complexe et il ne se réduit pas à sa simple définition.*» {118}

**processus concertatifs**

«*Enquêtes publiques et commentaires publics : groupes de discussion sur différents sujets pour recueillir l'avis des citoyens sur des problèmes particuliers.*

*Panels de citoyens : petits groupes sélectionnés pour fournir aux processus de décision des opinions représentatives des citoyens, habituellement un niveau local, à travers des discussions sur les problèmes importants.*

*Jury de citoyens : groupes ressemblant aux panels de citoyens, excepté que leur délibération doit déboucher sur un «verdict» ou une recommandation de planification spécifique sur certaines questions pertinentes.*

*Conférences de consensus : concertations plus larges qui combinent un panel de personnes profanes avec des témoignages d'experts dans un forum public ad hoc, pour considérer des questions plus larges ou plus fondamentales et pour produire un rapport écrit avec des recommandations.*

*Médiation : les parties prenantes d'un débat ou d'une controverse cherchent à identifier leurs différences et les solutions en cours lors des discussions avec l'aide d'une troisième partie neutre.*» {155}

**productivité** [productivity]

«*Mesurée selon la production biologique par année et par hectare. L'indicateur typique de la productivité biologique est l'accumulation de la biomasse dans un écosystème.*»{10}

**produit national brut vert (PNB vert)** [green GDP]

«*Comptabilité des ressources naturelles et PNB verts sont des systèmes alternatifs de la comptabilité nationale et mesure de performance, qui incorporent des considérations environnementales et de qualité de la vie. Ils sont des moyens de mieux comprendre les implications des activités économiques sur l'intégrité environnementale et le bien être humain. Mais attribuer des valeurs financières aux pollutions et à l'extraction des ressources et controversé et présente des difficultés méthodologiques.*» Traduit de {119}

**programme** [programme]

«*ensemble d'actions coordonnées qui permettent de mettre en œuvre une politique.*»{81}

Utilisé dans le contexte de la Directive européenne sur l'évaluation environnementale des politiques plans et programmes

**programmes de sensibilisation du public** [public awareness programmes]**progressivité/régressivité** [progressivity/regressivity]

«*Terme décrivant l'impact de l'action des pouvoirs publics sur la répartition des revenus. On dit qu'une mesure déterminée (une taxe, par exemple) a des effets progressifs/régressifs lorsqu'elle absorbe une part plus faible/plus grande des revenus des ménages pauvres que des revenus des ménages aisés.*»{15} voir fiscalité régressive et fiscalité progressive

**projet de Type I, II ou III** [Type I, II, or III project]

«*Typologie de projets utilisée par le FEM : Projet de type I pour lequel le bénéfice national est supérieur au coût économique national ; Projets de type II pour lequel le bénéfice national est inférieur au coût économique national, mais dont les avantages mondiaux sont tels, qu'ils sont justifiés selon les critères du FEM ; Projets III qui est justifiable dans une perspective nationale, et donc éligible normalement au financement du FEM, pour peu que ce projet se situe dans les limites du cadre de la rentabilité.*» {47}

**protocole** [protocol]

«*Sous-entente exécutoire découlant d'une convention-cadre ou d'un traité.*» {156}

**protocole d'accord** [memorandum of understanding]

«*Un document écrit détaillant les points d'accord entre deux ou plusieurs parties.*» {47}

**Protocole de Kyoto** [Kyoto Protocol]

«*Ce Protocole à la Convention-cadre sur les changements climatiques a été adopté à Kyoto le 11 décembre 1997. Il fixe des engagements chiffrés (en équivalents dioxyde de carbone) pour les pays visés à l'Annexe B du Protocole en vue de réduire ou de limiter leurs émissions anthropiques de gaz à effet de serre pour l'horizon 2008-2012. Il énonce aussi les politiques et mesures à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs, de même que les principes de base des mécanismes de flexibilité.*» {27}

**Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** [Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer]

Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer]

**public concerné**

«*L'expression public concerné désigne le public qui est touché ou qui risque d'être touché par les décisions prises en matière d'environnement ou qui a un intérêt à faire valoir à l'égard du processus décisionnel; aux fins de la présente définition, les organisations non gouvernementales qui œuvrent en faveur de la protection de l'environnement et qui remplissent les conditions pouvant être requises en droit interne sont réputées avoir un intérêt.*» {45}

**puits (effet de serre)** [sink ; carbon sink ; sink of greenhouse gases]

«*Tout processus, activité ou mécanisme qui absorbe des gaz à effet de serre ou des précurseurs de ces gaz dans l'atmosphère. Le principal processus naturel est la photosynthèse.*» {156}

«*Tout processus, toute activité ou tout mécanisme, naturel ou artificiel, qui élimine de l'atmosphère un gaz à effet de serre, un aérosol ou un précurseur de gaz à effet de serre, comme les arbres, les plantes et les océans.*» {120}

«*Au titre du Protocole de Kyoto, les pays développés peuvent inclure les variations nettes de leurs émissions (calculées en soustrayant les absorptions des émissions de CO<sub>2</sub>) du fait de certaines activités liées au changement d'affectation des terres et à la foresterie. Le calcul de l'effet des puits (l'augmentation de la végétation tend à absorber le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère) est méthodologiquement complexe et doit encore faire l'objet d'éclaircissements.*» {121}

Commentaire : le débat sur les puits pose des problèmes politiques et surtout scientifiques pour établir des références de base.

**quota d'émissions** [emission quota]

«*La proportion ou la part des émissions globales acceptable imposée à un pays ou un groupe de pays dans le cadre d'un maximum d'émissions totales et d'allocations de ressources obligatoires ou d'une évaluation.*» {180}

**Rapport Brundtland, Notre avenir à tous (Our common future)**

Ministre de l'Environnement de Norvège, puis premier ministre, Madame Gro Harlem Brundtland a présidé la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement des Nations Unies qui a publié en 1987 le rapport intitulé «Notre avenir à tous». Ce rapport a servi de base à la Conférence de Rio, il définit le terme du développement durable, qui avait été énoncé auparavant par l'UICN. Il n'est paru en langue française qu'en 1989. {54}

**rapport pour les parties intéressées** [stakeholder reporting]

«*Procédure d'établissement de rapport sur la création de valeur de l'entreprise en direction de ses parties intéressées «clés». Cette activité est de la responsabilité de la direction et est basée sur le dialogue avec les parties intéressées.*» {108}

**rareté**

«*Une idée majeure préside à la naissance du problème économique: celle de limitation ou mieux encore d'inadaptation. L'homme porte en soi un besoin d'infini, et il butte constamment sur le fini de la création. Cette antithèse se traduit d'abord dans l'idée de rareté. Les besoins apparaissent comme innombrables, et les moyens pour les satisfaire sont limités. Il peut arriver aussi que les moyens soient suffisants, parfois même trop nombreux. Alors une autre notion intervient, celle d'inadaptation. Les biens ne sont pas forcément là où il en est besoin, ni quand il en est besoin. Il faut les produire s'ils sont insuffisants, les réduire s'ils sont trop abondants. Il est nécessaire aussi d'en accélérer ou d'en retarder l'arrivée. L'acte économique apparaît alors comme l'acte d'adaptation par excellence.*» {122}

**ratification** [ratification]

Procédure faisant entrer en application un accord international. Les pays signent formellement, par exemple lors de réunions internationales, par le biais de leur exécutif (ministre ou chef d'Etat), mais une procédure de ratification spécifique, impliquant souvent les parlements, engage réellement les pays. La Convention, ou le Protocole, entre en application quand un nombre suffisant de pays l'ont ratifié. C'est par exemple le §1 de l'article 25 du Protocole de Kyoto qui précise : «*Le présent Protocole entre en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suit la date du dépôt de leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion par 55 Parties à la Convention au minimum, parmi lesquelles les Parties visées à l'annexe I dont les émissions totales de dioxyde de carbone représentaient en 1990 au moins 55 % du volume total des émissions de dioxyde de carbone de l'ensemble des Parties visées à cette annexe.*».

**rationalisation industrielle** [industrial rationalization]

«*Par «rationalisation industrielle», on entend le transfert de tout ou partie du niveau calculé de production d'une Partie à une autre en vue d'optimiser le rendement économique ou de répondre à des besoins prévus en cas d'insuffisances de l'approvisionnement résultant de fermetures d'entreprises.*» {150}

**rationalité** [rationality]

«*raison, argument, motivation, cause ou justification d'un comportement particulier*»{123}

«*Capacité d'ajuster les moyens aux fins. Il n'y a jamais; dans une entreprise. une seule rationalité car il y a toujours plusieurs moyens pour atteindre les objectifs recherchés. Rationalité et rationnel sont devenus des termes quasi magiques dans les sociétés développées. ou le modèle de pensée dominant est mathématique et cartésien à la fois. Traiter une décision ou un comportement d'irrationnels. c'est sous-entendre qu'il n'y a même pas à les discuter Or toute conduite obéit toujours à une rationalité partielle.*»{145}

**rationalité évaluative** [evaluative rationality]

«*buts, objectifs recherchés par les décideurs, critères définissant et évaluant ces buts*» {103}

**rationalité procédurale** [procedural rationality]

«*choix des procédures de prise de décision*» {103}

**rationalité structurelle** [structural rationality]

«*guide la mise en place de la structure de l'organisation de la prise de décision : qui décide ? qu'est-ce qui est décidé ? comment ?*» {103}

**rationalité substantive** [substantive rationality]

«*relative au contenu, à la substance du savoir et aux connaissances (ex. : règles juridiques, connaissances techniques), permet de guider les actions*» {103}

**rationnel (comportement et processus de décision)**

«*Consistant et se justifiant par des préceptes, normes, lignes directrices de la rationalité.*» {123}

## **récepteur**

«personne qui reçoit le message.»{26}

## **réchauffement mondial, synonyme :**

### **réchauffement de l'atmosphère** [global warming]

«La température moyenne à la surface du globe a augmenté d'un demi-degré depuis le milieu du siècle dernier. Les années 80 ont connu huit des années les plus chaudes depuis cent ans. Cependant, le rythme et l'ampleur de ce réchauffement sont -pour l'instant- comparables à ceux des fluctuations naturelles du passé. C'est pourquoi il n'est pas possible d'attribuer avec certitude ce réchauffement à la croissance - bien établie, elle - de la teneur de l'air en gaz à effet de serre.» {173}

## **recyclage** [recycling]

«Réintroduction directe d'un déchet dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière vierge.»{124}

## redevances d'utilisation [use-charge]

«Les redevances d'utilisation sont acquittées en contrepartie de services collectifs. Elles sont principalement utilisées par les collectivités locales comme un moyen de financement, par exemple pour la collecte et le traitement des déchets solides et des eaux usées. Dans le cas de la gestion des ressources naturelles, les redevances d'utilisation correspondent à des paiements effectués en contrepartie de l'utilisation d'une ressource naturelle (parc, infrastructure de chasse ou de pêche)».{78}

Commentaire : Pour la chasse en France ce sujet est controversé, les permis de chasse ne sont pas considérés par les chasseurs comme une redevance d'utilisation, ils en revendiquent l'usage à leur profit.

## **redevances sur les émissions** [emission charges]

«Les redevances sur les émissions sont des versements directs fondés sur la mesure ou l'estimation quantitative ou qualitative du polluant considéré. Les taxes sur les émissions sont traitées séparément dans le relevé des taxes environnementales utilisées à des fins de lutte contre la pollution :

- redevances sur la pollution atmosphérique ;
- redevances d'utilisation sur la collecte et le traitement des déchets municipaux ;
- redevances sur les déchets dangereux ;
- autres redevances sur l'évacuation des déchets ;
- redevances sur les rejets dans l'eau ;
- redevances d'utilisation sur les eaux usées ;
- redevances sur le bruit des aéronefs...» {78}

## **redevances sur les produits** [product charges]

«Les redevances sur les produits s'appliquent aux produits qui provoquent une forme de pollution à l'occasion de leur fabrication, de leur consommation ou de leur élimination (cas des engrais, des pesticides, ou des piles et batteries). Les redevances sur les produits sont destinées à modifier les prix relatifs des produits et/ou à financer des systèmes de collecte et de traitement.

Elles peuvent être réparties en plusieurs catégories comme suit :

- véhicules à moteur ;
- substances chimiques détruisant l'ozone ;
- piles et batteries ;

- lubrifiants ;
  - emballages ;
  - redevances sur les intrants agricoles...»{78}
- Voir prélèvements

## **réduction anthropique** [anthropogenic removal]

Dans le contexte de la Convention sur les changements climatiques : «Réduction résultant de l'activité humaine (plantation d'arbres)». {156}

## **réduction des coûts**

«les coûts de la prestation des services étant réduits grâce à des gains d'efficacité, à l'élimination de procédures inutiles ou, dans certains cas, à la suppression du service.» {38}

## **réduction des émissions de gaz à effet de serre**

[reduction of GHG emissions]

«Les questions clés auxquelles sont confrontés actuellement les décideurs en matière de changement climatique mondial sont les suivantes : 1) de combien faut-il réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)? 2) quand faut-il les réduire? 3) comment faut-il les réduire? 4) qui doit les réduire? Une politique économiquement efficace de réduction des émissions est une politique qui maximise les bénéfices nets (c'est à dire les bénéfices d'un changement climatique réduit moins les coûts de réduction des émissions). La théorie économique voudrait que les efforts de réduction des émissions soient poursuivis jusqu'à ce que les bénéfices pour l'environnement d'une unité de réchauffement en moins (bénéfice marginal) soient égaux au coût d'une unité supplémentaire de réduction des émissions (coût marginal). Dans les études de coûts de réduction des émissions le degré de réduction est présenté de deux manières assez différentes : soit une réduction par rapport à un niveau de référence, lui-même défini comme la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre pour un scénario du laisser-faire postulé ; soit une réduction par rapport à une année de référence : par exemple «ramener d'ici 2010 les émissions de gaz à effet de serre à 80% de leur niveau de 1990».{41} p.173, note 4 et page 151

## **réforme du secteur public**

«elle consiste à rationaliser le secteur public et à renforcer sa capacité de contribuer au développement humain durable. Les principes de la bonne gouvernance s'appliquent à la gestion du secteur public.» {25}

## **relation**

«Lien entre les états de deux objets. Il y a une relation entre deux états si ceux-ci ne sont pas aléatoires, on peut alors les décrire par une table ou une règle. Une relation entre deux objets physiques est une interaction qui se manifeste par un flux de matière ou d'énergie (messager, onde sonore, signal électrique, onde électro-magnétique, etc.) et s'explique par une transformation dans un récepteur qui est fonction d'une transformation dans un émetteur (= information). La catégorie «relation» et la catégorie «objet» représentent les deux catégories logiques primordiales permettant de rendre les systèmes intelligibles (système = tout organisé d'objets en relation)» {22}

**renforcement**

«Dans la mise en œuvre des Conventions, en particulier celle sur le changement climatique, on assiste à la mise en place de procédures de renforcement qui est présentée comme descendant [top-down] et qui recouvrent les activités habilitantes et d'encouragement [enabling activities] principalement pour l'élaboration des communications nationales. Or le danger est manifeste de voir ces procédures s'en tenir au «top» si l'on en juge par la composition des équipes nationales qui ont beaucoup de mal à se sortir de leur cadre administratif et institutionnel. Or, un véritable renforcement ascendant des capacités [bottom-up] conduit, à partir de ce qui existe, à privilégier et à renforcer des actions conformes aux critères de soutenabilité : c'est à dire orienter l'action vers les engagements pris dans les conventions en créant des synergies entre les acteurs.»{125}

**renforcement des capacités (activités de), (activités habilitantes) [enabling activities]**

«Renforcement des capacités : processus par lequel les individus, les groupes, les organisations, les institutions et les pays développent leurs aptitudes, individuellement et collectivement, en vue de s'acquitter de fonctions, résoudre des problèmes et atteindre des objectifs. Mise en place de capacités : elle diffère du renforcement des capacités, qui consolide une base de capacités préexistante. L'objectif du renforcement des capacités et de la mise en place de capacités est d'aider les gouvernements, les organisations et les gens à atteindre un niveau d'autonomie suffisant pour leur permettre de gérer efficacement leurs propres affaires.» {25}

**renforcement des institutions**

«la création, le développement et l'interconnexion de certaines fonctions en vue d'accomplir certaines tâches dans le cadre d'institutions.» {25}

**renouvelable [renewable]**

«Qui peut être renouvelé. Énergie renouvelable, énergie dont la consommation n'aboutit pas à une diminution apparente des ressources naturelles, parce qu'elle fait appel à des sources inépuisables (biomasse, énergie solaire, etc.) à l'échelle des temps humains.»{35}

«Caractérise une ressource naturelle dont la vitesse d'exploitation permet la régénération du stock initial. Cette notion dépend de l'échelle spatio-temporelle dans laquelle on se place. Toute ressource dépendant d'un stock fini non reproductible est non renouvelable.»{4}

**rente du consommateur [consumer surplus]**

«Mesure les avantages nets de la consommation d'une certaine quantité d'un bien ou d'un service. Elle donne en même temps une mesure du montant supplémentaire par rapport au prix du marché qu'un consommateur serait disposé à déboursier pour consommer un bien.»{15}

**réseaux sociaux [social networks]**

«Un réseau social est constitué d'un ensemble d'individus ayant une autorité naturelle reconnue et capables de produire du lien social, de la compréhension et de l'appropriation au sein de

populations dont ils ont la confiance sur des sujets pour lesquels les différences de culture ne permettent pas un dialogue direct. Ces individus, unanimement reconnus au sein de quartiers ou de communautés, ne sont pas des représentants officiels élus. Leur qualité d'interface interculturel leur permet de formuler les connaissances et les problèmes de manière à les rendre compréhensibles par des groupes restreints avec des problèmes spécifiques. Maillages essentiels de coagulation de l'intelligence collective des sociétés apprenantes, leur intervention est fondamentale pour l'implication des «innovants sociaux», puis des majorités précoces et tardives.» {4}

**réserve**

«Zone protégée en raison de son intérêt écologique et où les activités humaines sont, en principe, réglementées. Dans une «réserve intégrale», ou «naturelle», ou encore «biologique», toute activité humaine est interdite, y compris le ramassage. En France, 0, 036 % des forêts domaniales sont classées réserves intégrales, alors que la forêt domaniale ne représente que 12 % de la forêt française. Les parcs nationaux couvrent 0, 6 % du territoire, les réserves naturelles 0, 45 %. La France n'offre donc une protection très relative qu'à 1, 05 % de son territoire métropolitain. Il existe aussi des réserves d'animaux, de chasse ... et d'indiens.» {11}

**réservoir [reservoir]**

«On entend par «réservoir» un ou plusieurs constituants du système climatique qui retiennent un gaz à effet de serre ou un précurseur de gaz à effet de serre.» {32}

Commentaire : ce concept est proche de celui de puits, ceux ci sont des différences de stockage dans les réservoirs.

**résidu écologique, capacité écologique résiduelle**

[ecological remainder or remaining ecological capacity.]

«Les pays dont l'empreinte est plus petite que leur capacité écologique locale reçoivent en fait un résidu écologique - la différence étant entre la capacité et l'empreinte. Aujourd'hui, dans bien des cas, ce résidu est occupé par les empreintes des autres pays (par le truchement de la production pour l'exportation).» {10}

**résonance d'un indicateur**

«faculté à éveiller l'intérêt et la compréhension immédiate de l'utilisateur.(terme anglo-saxon)»{126}

**responsabilité du produit [product liability]**

«Se rapporte à la responsabilité légale des fabricants et des vendeurs, de dédommager les acheteurs, utilisateurs et, à l'occasion, des témoins, pour les dommages ou blessures subis en raison d'une défectuosité des produits achetés.» {44}

**responsabilités communes mais différenciées**

[common but differentiated responsibilities]

«Les Etats doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Etant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les Etats ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la

responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent.» {113} Principe 7

#### **responsable de l'audit environnemental**

«Personne qualifiée pour diriger et accomplir des audits environnementaux»{21}

#### **Responsible Care® (soin responsable)**

[Responsible Care]

«Le Responsible Care® (littéralement le soin responsable) est un code volontaire de pratiques de management, conçu pour améliorer la fabrication, le transport et la manipulation des produits chimiques. Il recouvre :

- la sensibilisation du public et les procédures d'urgence
- la prévention de la pollution et la réduction des déchets
- la sûreté des procédés
- la distribution et le transport
- l'hygiène et la sécurité
- la vigilance produits » {18}

#### **ressources biologiques** [biological resources]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «les ressources génétiques, les organismes ou éléments de ceux-ci, les populations, ou tout autre élément biotique des écosystèmes ayant une utilisation ou une valeur effective ou potentielle pour l'humanité.»{149}

#### **ressources génétiques** [genetic resources]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «le matériel génétique ayant une valeur effective ou potentielle.»{149}

#### **ressources naturelles**

«En toute rigueur, on ne devrait utiliser cette expression que pour désigner la «productivité» d'un lieu, ou biotope, par le seul jeu des facteurs naturels et au premier chef l'activité des biocénoses animales et végétales qui le peuplent et composent l'écosystème. Autrement dit, il faudrait concevoir de telles ressources comme «dégagées par le rendement» d'un écosystème et non comme un capital biologique exploitable. Il est clair que les disponibilités que l'on peut recueillir ne doivent en aucun cas altérer le caractère renouvelable de la biocénose que l'on veut exploiter ou sauvegarder.» {127}

#### **ressources non productives (RNP)**

«toute ressource primaire (énergie ou matière) non valorisée dans les produits finaux, et rejetée sous forme de déchets solides, d'effluents liquides ou d'émissions gazeuses.»{128}

#### **ressources non renouvelables**

«Ressources naturelles dont la quantité est fixe, mais dont la durée peut être allongée par une utilisation réduite ou plus efficiente, par la réutilisation ou par le recyclage (minéraux, pétrole, charbon, etc.).»{13}

#### **retombée atmosphérique, retombée acide**

[atmospheric fallout, acid deposition]

«L'expression «pluies acides» réfère au phénomène de la pollution atmosphérique qui retombe sur le sol, en raison notamment des précipitations (pluie, neige, brouillard). Les précipitations acides sont principalement causées par deux polluants: le plus important est l'anhydride sulfureux, ou dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), un gaz qui résulte de l'oxydation du soufre; les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) constituent le deuxième polluant. Les principales sources d'émissions d'anhydride sulfureux sont industrielles: ce sont les centrales thermiques alimentées au charbon, les fonderies de métaux non ferreux, les raffineries et divers procédés industriels. Les oxydes d'azote proviennent de divers combustibles et des émissions des véhicules motorisés. Au cours de leur séjour dans l'atmosphère, ces gaz se transforment en sulfates et en nitrates, puis en acide sulfurique (H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>) et en acide nitrique (HNO<sub>3</sub>). Ces acides sont entraînés vers le sol surtout sous l'action des précipitations, mais ils peuvent également se déposer sous forme de «retombées sèches», comme des gaz et des particules. L'expression «dépôts acides» correspond donc davantage à la réalité. L'anhydride sulfureux est responsable (au Canada) à 70% des précipitations acides et les oxydes d'azote à 30%.»{181}

#### **rétroaction**

«Propriété de nature cybernétique des systèmes dont une partie du signal de sortie est renvoyée sur l'entrée. Cette injection peut se faire: 1) sans changement de signe: rétroaction positive, avec renforcement explosif du signal d'entrée 2) avec changement de signe: rétroaction négative, avec neutralisation du signal d'entrée (homéostasie).» {22}

#### **réurbanisation** [reurbanisation]

«Le concept de réurbanisation s'applique à un ensemble d'opérations visant à reconstruire de nouvelles structures urbaines. Ces opérations peuvent être de :

- Réhabilitation : remettre en état et redonner une image en conservant les parties anciennes
- Rénovation : reconstruire en suivant une nouvelle logique
- Réorganisation : modifier le fonctionnement pour adapter à une évolution
- Requalification : attribuer une nouvelle qualité ou une nouvelle considération
- Restructuration : modifier en profondeur les infrastructures et leur fonctionnement
- Réutilisation : affecter à un nouvel usage»{4}

#### **réversibilité** [reversibility, reversal]

«Découlant du principe de précaution, la réversibilité se traduit par des mesures conservatoires réservant la faisabilité et des décisions par étapes liées au progrès des connaissances, permettant de ne pas s'engager dans des impasses et de pouvoir revenir sur des décisions.» {4}

#### **risque**

«combinaison de la probabilité et de la gravité d'une lésion ou d'une atteinte à la santé pouvant survenir dans une situation dangereuse.»{72}

«évaluation quantifiée de la criticité d'un événement indésirable (probabilité et gravité)»{49}

«mesure d'un danger associant une mesure de l'occurrence d'un événement indésirable et une mesure de ses effets ou conséquences.»{129}

#### **risque résiduel**

«risque qui subsiste lorsque les mesures de sécurité ont été prises»{59}

#### **risque/phénomène dangereux**

«Cause capable de provoquer une lésion ou une atteinte à la santé (risque de choc électrique, risque d'écrasement, de cisaillement, d'intoxication, etc.)»{72}

#### **ruralité**

«La ruralité traduit un rapport particulier de l'homme au temps et à l'espace, celui d'une relation de dépendance réciproque entre l'homme et la nature (environnement, ressources, composantes physiques et biologiques etc...). Comme expression d'un genre de vie «à la campagne», l'activité rurale se fonde sur la disponibilité, l'usage et la transformation des ressources et à ce titre est soumise, partiellement au moins, aux conditions et contraintes d'ordre climatique, édaphique et spatial du milieu naturel. Inscrite dans l'histoire selon le degré de dépendance homme-nature, la ruralité commence alors par l'adaptation de la nature aux besoins humains et disparaît avec la domestication complète de la nature.» {8}

«L'espace rural se définit comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale. Il est ainsi caractérisé par: a) une densité relativement faible des habitants et des constructions, faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale; b) un usage économique à dominance agro-sylvo-pastoral; c) un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace; d) une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture paysanne.» {130}

#### **sac à dos écologique** [ecological rucksack]

Les notions de sac à dos écologique (Wuppertal Institut) ou d'espace environnemental (Friends of the Earth) reposent sur des calculs d'un type différent, mais dont la philosophie et la justification sont voisins. Le sac à dos écologique quantifie l'ensemble des ressources nécessaires à la fabrication d'un produit, y compris les transports de matières premières et de produits intermédiaires, et les déchets. Cette notion permet d'examiner les consommations de facteurs à l'aune des prélèvements sur ressources. Diverses études menées en Allemagne ont mis en évidence des gaspillages. Ainsi, pour produire 3 milliards de litres de jus d'orange il faut 66 milliards de litres d'eau, 3 000 milliards de litres de pétrole {131}. L'espace environnemental est calculé comme le montant total de ressources, de capacité de production et d'absorption des déchets qui peuvent être utilisés sans peser sur l'accès des générations futures au même montant. Ce calcul est effectué sur la base de montants par tête. {84}

Voir intensité matérielle, dématérialisation.

#### **sans regret** [no regrets]

«Les mesures sans regret sont celles dont les bénéfices, tels que les économies d'énergie et la réduction de la pollution sur le plan local ou régional, sont au moins égaux à leur coût pour la société, quels que soient les avantages apportés par l'atténuation des incidences de l'évolution du climat. On les appelle parfois mesures «utiles en tout état de cause.»{132} Voir niveau sans regret, stratégie sans regret.

#### **scénario du laisser-faire** [business as usual scenario]

Emissions de gaz à effet de serre résultantes des tendances lourdes d'une économie sans que soit menée une politique de maîtrise des émissions. Cette référence permet d'estimer l'efficacité de politiques et mesures menées pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

#### **science**

«La science relève de la connaissance fondamentale que produit la recherche. Elle vise à repérer, décrire et caractériser puis modéliser les mécanismes de base du monde qui nous entoure, dans ses différentes dimensions physiques, chimiques, biologiques, médicales, sociales,... « {98}

#### **scientisme**

«Opinion philosophique de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, mais encore vivante aujourd'hui, selon laquelle la science, en particulier la science empirico-rationaliste, permet de connaître la totalité de ce qui existe.» {22}

#### **screening**

«le fait de sélectionner des valeurs en les passant par un filtre, par exemple une batterie de critères spécifiques.»{152}

#### **sécheresse** [drought]

«le terme «sécheresse» désigne le phénomène naturel qui se produit lorsque les précipitations ont été sensiblement inférieures aux niveaux normalement enregistrés et qui entraîne de graves déséquilibres hydrologiques préjudiciables aux systèmes de production des ressources en terres;»{151}

#### **secteur privé** [private sector]

«Dans une économie mixte, la partie de l'économie qui n'est pas sous le contrôle de l'État et qui fonctionne dans le cadre du marché; les entreprises privées.» {25}

#### **secteur public** [public sector]

«Partie de l'économie qui n'est pas détenue par des capitaux privés, parce qu'elle relève de l'État ou de collectivités. Elle comprend les administrations nationales, les autorités locales, les industries nationales et les entreprises publiques.» {25}

#### **sécurité**

«Etat dans lequel le risque de dommages corporels et matériels est limité à un niveau acceptable.»{133}

#### **sensibilité** [sensitivity]

La sensibilité est la capacité d'un système à réagir à une transformation des conditions climatiques, par exemple : degré de modification de la composition, de la structure et du fonctionnement d'un écosystème et

notamment de sa productivité primaire, par rapport à une variation de température ou de précipitation donnée. {41} p. 530

### **SICAV (société d'investissement a capital variable)**

«société anonyme ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Le montant du capital est égal à tout moment à la valeur de l'actif net, déduction faite des sommes distribuables. Il varie donc constamment en fonction, non seulement des souscriptions nouvelles et des rachats, mais encore de l'évaluation du portefeuille.»{152}

### **signaux faibles**

«La faiblesse des signaux peut avoir des origines multiples :

La faiblesse des signaux d'un danger environnemental peut être attribuable au caractère scientifique de la situation (par exemple la menace pèse sur un futur lointain ou le signal est faible numériquement, ou le signal est noyé dans trop d'information et de «bruit» statistique).

La faiblesse peut-être également dure à des circonstances institutionnelles par exemple le signal est faible parce qu'il est émis par des acteurs non légitimes ou parce qu'il n'a pas de relais institutionnel. Il existe des signaux faibles pour des problèmes connus (par exemple des avalanches) et des signaux faibles pour des problèmes latents (par exemple la vache folle).

Certains signaux faibles peuvent être émis par des experts et d'autres peuvent être issus de la société civile (assimilables à la demande sociale).» {155}

### **sobriété énergétique**

«Mode de développement qui rééquilibre les politiques énergétiques en accordant une priorité forte à la maîtrise de l'évolution de la demande, les options d'offre restant quant à elles très ouvertes. On attend de ces scénarios une réduction conjointe des principaux risques de long terme et un développement des pays du Sud facilité par les progrès d'efficacité énergétique et la moindre absorption de capitaux pour le développement des systèmes énergétiques. La principale question soulevée par ces scénarios est bien de savoir comment assurer un progrès continu de l'efficacité énergétique, au-delà du simple pari technologique.» {92}

### **société apprenante, organisation apprenante**

[learning societies, learning organisations]

«Société ou organisation capable de mobiliser des ressources, du travail, et des processus lui permettant de se qualifier, de se perfectionner, de s'adapter, de faire émerger de l'intelligence collective.» {4}

### **société civile**

«les individus et les groupes, organisés ou non, qui agissent de manière concertée dans les domaines social, politique et économique et auxquels s'appliquent des règles et des lois formelles ou informelles. La société civile offre une profusion de perspectives et de valeurs, qui cherchent à s'exprimer publiquement.» {25}

### **soins requis [due care]**

Norme de gestion à laquelle se conforme toute personne ordinaire, raisonnable et prudente.

### **source [source]**

Dans le cadre de la Convention sur les Changements Climatiques : «On entend par source tout processus ou activité qui libère dans l'atmosphère un gaz à effet de serre, un aérosol ou un précurseur de gaz à effet de serre.» {32}

### **stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre**

«La Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a été signée par 178 États et est entrée en application le 21 mars 1994. Son objectif ultime est de «stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique». La réalisation de cet objectif passe par des engagements différents pour les pays développés et les pays en développement. Le programme français vise d'une part à la stabilisation des émissions nettes agrégées de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O et d'autre part à une limitation des seules émissions de CO<sub>2</sub> à un niveau inférieur à 2 t de carbone par habitant et par an. Le programme inclut par ailleurs des mesures destinées à réguler les autres polluants responsables du phénomène.» {182}

### **stratégie écosystémique**

«Instrument pour favoriser la conservation de la diversité biologique et un degré de développement durable par rapport à l'environnement. (1) La stratégie écosystémique consiste à prendre en considération les facteurs et les intérêts environnementaux et socio-économiques; (2) Elle reconnaît que la durabilité économique et le bien-être social dépendent de la conservation de la santé des écosystèmes; (3) Elle établit les buts des ressources naturelles en fonction de l'écosystème dans son ensemble; (4) Elle nécessite la pleine participation de tous les intervenants pour établir et réaliser les buts relatifs aux ressources; (5) Elle adopte une optique pluridisciplinaire et coordonnée; tous les intervenants intègrent l'expertise, les ressources et les instruments pour obtenir des résultats; (6) Elle nécessite le recours aux meilleures données scientifiques de l'heure pour appliquer la stratégie et prendre les mesures voulues; (7) Elle concentre ses efforts sur les unités secondaires du paysage de tailles diverses et administrables et soulevant les mêmes questions que pour les ressources, pour favoriser l'action locale et l'engagement des gens de la région; (8) Elle reconnaît que les efforts de conservation doivent tenir compte des opérations sur diverses échelles; (9) Elle reconnaît que la dynamique et la résistance des écosystèmes varient; (10) Elle insiste sur la prévention de la dégradation plutôt que sur l'atténuation ou la restauration; (11) Elle pratique la souplesse et l'innovation; (12) Elle pratique une gestion d'adaptation, avec surveillance et évaluation des résultats, et elle permet un rajustement des orientations de gestion en conséquence; (13) Elle incorpore les renseignements provenant de tous les niveaux des secteurs organisationnels dans les processus décisionnels; (14) Elle délègue les décisions aux plus bas niveaux appropriés et elle

confère aux employés le plus d'autorité possible.» {134}

**stratégie sans regret (politique sans regret)** [no regrets strategy]

«La meilleure politique sera inutile si elle reste lettre morte. «Quelle est sa faisabilité?» est donc une question aussi importante que «quelles fins vise-t-elle?». Par exemple, les mesures qui correspondent à ce qu'on a appelé une politique «sans regret» remplissent cette condition. Dans le cas des changements climatiques, par exemple, ce sont des «mesures dont les bénéfices, tels que la réduction des coûts d'énergie et des émissions de polluants locaux ou régionaux, égalent ou surpassent leur coût pour la société, sans compter les bénéfices de l'atténuation des changements climatiques»; en bref des mesures valant la peine d'être poursuivies, qu'elles contribuent ou non aux objectifs avoués et principaux de la politique. (IPCC, 1995)». (p.76-77){135}

**structure**

«élément central expliquant à la fois le fonctionnement et l'évolution du système étudié et qui en assure la cohésion, stabilité et dynamique.» J. Peyrega cit in {5} p 42

«système de transformations, qui comporte des lois en tant que système (par opposition aux propriétés des éléments) et qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ses transformations.» J. Piaget cit in {5} p 42

«réseau, matérialisé par des relations entre des processeurs, et menant à des comportements nouveaux ainsi qu'à des effets contre-intuitifs imprévisibles de nature systémique»{37}

**structure d'information**

«la possibilité d'obtenir à l'avenir l'information nécessaire» {136}

**subsidiarité, subsidiarité active** [subsidiarity, active subsidiarity]

«La subsidiarité est «un principe selon lequel les pouvoirs sont délégués à différents niveaux». Le principe de «subsidiarité active» est basé sur «l'échange d'expériences entre communautés de base permettant de définir en commun des obligations de résultat s'imposant à tous». La subsidiarité active souligne qu'aucune réponse ne peut être trouvée à un seul niveau, que c'est l'articulation des compétences entre les niveaux qui, plus qu'une répartition des compétences, est la clé de voûte de la gouvernance de demain. Elle fonde l'action sur des obligations de pertinence et non sur des obligations de moyens.<sup>7</sup> La notion de subsidiarité active renvoie donc sur l'articulation des démarches ascendantes («bottom-up») et descendantes («top-down»).»{4}

**subventions** [grants]

«Les subventions correspondent à toutes les formes d'aides financières apportées, au titre de la protection de l'environnement, aux pollueurs ou aux utilisateurs de ressources naturelles : aides non remboursables et dons, prêts assortis de conditions libérales, allègements fiscaux, amortissement accéléré, etc...» {78}

Conformément aux positions prises dès 1972 l'OCDE recommande «en principe, le pollueur supporte la totalité des coûts de prévention et de lutte contre la pollution à l'origine de laquelle il se trouve. Sauf exceptions répertoriées par l'OCDE, le pollueur ne devrait recevoir de subventions d'aucune sorte pour lutter contre la pollution (subvention directe, facilités ou déductions fiscales pour les équipements de lutte contre la pollution, tarification insuffisante des services publics, etc).»{2}

L'une des conséquences principales du principe pollueur/payeur est le principe de non-subvention par les pouvoirs publics des actions de lutte contre la pollution menées par les industriels. Ce principe n'était pas réellement appliqué initialement. «Les aides à la lutte anti-pollution ont été très utilisées dans les faits même si elles semblent être de faible ampleur sur le plan macroéconomique. La pratique semble évoluer de la manière suivante. Initialement des aides allant jusqu'à 45% des coûts d'investissement de lutte anti-pollution ont été admises dans la Communauté Européenne, mais actuellement les aides sont devenues beaucoup plus faibles. Quand elles existent, leur montant effectif dépasse rarement 15% des coûts d'investissement de lutte anti-pollution. L'aide apportée aux installations nouvelles a toujours été très faible et tout à fait exceptionnelle.»{2}

**suivi de la performance** [performance monitoring]

«Mesure continue de la performance d'un service afin d'encourager un usage efficient des ressources disponible.» trad. de .{80}

**supplémentarité (effort domestique)**

«Un Etat doit respecter ses engagements en partie par des mesures internes, en partie en recourant à des mécanismes de flexibilité : achats de permis d'émission à l'étranger, acquisition de permis supplémentaires contre des investissements «propres» au Sud. Le problème est de convenir d'un dosage entre effort interne et flexibilité.» {154}

**système**

«(gr. systēma: ensemble) Dans le langage courant, mot pouvant signifier: a) un ensemble de composants matériels (ex: système solaire, système pileux, système nerveux), b) un ensemble de concepts ou d'idées (ex: système métrique, système philosophique), c) un ensemble de méthodes ou de procédés (système d'éducation, système D). Dans le contexte systémique, un système peut être défini de la façon la plus générale comme un tout organisé de composants en interaction. Cette définition générale fait ressortir les trois catégories primordiales nécessaires pour envisager un système générique: le monde des objets (composants), le monde des relations (interactions) et le monde de la totalité (entité existante). La science des systèmes s'occupe particulièrement d'une catégorie plus restreinte de systèmes, caractérisés par :

1 le fait d'exister comme des structures non-isolées, c'est-à-dire d'échanger de l'énergie, de la matière et de l'information avec leur environnement et entre leurs composants («ouverture» matérielle, systèmes dynamiques, systèmes plus ou moins éloignés de l'équilibre thermodynamique (caractérisé par le maximum de l'entropie).

2 le fait de correspondre à une organisation circulaire, c'est-à-dire d'avoir un réseau logique possédant une ou plusieurs des six boucles fermées suivantes: auto-organisation (rétroaction positive, morphogénèse), auto-régulation (rétroaction négative, homéostasie), recyclage matériel (cycles écologiques), auto-production (autopoïèse), auto-référence et auto-construction (autogénèse);

3 le fait d'être un tout cohérent ayant des attributs holistiques émergents, c'est-à-dire liés à l'entité comme totalité et non manifestes dans les composants séparés (ex: identité, téléonomie, vie, sens, conscience). De tels systèmes sont caractérisés par un certain degré de complexité et un certain degré d'autonomie. Ces systèmes sont donc simultanément non-isolés (matériellement ouverts) sur le plan énergétique et opérationnellement clos sur le plan relationnel». {22}

«enchevêtrement intelligible et finalisé d'actions interdépendantes. Il exprime la conjonction de deux perceptions antagonistes : un phénomène que l'on perçoit dans son unité, ou sa cohérence, ou son projet (système solaire, système nerveux, système éducatif) ET dans ses interactions internes entre composants actifs dont il constitue la composition résultante.» {37}

«Tient compte de l'interdépendance des gens et des événements, des actions et des conditions, des institutions et des organisations. Une approche systémique prend en considération les diverses "lignes de production" des tâches et procédures connexes (systèmes d'exploitation, système de prise de décisions, système financier, système administratif) en vue de remplir des fonctions particulières.» {25}

#### **système climatique** [climate system]

«On entend par système climatique un ensemble englobant l'atmosphère, l'hydrosphère, la biosphère et la géosphère, ainsi que leurs interactions.» {32}

#### **système de gestion de l'environnement**

«Système encadrant la surveillance de la performance environnementale d'une organisation et la production des rapports connexes.»{13}

«partie du système de gestion global de l'entreprise qui comprend la structure organisationnelle, les activités de planification, et les responsabilités, pratiques, procédés, processus et ressources nécessaires à l'élaboration, à la mise en application, à l'accomplissement, à l'examen et au maintien de la politique environnementale de l'entité.» (ISO) (En 1995, le Bureau du vérificateur général canadien a décrit une approche pour la mise en application d'un système de gestion de l'environnement pouvant convenir au gouvernement fédéral.)» {38}

#### **système de management environnemental (SME)**

[environmental management system]

«La composante du système de management global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale». (ISO 14001:1996){109}

#### **système de management environnemental et d'audit (SMEA) (écoaudit)** [Environmental

Management Systems (EMS), écoaudit, environmental management audit system (EMAS)

«Les Systèmes de Management de l'Environnement (SME) sont l'un des outils permettant à l'entreprise de maîtriser son impact sur l'environnement. Ils définissent l'organisation que doivent adopter les entreprises afin d'aboutir à une gestion intégrée de l'environnement, permettant l'amélioration continue des performances environnementales. La reconnaissance officielle du SME d'une entreprise passe par sa certification, c'est à dire la vérification par un auditeur lui-même certifié que le SME mis en place dans l'entreprise respecte bien un ensemble de pratiques constituant un référentiel. Les deux principaux référentiels de certification sont actuellement le règlement européen «Eco-audit», ou SMEA, et la norme ISO 14001.» {183}

«Dans beaucoup d'organisations, les outils et systèmes spécifique de management environnemental, comme les «revues» et «audit» ont évolué. En eux-mêmes, toutefois, ils ne peuvent fournir l'assurance à une organisation que sa performance est conforme, et sera conforme, à la fois aux exigences réglementaires, et au cadre d'un Système de Management Environnemental (SME) structuré. Plusieurs normes sont disponibles ou en développement, comme l'ISO 14000. Ces systèmes ont les caractéristiques suivantes :

- ils intègrent des principes du management de la qualité, comme ceux de la norme ISO 9000, et ils comprennent des mécanismes d'amélioration continue et de rétroaction.
- ils se concentrent vers le danger et les effets sur l'environnement des activités industrielles critiques
- ils sont intégrés dans l'entreprise à travers des responsabilités définies à chaque niveau de l'organisation

Le succès d'un SME dépend de l'implication de tous les niveaux, en particulier aux niveaux les plus hauts de la direction. Les standards de SME diffèrent dans les détails mais ont des principes similaires fondés sur les étapes essentielles du management de la qualité : planifier, faire, vérifier, contrôler.»{18}

«La composante du système de management global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale.»{12}

#### **système de positionnement global (GPS)** [global Positioning System (GPS)]

«Ensemble de satellites et de dispositifs récepteurs servant à calculer les positions sur la Terre.» {156}

#### **système d'information** [information system]

«ensemble des moyens et des communications qui assurent la saisie, la mesure, le contrôle, le stockage, le traitement et la distribution des informations.» J. Melese cit in {5}

#### **Système d'information géographique (SIG)**

[Geographic Information System (GIS) ]

«Ensemble organisé de matériels, de logiciels et de données géographiques visant à saisir, stocker, mettre à jour, manipuler, analyser et afficher toutes les formes d'information à référence géographique.» {156}

### **système technologique**

«La notion de système technologique signifie que la technologie n'est pas uniquement approchée comme une solution potentielle aux problèmes environnementaux existants, mais tenant également compte de tous les nouveaux problèmes environnementaux qui pourraient résulter du développement scientifique et technologique. De même, les obstacles, à caractères social, économique, culturel et organisationnel, rencontrés par ces systèmes scientifiques et technologiques sont mis en évidence. »{155}

### **systèmes productifs locaux (SPL)**

Organisation locale de la production favorisant un développement économique spécialisé. Il s'agit de valoriser les externalités locales positives à travers la coopération entre des acteurs privés et publics, on pourrait considérer qu'il s'agit de la production et l'exploitation collective de biens publics locaux.

«Le concept de SPL emrunte à l'économie industrielle. Utilisé par de nombreux auteurs sous des formes et des appellations diverses, cette notion peut être définie comme un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherche et de formation, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte. L'intensité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Les rapports entre unités sont divers et se présentent sous diverses formes : formels, informels, matériels, immatériels, de service, de main d'œuvre, de technologie ou encore de connaissance. Le SPL n'est sans doute pas un concept stabilisé, susceptible d'une définition achevée et acceptable par tous, mais il est la traduction de ces phénomènes originaux de développement localisé.(...) Les systèmes de PME fortement ancrées sur le territoire font appel au jeu combiné de deux mécanismes de fonctionnement : le marché, mécanisme nécessaire de régulation de la demande et de l'offre de biens, et la réciprocité qui consiste en un échange de services gratuits.» Claude Courlet in {90} p25

En France la DATAR a une action spécifique de financement des SPL par le biais de subventions accordées sur les crédits du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, en vue de favoriser au niveau local la constitution ou la consolidation de réseaux de PME/PMI spécialisées sur un même secteur et de renforcer les structures locales qui leur viennent en aide.

### **systémique**

«Science visant à comprendre le fonctionnement et la structure des systèmes, par la connaissance des relations, des processus et des régulations qui s'y déroulent.»{5} p35

Science de la modélisation pour la maîtrise de l'action, de l'intervention des hommes dans et sur les systèmes techniques, économiques, sociaux qu'ils conçoivent, qu'ils animent, qu'ils transforment.

### **tarification directe** [direct charges]

«L'utilisateur paie pour l'usage d'un service selon l'étendue de l'usage qu'il en fait.»

### **taux d'actualisation** [discount rate]

«Méthode économique qui permet d'intégrer le temps dans l'évaluation économique de projets. Un taux de 7 % signifie que le gain ou la perte de 100 F aujourd'hui est équivalent à 100 F/1,07=93,5 F l'année prochaine et seulement 50,8 F dans dix ans. Un taux d'actualisation élevé, diminue considérablement les éventuels coûts qui pourraient être induits dans un futur lointain par un projet. Même avec un taux d'actualisation faible de l'ordre de 3 %, 1 Franc de coût dans un siècle ne représente que 5 centimes aujourd'hui. Certains proposent un taux nul notamment dans le cadre des économies d'énergie et du réchauffement planétaire ou des biens naturels dans leur ensemble partagés en copropriété avec les générations futures. Mais comme le note un groupe de travail commun entre le Commissariat au Plan et la Commission Française du Développement durable : « un taux d'actualisation faible, rend rentables de nombreux projets, notamment polluants.(...) On ne peut résoudre tous les problèmes d'optimisation avec l'utilisation du seul taux d'actualisation ». La prise en compte des générations futures, c'est à dire la solidarité diachronique, ne peut trouver de solution dans la fixation d'un seul taux d'actualisation.»{137}

### **taux égal pour tous** [flat rate]

Méthode de calcul des réductions des émissions de gaz à effet de serre qui prend pour tous les pays la même référence historique. La négociation porte sur une réduction proportionnelle. C'est la base de la négociation de Kyoto pour laquelle la référence est l'année 1990.

### **taxe** [tax]

«Prélèvement imposé par l'État dont le montant peut être lié ou non au prix hors taxes d'un bien ou d'un service».{15}

«Selon la classification de l'OCDE, les impôts ou taxes désignent des «versements obligatoires effectués sans contrepartie au profit des administrations publiques. Les impôts n'ont pas de contrepartie en ce sens que, normalement, les prestations fournies par les administrations au contribuable ne sont pas proportionnelles à ses versements.» On notera qu'un impôt (sans contrepartie) peut être réservé pour une fin particulière s'il est décidé qu'un certain pourcentage des recettes fiscales sera affecté à un usage précis».{78}

### **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**

«La Taxe Générale sur les Activités Polluantes a été créée en loi de finances (française) pour 1999, par regroupement de cinq anciennes taxes fiscales ou parafiscales affectées à l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME). Cette taxe frappe la mise en décharge de déchets ménagers, le stockage et l'élimination de déchets industriels spéciaux, la consommation d'huiles, la pollution industrielle de l'air et le bruit généré par le trafic aérien. La création de la TGAP avait pour objectif d'améliorer l'incitation à la protection de l'environnement, en application du principe pollueur/payeur, et de rompre le lien entre taxation et droit à polluer, par son affectation au budget général de l'Etat. Cette taxe a été affectée sur le budget 2000 au financement de la réforme des cotisations patronales de la sécurité sociale.»{58}

« Cette démarche de financement se heurte toutefois à une limite : la TGAP est logiquement une ressource dont le rendement devrait diminuer à terme et cependant ne peut être ajustée systématiquement aux besoins de financement. En effet, les taux, et donc le rendement, d'une taxe environnementale doivent être déterminés par des considérations autres que purement financières : l'objectif est de fixer ces taux à un niveau suffisamment élevé pour dissuader les comportements pollueurs et reporter sur leurs auteurs l'intégralité des coûts environnementaux, tout en restant dans les limites du supportable (économiquement) pour les branches concernées... et si la taxe est « efficace », c'est-à-dire bien faite, elle dissuadera alors les pollutions et son produit se réduira. » {138}

Commentaire : la mise en place de la TGAP marque une rupture profonde avec la fiscalité antérieure qui relevait du régime de redevance, c'est à dire un prélèvement dont le fruit est affecté à l'environnement. La TGAP est une taxe incitative, dont le niveau induit le comportement recherché dans le domaine de l'environnement mais dont le fruit est consacré à d'autres fins que l'environnement..

### **taxe pigouvienne**

C'est en 1932 dans son ouvrage « L'économie du bien être [The economics of welfare] » que l'économiste Pigou propose la mise en place d'une fiscalité environnementale pour maximiser la richesse totale, c'est à dire le profit du pollueur moins le coût de dépollution supporté par le pollué.

### **taxe sur le dioxyde de carbone (taxe sur l'émission de dioxyde de carbone)** [carbon dioxide tax, carbon tax]

« Sous un système de taxation des émissions de gaz à effet de serre, les sources d'émissions doivent payer une redevance par unité quantitative d'émissions. En général, on utilise plutôt une taxe sur le contenu en CO<sub>2</sub> des carburants fossiles, car à effet comparable, elle est beaucoup plus simple à mettre en oeuvre. .. Dans ce cas, uniquement les producteurs et distributeurs de produits à base d'énergies fossiles sont concernés par la taxe qu'ils collectent à leur tour en vendant les produits. » traduit de {139}

### **taxes environnementales** [environmental tax]

« Les « taxes liées à l'environnement » sont des versements obligatoires effectués sans contrepartie à l'Etat, en fonction d'une assiette fiscale jugée particulièrement opportune en termes d'environnement. » {78}

### **technique**

« La technique relève de savoir-faire construits empiriquement dans l'action, dans l'accumulation d'expériences concrètes, par l'apprentissage, en faisant. En cela, la technique tient du tour de main, de la recette, de la pratique sur un objet ou une opération particulière. Une bonne part de la technique est tacite, au sens de Nonaka, c'est-à-dire qu'elle n'est pas codifiée et donc difficilement reproductible sans expérience préalable : son transfert se fait principalement par compagnonnage. Cet enracinement de la technique dans le réel et dans l'action constitue à la fois une force et une faiblesse. A l'évidence, la puissance de la technique provient de

l'expérimentation et de l'accumulation d'expérience. A l'inverse, faute d'une connaissance suffisante et d'une compréhension des mécanismes qui permettent à la technique de fonctionner, les adaptations, les extensions, les transferts d'application sont difficiles, aléatoires et potentiellement coûteux. » {98}

### **technologie** [technology]

« La technologie fait référence à une activité de conception et de production, souvent industrielle mais aussi de service, en réponse à des besoins de marché. La technologie combine pratiques, techniques et connaissances scientifiques, au service de finalités économiques explicites. En cela, la technologie a vocation à être gérée alors même que, par nature, elle relève pour partie de savoir-faire tacites. » {98}

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : « toute technologie y compris la biotechnologie. » {149}

### **technologie propre**

« Procédés qui permettent le recyclage de l'eau, des polluants dans les industries consommatrices de matières premières, mais aussi les techniques qui engendrent peu ou pas de déchets ou qui permettent une valorisation maximale par réemploi dans l'entreprise » {140}

### **technologies de pointe** [state of the art technologies]

### **technologies écologiquement saines, (écotechniques, technologies écologiquement rationnelles** [environmentally sound technologies]

« Les techniques écologiquement rationnelles (écotechniques) protègent l'environnement, sont moins polluantes, utilisent de façon plus durable toutes les ressources, autorisent le recyclage d'une proportion plus importante de leurs déchets et produits ainsi qu'un traitement des déchets résiduels plus acceptable que celui que permettraient les techniques qu'elles remplacent. (...) Les écotechniques ne sont pas seulement des techniques particulières, mais aussi des systèmes complets englobant savoir-faire, procédures, biens et services, matériel et procédures d'organisation et de gestion. Cela implique que lorsqu'on examine la question du transfert des techniques, on doit se pencher également sur celles de la mise en valeur des ressources humaines et des incidences des choix technologiques sur la mise en place des capacités locales, notamment les problèmes de discrimination sexuelle. Les écotechniques devraient être compatibles avec les priorités fixées au plan national dans les domaines socio-économique, culturel et écologique. » (Action 21, § 34.1 et 34.3)

Commentaire : l'usage généralisé dans la traduction française de l'Agenda 21 du mot rationnel pour la traduction de sound ne semble pas approprié. Nous préférons le mot sain.

### **terme générique**

En toponymie : « Partie d'un toponyme qui identifie de façon générale la nature de l'entité géographique dénommée ; il peut être français, mais la plupart des termes génériques appartiennent aux langues régionales. Exemples : Mont Blanc et Monte Cinto, où le même terme générique « mont » est exprimé dans deux langues différentes. En règle générale, les

termes génériques indiquent, de façon précise ou imagée, le type d'entité dénommée ; ils sont dans ce cas qualifiés d'explicites, et ils se rencontrent principalement en oronymie et en hydronymie. Exemples : Dentelles de Montmirail, Aiguille du Midi, Nez de Jobourg, Dent Parrachée, Col de la Balme, Lac du Mont Cenis, Étang de la Vallée, Riou Bourdoux. Toutefois, le terme générique n'indique pas toujours rigoureusement le type d'entité dénommée, particulièrement dans les noms de lieux habités : Pont-Saint-Esprit désigne d'abord une ville, et non plus seulement le pont qui s'y trouve.» {51}

#### **terres [land]**

«le terme «terres» désigne le système bioproduitif terrestre qui comprend le sol, les végétaux, les autres êtres vivants et les phénomènes écologiques et hydrologiques qui se produisent à l'intérieur de ce système;»{151}

#### **terroir**

«un terroir est une entité territoriale dont les valeurs patrimoniales sont les fruits de relations complexes et de longue durée entre des caractéristiques culturelles, sociales, écologiques et économiques. A l'opposé des espaces naturels où l'influence humaine est faible, les terroirs dépendent d'une relation particulière entre les sociétés humaines et leur habitat naturel qui a façonné le paysage. Considérés d'un point de vue mondial, ils préservent la biodiversité, les diversités sociales et culturelles, en conformité avec les objectifs de développement durable.» {189}

#### **texte non contraignant [soft law]**

##### **The Natural Step**

«Fondée en Suède en 1989 par le docteur Karl-Henrik Robèrt, un oncologue qui a constaté une augmentation importante des cas de leucémie chez les enfants et qui a vu de ses propres yeux le lien qu'il y avait entre la maladie humaine et les toxines, The Natural Step (TNS) est une organisation sans but lucratif d'enseignement de l'environnement qui travaille à édifier une société durable sur le double plan écologique et économique en guidant la réflexion et l'action en harmonie avec les processus cycliques de la Terre. Il repose sur la pensée systémique qui se concentre sur des principes de premier ordre au début d'une relation de cause à effet et qui reconnaît que ce qui arrive dans une partie du système influe sur chacune des autres parties, souvent de façon imprévue. TNS offre un cadre pragmatique qui s'appuie sur des données scientifiques, qui encourage le dialogue et l'acquisition d'un consensus et qui sert d'orienteur aux entreprises, aux collectivités, aux universités, aux services gouvernementaux et aux particuliers qui travaillent à repenser leurs activités pour qu'elles deviennent plus durables. Aujourd'hui, TNS est bien connue en Suède et elle a transformé la façon dont les particuliers, les écoles, les collectivités et les entreprises pensent du monde naturel et de la durabilité. Plus de 70 municipalités ont adopté le cadre et 60 sociétés. (...) Les quatre conditions d'un système du Natural Step:

- 1 Les substances provenant de la croûte terrestre ne doivent pas systématiquement augmenter dans la nature.
- 2 Les substances produites par la société ne doivent pas systématiquement augmenter dans la nature.

3 Le fondement physique de la productivité et de la diversité de la nature ne doit pas diminuer systématiquement.

4 Nous devons faire preuve de justice et d'efficacité pour répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain.» {19}

#### **tiers-monde**

«Les pays non alignés, c'est-à-dire n'appartenant ni aux pays développés ni aux pays de l'ancien bloc socialiste, forment ou formaient le tiers-monde, par analogie avec le tiers-état. En fait, il s'agit de pays pauvres, appelés aussi «sous-développés», «en développement», ou «émergents». Dans le domaine de l'environnement (comme dans le domaine nucléaire), les pays du Tiers-Monde suspectent les pays développés de vouloir interdire aux pauvres ce qui a permis aux puissants de le devenir, et sans montrer l'exemple. L'argument a du poids et met en évidence que, pour éviter un colonialisme écologique, la solution passe par une coopération véritable fondée sur des rapports nouveaux.» {11}

#### **toponyme**

En toponymie : «Nom propre attribué à une entité géographique, qu'il s'agisse d'un détail naturel ou construit par l'homme. Exemples : noms de rivières, de régions, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, de lieux-dits». {51}

#### **toponymie**

«La toponymie (du grec topos, lieu, et onoma, nom) est une science qui a pour objet l'étude de la formation et de l'évolution des noms de lieux, ou toponymes. C'est également l'ensemble des noms de lieux d'un pays ou d'une région, d'une carte ou d'une nomenclature. A l'IGN, le terme « toponymie » regroupe l'ensemble des tâches relatives aux toponymes.» {51}

#### **traité [treaty]**

«Entente exécutoire souvent conclue par deux parties.» {156}

#### **trajectoire technologique**

«Le lien entre innovation et technologie est naturel : la technologie s'améliore en continu au travers d'innovations dites incrémentales qui tracent, chemin faisant, une trajectoire technologique en exploitant le potentiel de la veine ainsi explorée, jusqu'à ce qu'une rupture technologique (une innovation révolutionnaire) vienne substituer une nouvelle technologie à l'ancienne, en un processus de destruction créatrice décrit par Schumpeter.»{98}

#### **transdisciplinaire**

«Se dit d'un modèle ou d'une activité qui dépasse les usages d'une seule discipline et possède un champ de validité plus large, recouvrant plusieurs disciplines. Ne pas confondre avec pluridisciplinaire ou interdisciplinaire.»{22}

#### **transdisciplinarité (interdisciplinarité)**

[transdisciplinarity, interdisciplinarity]

«Approche globale [comprehensive approach] par un pilote connaissant plusieurs disciplines, et faisant approfondir certains aspects par des spécialistes en fonction des nécessités. Le développement de

compétences transdisciplinaires est jugé stratégique pour l'avenir par la Commission Européenne pour la mise en œuvre de politiques intégrées vers un développement durable. La transdisciplinarité peut être illustrée par un navigateur solitaire pilotant à partir d'indications concernant diverses disciplines.» {4}

#### **transfert de technologies** [technology transfer]

«L'expression transfert de technologies recouvre aussi bien les technologies «logicielles» que les technologies «matérielles»; le rôle des gouvernements est essentiel, même si le transfert de technologies est un processus complexe qui suppose généralement la participation de nombreuses parties prenantes; la plupart des projets et programmes bilatéraux et multilatéraux entrepris dans les pays en développement, notamment ceux qui comprennent des activités de transfert de technologies, visent avant tout à atténuer la pauvreté, à stimuler le développement économique et social, à réduire la pollution de l'environnement et à améliorer la santé publique. En intégrant dans les projets et programmes en cours des activités liées aux changements climatiques, on s'assure d'une certaine manière des résultats positifs sur le long terme dans le domaine du climat tout en retirant à plus court terme des avantages économiques, sociaux et écologiques. D'un autre côté, la coopération technologique devrait rejoindre les priorités du développement durable, exploiter les connaissances et les compétences locales et tenir compte de la synergie entre la solution des problèmes écologiques locaux et les objectifs en matière de changements climatiques; (...) le renforcement des capacités est un aspect important du transfert de technologies.» {141}

Commentaire : ce thème suscite deux débats importants. Le premier est lié à celui des brevets et de la propriété intellectuelle, et du transfert éventuellement gratuit des fruits de la recherche publique. Le second débat porte sur le champ des transferts qui ne se limiteraient pas au Nord-Sud, les transferts Sud-Sud étant jugés comme essentiels pour l'adoption de technologies appropriées aux situations et aux cultures locales. Le § 34.10 de l'Agenda 21 considérait qu'il convenait : «d'examiner le rôle de la protection des brevets et des autres droits de propriété intellectuelle ainsi que son impact pour ce qui est de l'accès des pays en développement en particulier aux écotecniques et de leur transfert à ces derniers, et d'explorer davantage la notion d'accès garanti des pays en développement aux écotecniques sous l'angle des droits de propriété intellectuelle et dans le but de mettre au point une théorie de ce que pourrait être une réponse efficace aux besoins des pays en développement dans ce domaine.»

#### **transparence**

«Partage de l'information et comportement ouvert. La transparence permet aux parties prenantes d'obtenir des informations qui peuvent être essentielles pour découvrir les cas de fraude et défendre leurs intérêts. Les systèmes transparents sont dotés de procédures claires aux fins de la prise de décisions et de mécanismes de communication ouverts entre les parties prenantes et les responsables, et ils permettent d'avoir accès à un large éventail d'informations.» {25}

#### **transport durable** [sustainable transportation]

«Deux définitions du transport durable peuvent être données : la définition de l'OCDE, la plus ancienne, et la définition proposée par le Centre pour un Transport Durable du Canada, plus systémique, car fondant la notion de transport durable sur le principe voulant que la protection de l'environnement, le bien-être de la collectivité et la croissance économique soient intégrés.

La définition du transport durable par l'OCDE est « un transport qui ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes et qui respecte les besoins de mobilité tout en étant compatible avec a) une utilisation des ressources renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à leur régénération et b) une utilisation des ressources non renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à la mise au point de ressources renouvelables de remplacement ».

La définition proposée par le centre canadien pour un transport durable est : « Un transport durable s'entend d'un système qui permet aux particuliers et aux sociétés de satisfaire leurs principaux besoins d'accès d'une manière consistante et compatible avec la santé des humains et des écosystèmes, sous le signe de l'équité au cœur des générations et entre celles-ci ; est abordable, fonctionne efficacement, offre un choix de modes de transports et appuie une économie dynamique ; limite les émissions et les déchets de manière à ce que ceux-ci ne dépassent pas la capacité de la planète de les absorber, réduit au minimum la consommation de ressources non renouvelables, réutilise et recycle ses composantes et réduit au minimum le bruit et l'utilisation des terrains. « Sur le plan social en particulier, le transport durable, tel qu'abordé dans le projet politique canadien, doit « permettre à long terme aux différentes clientèles, ayant une limitation physique ou intellectuelle, disposant de revenus modestes, habitant des régions éloignées, etc., une meilleure accessibilité aux moyens de transport public. » {4}

#### **unité de réduction des émissions** [Emission Reduction Units (ERU)]

«Unité de réduction certifiée des émissions [Certified Emission Reduction Units, CERU, ou Certified Emission Reduction, CER], Unité de quantité attribuée [Assigned Amount Units, AAU] : Chaque pays de l'Annexe B se voit attribuer par le Protocole de Kyoto une quantité d'émissions exprimées en équivalent dioxyde de carbone à ne pas dépasser pour la période comprise entre 2008 et 2012. Les unités de réduction des émissions sont des fractions de cette quantité attribuée à chaque pays. Les unités de réduction d'émissions peuvent être obtenues par une entité qui finance des projets ayant pour conséquence de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un autre pays. Dans le cas des projets élaborés dans le cadre de la mise en œuvre conjointe, des unités de réduction d'émission sont alors ajoutées au quota du pays investisseur et déduites du quota du pays qui accueille le projet. Ces unités sont équivalentes à des crédits d'émissions. En ce qui concerne les projets entrant dans le cadre du mécanisme pour un développement propre, on parle d'unités de réduction certifiée des émissions. Dans ce cas, le pays qui accueille le projet n'est pas un pays de l'Annexe B et n'a donc pas de quantité d'émissions attribuée par le Protocole de Kyoto. Ces unités sont

équivalentes dans ce cas également à des crédits d'émissions. Enfin, dans le cas des échanges effectués entre deux Parties de l'Annexe B dans le cadre des «Permis d'émission négociables», les unités échangées sont des unités de quantité attribuée (communément appelés permis d'émission).» {27}

**utilisation des terres (changement de l'affectation des terres et foresterie (LULUCF))** [land use, land-use change and forestry (LULUCF)]

L'utilisation des terres, et leur changement d'affectation (forêt, agriculture, zones naturelles...) ont une influence notable sur le stockage du carbone et sur les dégagements de méthane (CH<sub>4</sub>) et donc sur le changement climatique. Leurs contributions font partie des émissions anthropiques prises en compte par le protocole de Kyoto (article 3.3). La problématique de l'utilisation des terres et de la forêt rejoint aussi les préoccupations des deux autres grandes conventions : biodiversité et désertification. On ne parle de puits que pour les stockages additionnels de carbone lors du changement de l'utilisation des terres et non les réservoirs naturels de carbone.

**utilisation durable** [sustainable use]

Selon la Convention pour la Diversité Biologique : «l'utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas leur appauvrissement à long terme, et sauvegardent ainsi leur potentiel pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures.»{149}

**utilité (privée et sociale)** [(private and social) utility]

«Utilité privée : avantage privé dont bénéficie un individu du fait de la consommation ou de l'existence d'un bien ou d'un service. Utilité sociale : somme des utilités privées dans une économie».{15}

**valeur actualisée** [present value]

Voir actualisation

**valeur d'existence** [existence value]

«Valeur économique que les gens attribuent à l'existence même d'une chose (sans qu'ils envisagent de la consommer) ; elle ne peut être estimée que par la méthode de l'évaluation contingente».{15}

**valeur d'option**

«Valeur attribuée au fait de maintenir ouverte la possibilité de consommer un bien ou un service à un moment ou l'autre dans l'avenir.»{15}

**valeur de la vie humaine (perte)** [human cost]

«Valeur attribuée à la vie humaine en plus de la production économique moyenne d'un individu [affliction, douleur, par exemple]».{15}

**valeur d'usage** [value as a going concern]

«Valeur d'un produit ou d'un service envisagé dans le cadre concret de son utilisation future. Véritable domaine de la valeur ajoutée. Explique que le consommateur soit prêt à payer un certain prix (valeur d'échange). Base des partenariats client-fournisseur dans la conception simultanée du produit et de son usage».{142}

«Contrairement au prix, la valeur d'un actif dépend de l'agent. Elle n'est a priori pas égale au prix (de marché) effectivement payé par un agent pour obtenir ce bien qui lui procure cette variation d'utilité : ainsi, même si l'environnement est souvent gratuit, il n'en a pas moins une valeur puisque sa dégradation entraîne une baisse d'utilité chez ceux qui en jouissaient. La différence entre «valeur d'usage» et «valeur d'échange» (prix de marché) est ce qu'on appelle le surplus d'un agent.»{7}

**valeur limite d'émission** [emission limit values]

«la masse, exprimée en fonction de certains paramètres spécifiques, la concentration et/ou le niveau d'une émission, à ne pas dépasser au cours d'une ou de plusieurs périodes données. Les valeurs limites d'émission peuvent être fixées également pour certains groupes, familles ou catégories de substances, notamment celles visées à l'annexe III (de la convention IPCC). Les valeurs limites d'émission des substances sont généralement applicables au point de rejet des émissions à la sortie de l'installation, une dilution éventuelle étant exclue dans leur détermination. En ce qui concerne les rejets indirects à l'eau, l'effet d'une station d'épuration peut être pris en considération lors de la détermination des valeurs limites d'émission de l'installation, à condition de garantir un niveau équivalent de protection de l'environnement dans son ensemble et de ne pas conduire à ces charges polluantes plus élevées dans le milieu, sans préjudice de la directive 76/464/CEE et des directives adoptées pour son application.» {188}

**valeur politique** [strategic value]

«Valeur d'une marchandise, d'un service, d'un établissement, d'une filiale, d'un projet, d'un accord de partenariat, envisagé sous l'angle de l'avantage concurrentiel ou de la survie à long terme de l'entreprise, plutôt que la valeur d'échange à court terme (prix courant). Explique qu'une entreprise puisse, provisoirement, accepter de perdre de l'argent dans un domaine où elle tente une diversification ou une reconversion stratégique».{142}

**veille**

En matière de veille il convient d'opérer une distinction entre l'objet et l'objectif. Selon l'objet des signaux faibles qu'il convient de capter on parlera de : veille scientifique, veille sur la demande sociale, veille technologique ou veille réglementaire. Quel que soit l'objet de la veille elle peut concourir à trois catégories d'objectifs qu'il convient de dissocier : le système de veille documentaire permet de recueillir et faire circuler l'information, la veille économique (ou intelligence économique) poursuit un objectif de compétitivité et enfin la veille stratégique a un rôle d'alerte pour les décideurs (politiques et économiques). D'après {155}

**veille commerciale**

«Vigie des relations fournisseurs / clients, des compétences présentes sur le marché, du taux de croissance du marché, etc.»{143}

**veille concurrentielle**

«Surveillance des forces et des faiblesses de l'organisation, de l'entreprise, de la fabrication, des

coûts, etc., en comparaison avec la concurrence.»{143}

#### **veille économique**

«Recherche de nouveaux produits et des marchés émergents dans des secteurs économiques précis ; analyse de la stratégie de la concurrence (les clientèles, les fournisseurs, les avantages compétitifs, les occasions) ; analyse des activités des majors ; réflexion sur les besoins des consommateurs, en particulier sur les résistances socioculturelles.» Michel Cartier in {143}

#### **veille informationnelle**

«Analyse attentive des différentes facettes de l'environnement afin de développer la pro-activité et de préparer au mieux la prise de décision dans l'organisation. La veille est le palier de base à partir duquel peut se développer l'activité de l'intelligence économique puisqu'elle fournit à l'entreprise des informations concernant son environnement.»{143}

#### **veille juridique**

«Analyse des nouvelles réglementations ainsi que celles en préparation.»{143}

#### **veille marketing**

«Examen des stratégies commerciales des concurrents et observation minutieuse de leurs comportements sur certains aspects.»{143}

#### **veille sociétale ou environnementale**

«Examen des facteurs autres que ceux directement liés au métier de l'entreprise : aspects économiques, politiques, géopolitiques, socioculturels, etc., le plus souvent en termes de tendances.»{143}

#### **veille stratégique**

«Analyse de la conjoncture et de l'environnement politique : impact de la mondialisation et de la mondialisation ; établissement d'un calendrier des investissements et d'un plan de société ; gestion de la planification.»{143}

#### **veille technologique**

«Étude des acquis scientifiques et techniques, des performances des produits et des services ; lecture de survol de l'inventaire général à la recherche des tendances ; écoute anticipatrice des signaux annonciateurs de l'évolution technique (résultats des recherches fondamentales) ; définition de l'innovation (recherches appliquées).»{143}

#### **verdissement de l'administration**

Programme mené en France par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement visant à augmenter l'efficacité environnementale des activités des administrations. Il couvre la diffusion de technologies et de produits, les bonnes pratiques et même la réforme des marchés publics pour permettre d'intégrer les critères environnementaux dans des procédures d'appels d'offre où le moins disant (le moins cher à court terme) est souvent le seul argument pris en compte dans les choix. Diverses actions relatives à la démarche de «verdissement» des administrations ont porté notamment sur :

- la formation de chefs de projet et de gestionnaires,

- la réalisation d'outils pédagogiques et méthodologiques,
- la déconcentration de la démarche dans 5 régions.
- des formations en matière de «verdissement» de chefs de projet en poste dans les préfectures, et de gestionnaires appartenant aux services déconcentrés de l'État et aux Collectivités territoriales.

Des outils pédagogiques et méthodologiques ont été réalisés :

- le guide sur la gestion énergétique dans les bâtiments publics,
- l'évaluation écologique de 20 produits couramment achetés dans les administrations.

voir pour le Canada : écologisation des activités gouvernementales

#### **vérification environnementale (audit environnemental, révision environnementale)**

[environmental audit]

«Vérification (audit, révision) portant sur les politiques et les procédures utilisées en matière de protection de l'environnement, et pouvant comprendre, selon les circonstances, une appréciation de l'efficacité des méthodes d'élimination des polluants ou une recherche de la présence de tels polluants.»{16}

#### **viabilité**

«Le terme de viabilité est souvent utilisé comme traduction du terme anglais «sustainability» qui a les deux sens de pérennité et reproductibilité. Aubin (1996) est l'auteur d'une théorie sur la viabilité qui rend compte de la compatibilité entre l'évolution d'un système et des contraintes portant sur son état.»{144}

#### **vigilance produits (VP) [Product Stewardship (PS)]**

«La vigilance produits (VP) et un management responsable et éthique des produits de l'origine à leur fin et au delà. Elle est essentielle pour la maîtrise des risques des produits. Le risque est une fonction du risque et de l'exposition au produit. De nombreux produits ont des risques intrinsèques associés à eux, incluant l'inflammabilité, la toxicité ou la persistance dans l'environnement. Les dangers doivent en premier lieu être identifiés et quantifiés. Comme les risques intrinsèques peuvent difficilement être diminués, l'accent est mis sur la réduction de la probabilité, le degré et la durée de l'exposition des personnes et de l'environnement. La VP recouvre toutes les activités associées au produit, dans le but d'assurer qu'un produit est développé, produit, emballé, transporté, vendu, utilisé et détruit de façon responsable et sûre sans dommage pour la santé ou l'environnement.» traduit de {18}

#### **ville compacte, ville des courtes distances**

[compact city, short-distance city]

«La ville compacte est un modèle de ville développé ou se développant en Allemagne, au Pays-Bas, en Autriche, en Suisse, en Italie, au Royaume Uni, et préconisé par la Commission Européenne, visant à limiter l'étalement urbain. Les villes compactes privilégient une accessibilité de services de type «20 minutes - 1 heure» avec une forte limitation des déplacements automobiles au profit des transports collectifs, des transports non motorisés et des transports mi-lents. La ville des courtes distances vise

à implanter l'essentiel des services quotidiens à moins de 800 m (la moitié en zone de pente) de marche à pied des logements, pôles d'échanges ou parc relais.» {4}

**vulnérabilité** [vulnerability]

«La vulnérabilité définit la mesure dans laquelle un système peut être dégradé ou endommagé par l'évolution du climat. Elle dépend non seulement de la sensibilité, mais aussi de l'adaptabilité du système à de nouvelles conditions climatiques.» {41}p. 530

«cette notion combine le niveau de menace physique d'une société et sa capacité d'adaptation. Elle souligne donc le rôle des facteurs socio-économiques, qui vont amplifier ou atténuer l'impact des variations climatiques sur une société» {154}

**zone tampon** [buffer]

«Bande de terrain où les perturbations ne sont pas permises ou sont surveillées de près, afin de

préserver les qualités esthétiques et autres, tout près des routes, sentiers, voies d'eau et endroits récréatifs.» {156}

**zones arides, semi-arides et subhumides sèches**

[arid, semi-arid and dry sub-humid areas]

«l'expression «zones arides, semi-arides et subhumides sèches» désigne les zones, à l'exclusion des zones arctiques et subarctiques, dans lesquelles le rapport entre les précipitations annuelles et l'évapotranspiration possible se situe dans une fourchette allant de 0,05 à 0,65;»{151}

**zones touchées** [affected areas]

«l'expression «zones touchées» désigne les zones arides, semi-arides et/ou subhumides sèches touchées ou menacées par la désertification;»{151}

## Traductions anglais / français

aboriginal rights : droits des autochtones	benchmark : indice de référence	citizens, public : citoyens, public
acceptable (state) : acceptable (état - niveau)	best available techniques (BAT) : meilleures techniques disponibles (MTD)	civil society : société civile (voir parties intéressées)
accessibility : accessibilité	best practice : meilleures pratiques	Clean Development Mechanism (CDM) : Mécanisme pour un Développement Propre (MDP)
accountability : obligation redditionnelle	biodiversity indicator : indicateur de biodiversité	climate system : système climatique
acid deposition : retombée atmosphérique acide	biological capacity : capacité biologique	club goods : bien dit «de club»
acquired rights : droits acquis	biological diversity : diversité biologique	cogeneration : cogénération
active andragogy : andragogie active	biological indicator : indicateur de biodiversité	collective intelligence : intelligence collective
adaptability : voir adaptation	biological resources : ressources biologiques	combating deforestation : lutte contre la déforestation
adaptation : adaptation	biologically productive areas : aires biologiquement productives	combating desertification : lutte contre la désertification
additionality : additionnalité	biomass : biomasse	combating desertification : lutte contre la désertification
adverse effect of climate change : effet néfaste du changement climatique	biosphere : biosphère	commitment period : période d'engagement
aerosol : aérosol	biotechnology : biotechnologie	common but differentiated responsibilities : responsabilités communes mais différenciées
affected areas : zones touchées	bubble : bulle	compact city, short-distance city : ville compacte
affected countries : pays touchés	buffer : zone tampon	compartmentalisation (institutional, of local action), sectorial behaviour : compartimentage institutionnel
afforestation : boisement	burden sharing : partage de la charge	competent authority : autorité compétente
agroforestry : agroforesterie	business as usual scenario : scénario du laisser-faire	compliance : observance
Alliance of Small Island States : Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS)	capacity : capacité	compliance body : organisme de conformité
andragogy : andragogie (voir pédagogie)	capacity building : construction de capacité	Conference of Parties COP : Conférence des parties CDP
anthropogenic emissions : émissions anthropiques	capital : capital	consumer surplus : rente du consommateur
anthropogenic interference : perturbation anthropique	carbon dioxide tax, carbon tax : taxe sur le dioxyde de carbone	contact group : groupe de liaison
anthropogenic removal : réduction anthropique	carbon intensity : intensité en carbone	contingent valuation method : méthode de l'évaluation contingente
appropriated carrying capacity : capacité de charge appropriée	carbon leakage : fuite de carbone	continuous economic growth : croissance économique soutenue
appropriated carrying capacity : empreinte écologique	carbon offset : contrepartie de la fixation du carbone	continual improvement : amélioration continue
arid areas : zones arides	carbon sequestration : fixation de carbone	convention : convention
assessment of economic tools : évaluation des instruments économiques	carbon sink : puits (effet de serre)	cost-benefit analysis : analyse coûts/avantages
atmospheric fallout : retombée atmosphérique	carbon tax : taxe sur le dioxyde de carbone	cost-effectiveness : coût-efficacité
back-casting : analyse rétrospective	carrying capacity : capacité de charge	cost-effectiveness analysis (CEA) : analyse coût-efficacité
banking : mise en réserve de permis d'émissions	certification (forest) : certification (forestière)	
baseline : niveau de référence	change in operation, substantial change : modification de l'exploitation, modification substantielle	
BAT : MTD : meilleures techniques disponibles	channel : canal	

country of origin of genetic resources : pays d'origine des ressources génétiques	ecological footprint : empreinte écologique	environmental audit : vérification environnementale
country providing genetic resources : pays fournisseur de ressources génétiques	ecological land classification : classification écologique des terres	environmental auditing : audit environnemental
criteria : critères	ecological remainder : résidu écologique	environmental condition indicator : indicateur de situation environnementale
cross-cutting approach : démarche transversale	ecological rucksack : sac à dos écologique	environmental condition indicators (ECIs) : indicateur de condition environnementale
cultivated species : espèce cultivée (voir espèce domestiquée)	economic assessment : évaluation économique	environmental effectiveness : efficacité environnementale
decentralised co-operation : coopération décentralisée	economic model : modèle économique	environmental impact : impact environnemental
declaration of Barbados : Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement	ecoregion : écorégion	environmental impact assessment (EIA) : étude d'impact sur l'environnement
defensive expenditures : dépenses de protection	ecosystem : écosystème	environmental indicator : indicateur environnemental
deforestation : déboisement	ecosystem integrity : intégrité de l'écosystème	environmental information : information sur l'environnement
demand side management (DSM) : gestion de la demande	ecotechnology : écotechnologie	environmental management audit system (EMAS) : système de management environnemental et d'audit (SMEA)
desertification : désertification	ecotourism : écotourisme	environmental management system : système de management environnemental (SME)
desertification control : lutte contre la désertification	ecozone : écozone	Environmental Management Systems (EMS) : système de management environnemental (SME)
design for the environment : écoconception	effectiveness : efficacité	environmental objective : objectif environnemental
developed country Parties : pays développés Parties	efficiency : efficience	environmental performance : performance environnementale
development : développement	elasticity : élasticité	environmental performance criterion : critère de performance environnementale
direct charges : tarification directe	EMAS : système de management environnemental et d'audit (SMEA)	environmental performance evaluation (EPE) : évaluation de la performance environnementale (EPE)
discount rate : taux d'actualisation	embodied energy of a commodity : énergie intégrée au produit	environmental performance indicators (EPI) : indicateur de performance environnementale (IPE)
distortion : distorsion	emission : émission	environmental policy : politique environnementale
dividend, double, triple : dividende (double, triple)	emission charges : redevances sur les émissions	environmental quality standard : norme de qualité environnementale
domesticated or cultivated species : espèce domestiquée ou cultivée	emission limit values : valeur limite d'émission	Environmental Risk Assessment of Products : évaluation des risques environnementaux des produits
drought : sécheresse	emission quota : quota d'émissions	environmental target : cible environnementale
dry sub-humid areas : zones subhumides sèches (voir zones arides)	Emission Reduction Units (ERU) : unité de réduction des émissions	environmental tax : taxes environnementales
DSM : gestion de la demande	emissions trading : marché de permis d'émissions	environmental tax : écotaxe
due care : soins requis	enabling activities : renforcement des capacités (activités de)	
ecoaudit : système de management environnemental et d'audit (SMEA)	endangered species : espèce en danger de disparition	
ecodistrict : écodistrict	energy conservation : maîtrise de l'énergie	
ecoefficiency : écoefficience	energy intensity : intensité énergétique	
ecohouse : haute qualité environnementale	enhanced greenhouse effect : augmentation de l'effet de serre	
ecolabeling : écoétiquetage	environment : environnement	
ecological deficit of a country : déficit écologique d'un pays	environmental aspect : aspect environnemental	
	environmental assessment : évaluation environnementale	
	environmental assessment and review process : étude d'impact sur l'environnement	

environmentally sound management : gestion écologiquement saine	GGAM : méthode d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre	HACCP : analyse des risques et points critiques pour leur maîtrise
environmentally sound technologies : technologies écologiquement saines	GHG : gaz à effet de serre (GES)	Hazard Analysis Critical Control Points (HACCP) : analyse des risques et points critiques pour leur maîtrise
environmentally sound and affordable construction : haute qualité environnementale	GHG Reduction Potential : potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre	HDI : indicateur de développement humain (IDH)
EPE : évaluation de la performance environnementale (EPE)	Global Conference on the Sustainable Development of Small Island Developing States : Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement	hedonic pricing : prix hédonistes
EPI : indicateur de performance environnementale (IPE)	Global Environment Facility (GEF) : Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)	heritage forests : forêts patrimoniales
equity : équité	global Positioning System (GPS) : système de positionnement global (GPS)	home-range size : domaine vital
ERU : unité de réduction des émissions	global warming : réchauffement mondial	horizontal equity : équité horizontale
eternal permit : permis permanent	global warming mitigation : actions de réduction du réchauffement planétaire	hot air : air chaud
evaluative rationality : rationalité évaluative	global warming potential (GWP) : potentiel de réchauffement global (PRG)	human cost : valeur de la vie humaine (perte)
existence value : valeur d'existence	good governance : bonne gouvernance	Human Development Index (HDI) : indicateur de développement humain (IDH)
ex-situ conservation : conservation ex situ	governance : gouvernance	individual preferences : préférences individuelles
external cost : externalité	governance vs market : gouvernance et marché	industrial ecology : écologie industrielle
externality : externalité	GPS : système de positionnement global (GPS)	industrial rationalization : rationalisation industrielle
extirpated species/extirpation : espèce disparue/disparition	grants : subventions	information : information
extirpated species/extirpation : espèce extirpée/extirpation	green accounting, accounting for the environment, green accountancy : comptabilité environnementale	information system : système d'information
factor 10 : facteur dix	green building : haute qualité environnementale	in-situ conditions : conditions in situ
factor 4 : facteur quatre	green financial statements : comptabilité verte	in-situ conservation : conservation in situ
factor four : facteur quatre	green GDP : produit national brut vert (PNB vert)	installation : installation
factor ten : facteur dix	green tax : écotaxe	integrated decision : politique intégrée
featured-species management : gestion axée sur les espèces	greenhouse effect : effet de serre	integrated policy : politique intégrée
fees : prélèvements	greenhouse gas (GHG) : gaz à effet de serre (GES)	integrated resource management : gestion intégrée des ressources
flat rate : taux égal pour tous	Greenhouse Gas Assessment Methodology (GGAM) : méthode d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre	intercultural : interculturel
flexibility mechanism : mécanismes de flexibilité	GRI, Global Reporting Initiative : Initiative de rapport universel	interested parties : parties intéressées
focal point : agent de liaison	GWP : potentiel de réchauffement global (PRG)	interested party : parties intéressées
free rider : passager clandestin	habitat : habitat	interests of absent third person : intérêts des tiers absents
full disclosure principle, full disclosure : information complète		interests of unborn children : intérêts des tiers absents
full-cost accounting : comptabilisation du coût complet		intergenerational equity : équité intergénérationnelle
GEF : Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)		Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
GEF Trust Fund (GEFTF) : Fonds fiduciaire du FEM		internalization of costs : internalisation des coûts
genetic material : matériel génétique		
genetic resources : ressources génétiques		
Geographic Information System (GIS) : Système d'information géographique (SIG)		

intra-generational equity : équité intragénérationnelle	mitigating the effects of drought : atténuation des effets de la sécheresse	peri-urban : périurbain
IPCC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	mitigation of risks, effects : atténuation	permit : autorisation
joint implementation : mise en œuvre conjointe	mobility : mobilité	photosynthesis : photosynthèse
Kyoto Protocol : Protocole de Kyoto	Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer : Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	pilot phase : phase pilote
land : terres	multidisciplinary : multidisciplinarité (voir pluridisciplinarité)	plan : plan
land degradation : dégradation des terres	Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol (MFMP) : Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal	pledges outstanding : contributions promises
land use, land-use change and forestry (LULUCF) : utilisation des terres, changement de l'affectation des terres et foresterie	national marginal abatement cost : coût de dépollution marginal national	pluridisciplinarity : pluridisciplinarité
landscape : paysage	natural capital : capital naturel	policies and measures : politiques et mesures
LCA : analyse du cycle de vie (ACV)	NGO : organisations non gouvernementales (ONG)	polluter : pollueur
learning network : learning réseau	no regrets : sans regret	polluter pays : pollueur/payeur
learning societies, learning organisations : société apprenante	no regrets level : niveau sans regret	polluter pays principle : principe pollueur/payeur
legitimacy : légitimité	no regrets strategy : stratégie sans regret	pollution : pollution
Life Cycle Assessment (LCA) : analyse du cycle de vie (ACV)	non-governmental organizations (NGO) : organisations non gouvernementales (ONG)	precautionary measures : mesures préventives
local Agenda 21 : Agenda 21 local	ODP : potentiel de destruction de l'ozone (PDO)	precautionary principle : principe de précaution
locally available capacity : capacité disponible localement	open-ended working group : groupe de travail à composition non limitée	present value : valeur actualisée
long run marginal cost (LRMC) : coût marginal à long terme	operational performance indicators : indicateur de performance opérationnelle (IPO)	prevention / precaution : prévention/précaution
major groups : principaux groupes de l'Agenda 21 (voir parties intéressées)	operator : exploitant	prevention cost approach : méthode de la prévention
management performance indicators : indicateur de performance de management (IPM)	opportunity costs : coûts d'opportunité	prevention principle : principe de prévention (principe d'action préventive)
market failure : faillite du marché	organisation : organisme	private goods : biens privés
material intensity per service unit (MIPS) : intensité matérielle	overshoot : dépassement	private sector : secteur privé
maxi-min principle : principe du maximin	ozone destroying potential (ODP) : potentiel de destruction de l'ozone (PDO)	procedural rationality : rationalité procédurale
mediators, facilitators : médiateurs et facilitateurs	Pareto criterion : critère de Pareto	procedures and processes : procédures et processus
Meeting of Parties (MOP) : Réunion des parties (RDP) (voir Conférence des parties)	Pareto efficiency : efficacité au sens de Pareto	product charges : redevances sur les produits
memorandum of understanding : protocole d'accord	pedagogy : pédagogie	product liability : responsabilité du produit
meta-data : méta-données	performance indicators : indicateurs de performance	product life : durée utile du produit
meta-information : méta-information	performance monitoring : suivi de la performance	Product Stewardship (PS) : vigilance produits (VP)
metasystem : méta-système		productivity : productivité
metropolitization, metropolization : métropolisation		programme : programme
MIPS : intensité matérielle		progressive tax : fiscalité progressive

public awareness programmes : programmes de sensibilisation du public	semi-arid areas : zones semi-arides (voir zones arides)	substantive rationality : rationalité substantive
public consultation : consultation du public	sensitivity : sensibilité	suburban : suburbain (voir périurbain)
public goods : biens publics (biens collectifs)	sequential approach : approche séquentielle	supplementarity : complémentarité
public involvement : participation publique	set of measures / actions and tools : panoplies de mesures et des outils	sustainability : durabilité
public participation : participation du public	shareholder, stock-holder : actionnaire (porteur d'action)	sustainable (forest) development : développement durable des forêts
public sector : secteur public	SIDS : Petits Etats Insulaires en Développement	sustainable consumption : consommation durable
QELROS : objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions	sink : puits (effet de serre)	sustainable development : développement durable
Quantified Emission Limitation and Reduction objectives (QELROS) : objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions	sink of greenhouse gases : puits (effet de serre)	sustainable development indicator : indicateur du développement durable
ratification : ratification	Small Island Developing State (SIDS) : Petits Etats Insulaires en Développement	sustainable forest management : aménagement forestier durable
rational behaviour : comportement rationnel	social cost-benefit analysis : analyse de coûts-avantages sociaux	sustainable transportation : transport durable
rationality : rationalité	social costs : coûts sociaux	sustainable use : utilisation durable
recycling : recyclage	social networks : réseaux sociaux	systematic approach : démarche systématique
reduction of GHG emissions : réduction des émissions de gaz à effet de serre	soft law : texte non contraignant	systemic approach : démarche systémique
regional economic integration organization : organisation d'intégration économique régionale	source : source	tax : taxe
regressive tax : fiscalité régressive	SRI : Investissement Socialement Responsable (ISR)	technological externality : externalité technique
relative price : prix relatif	stakeholder reporting : rapport pour les parties intéressées	technology : technologie
remaining ecological capacity. : capacité écologique résiduelle (voir résidu écologique)	stakeholders : parties intéressées	technology transfer : transfert de technologies
renewable : renouvelable	stand : peuplement	threatened species : espèce menacée
reservoir : réservoir	state of the art technologies : technologies de pointe	top-down approach : démarche descendante (démarche top-down)
Responsible Care : Responsible Care® (soin responsable)	stated preference : préférence déclarée	total quality management : gestion de la qualité totale
reurbanisation : réurbanisation	steering committee : comité directeur	transaction cost : coût de transaction (coût d'échange)
revealed preference : préférence observée	stewardship : intendance (de la forêt)	transdisciplinarity : interdisciplinarité (voir transdisciplinarité)
reversibility, reversal : réversibilité	Strategic Environmental Assessment (SEA) : évaluation stratégique environnementale (ESE)	transdisciplinarity : transdisciplinarité
Rio declaration : Déclaration de Rio, synonyme : Principes de Rio	strategic value : valeur politique	transversal approach : démarche transversale
risk approach : méthode des risques	structural rationality : rationalité structurelle	treaty : traité
rurban : rurbain (voir périurbain)	subsidiarity, active subsidiarity : subsidiarité, subsidiarité active	trustee : administrateur
SBI : Organe Subsidaire d'Exécution	subsidiary body for implementation (SBI) : Organe Subsidaire d'Exécution	Type I, II, or III project : projet de Type I, II ou III
scoping : cadrage	Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice (SBSTA) : Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique (OSCST)	unit abatement cost : coût unitaire de dépollution
second-best (option, policy) : optimum de second rang		United Nations Commission on Sustainable Development : Commission du développement durable des Nations Unies
sectorial approach, sectoral approach : démarche sectorielle		

United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) ; Earth Summit : Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), synonyme : Sommet de la Terre

United Nations Convention to Combat Desertification in Countries Experiencing Serious Drought and/or Desertification, Particularly in Africa ; desertification convention : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (Convention contre la désertification)

United Nations framework convention on climate change (UNFCCC) : Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC, Convention climat)

urban ecology : écologie urbaine

urban morphologies : morphologie urbaine

use-charge : redevances d'utilisation

utility (private and social) : utilité (privée et sociale)

value analysis : analyse de la valeur

value as a going concern : valeur d'usage

vertical equity : équité verticale

vulnerability : vulnérabilité

vulnerable species : espèce vulnérable

WACLAC : CAMVAL

watershed : bassin versant (bassin hydrographique)

weak sustainability : durabilité faible

willingness-to-pay : consentement à payer

win-win : dividende (double, triple)

woodland clearance : déforestation (déboisement)

yield adjusted area : aire rajustée en fonction du rendement

## Sources des définitions citées

- {1} L'indemnisation des victimes de la pollution accidentelle, Rapport du Secrétariat de l'OCDE, 1991
- {2} Le principe pollueur/payeur. Analyses et Recommandations de l'OCDE OCDE/GD (92)81, Direction de l'Environnement, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris 1992, diffusion générale
- {3} La mise en œuvre du principe pollueur/payeur. OCDE. Recommandation adoptée le 14 novembre 1974, C(74)223
- {4} Glossaire des concepts de développement et de transports durables, Association Mondiale de la Route, Février 1999, Groupe Transport Durable, Christian Leyrit, Jean-Charles Poutchy-Tixier
- {5} Patrick Burlat, Contribution à l'évaluation économique des organisations productives : vers une modélisation de l'entreprise-compétence, thèse pour le doctorat de sciences économiques, économie de la production : Université Lumière Lyon 2, janvier 1996, 391 p.
- {6} Le grand dictionnaire terminologique, Office de la langue française, 1987
- {7} Michel Cohen de Lara, Dominique Dron, Evaluation économique et environnement dans les décisions publiques, Rapport au Ministre de l'Environnement, La Documentation Française, 1997
- {8} Thèmes du glossaire (concepts et définition) Hervé D., Langlois M. (eds) 1998, Pression sur les Ressources et Raretés. Document ORSTOM Montpellier n°6, atelier LEA-HEA du 10 juin 1997, 120 p. Montpellier, 12/99, <http://mlangloi.free.fr/ResRurEcon/Themes/glossaire.html>
- {9} Loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet
- {10} Glossary Ecological Footprints of Nations <http://www.ecouncil.ac.cr/rio/focus/report/english/footprint/glossary.htm>, traduit en français par {146}
- {11} Extrait du livre d'Armand Farrachi, Les Ennemis de la Terre, éditions Exils, 1999. <http://www.monde-diplomatique.fr/glossaire/ecologie/>
- {12} ISO 14001, 1996, Systèmes de management environnemental - Spécifications et lignes directrices pour son utilisation, norme européenne - norme française NF EN ISO 14001, Paris : AFNOR octobre 1996, 15 p
- {13} © Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 1999. Tous droits réservés [http://dfaitmaeci.gc.ca/sustain/SustainDev/agenda2k/30\\_f.asp](http://dfaitmaeci.gc.ca/sustain/SustainDev/agenda2k/30_f.asp)
- {14} A la recherche d'un vocabulaire commun : Glossaire des termes de gestion, <http://erc.msh.org/readroom/francais/vocab.htm>
- {15} Conférence européenne des Ministres des transports, European conference of Ministers of transport, Glossaire des coûts sociaux CEMT/CS [97]12 <http://www.oecd.fr/cem/online/glossaries/glocostf.pdf>
- {16} Le grand dictionnaire terminologique, Gouvernement du Québec, Office de la langue française <http://www.grand-dictionnaire.com/>
- {17} Université de Nice - Sophia Antipolis <http://www.unice.fr/dessgp/thenv/haccp/glossaire.htm>
- {18} traduit de WBCSD, Environmental Assessment, a business perspective
- {19} [http://www.naturalstep.org/what/index\\_what.html](http://www.naturalstep.org/what/index_what.html), anglais traduit en français par {146}
- {21} ISO 14010, 1996, Lignes directrices pour l'audit environnement, principes généraux, norme européenne - norme française NF EN ISO 14010, Paris : AFNOR novembre 1996, 5 p
- {22} Glossaire des mots fréquemment utilisés dans le champ systémique, septembre 1996 <http://www.unine.ch/ciesys/glossair.htm>
- {23} Environmental economics glossary, Sponsored by Environmental Damage Valuation & Cost Benefit News, The Cost Benefit Group & Damage Valuation Associates [www.damagevaluation.com](http://www.damagevaluation.com), <http://www.damagevaluation.com/glossary.htm>
- {24} Les biens publics à l'échelle mondiale, La coopération internationale au XXI<sup>e</sup> siècle, Dirigé par Inge Kaul, Isabelle Grunberg, Marc A. Stern, Publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) New York Oxford, Oxford University Press, 1999
- {25} La Gouvernance en faveur du développement humain durable : Document de politique générale du PNUD, 1997, <http://magnet.undp.org/Docs/!UN98-21.PDF/Govfre.htm> <http://www.undp.org/uncdf/Franc/role/table.htm>
- {26} Pierre André, L'évaluation des impacts sur l'environnement - Processus, acteurs et pratiques, Canada : Presses internationales polytechniques, 1999, 416 p.

- {27} Commission fédérale du développement durable, CFDD Avis sur les mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto  
<http://www.belspo.be/frdocfdd/fr/pubfr/avis/1999a10f.htm>
- {28} De Bonneval L., 1993. Systèmes agraires, systèmes de production, vocabulaire français-anglais avec index anglais. INRA, Paris, 285 p. cité par {8}
- {29} David Pearce et al., Blueprint 3. Measuring Sustainable Development. London : Earthscan Publications, 1993, anglais traduit en français par {146}
- {30} Adapted by David Bell from the discussion of «Social Capital» in Developing Ideas, IISD, 13, January/February 1998. anglais traduit en français par {146}
- {31} <http://www.ceres.org/>, anglais traduit en français par {146}
- {32} Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, <http://www.agora21.org/cccc/index.html>, CCNUCC
- {33} Christian Brodhag, Information, développement durable et prise de décision, Université d'Été de Saint-Etienne, juillet 1999
- {34} Énergie 2010-2020, Commissariat général du Plan, 1998
- {35} Le Petit Larousse illustré 1999. (c) Larousse, 1998.
- {36} Edgard Morin, Les sept savoirs de la modernité, Paris : UNESCO, octobre 1999, 35 p.]. Disponible sur internet : <http://www.agora21.org/unesco/7savoirs/index.html>
- {37} Jean-Louis Lemoigne, La modélisation des systèmes complexes, Afcet systèmes, Paris : Dunod, 1990, 178 p.
- {38} Glossaire du rapport du Commissaire à l'Environnement du Canada [http://www.oag.bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c807aa\\_f.html](http://www.oag.bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c807aa_f.html) Action 2000 Glossaire, Source : La comptabilisation du coût complet du point de vue de l'environnement , ICCA, 1997, à moins d'indication contraire.
- {39} Glossaire des définitions des indicateurs - Industrie Canada - Direction générale de la régie d'entreprise - Direction de la politique des lois commerciales <http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/cl00172f.html>
- {40} Louise Martel, La comptabilité environnementale : un outil de gestion indispensable, Bilan, la revue des Comptables Agréés du Québec, 1997, disponible sur internet : [http://www.ocaq.qc.ca/bilan/bilan\\_97/bil13\\_1m.htm](http://www.ocaq.qc.ca/bilan/bilan_97/bil13_1m.htm)
- {41} d'après Le Changement climatique : dimensions économiques et sociales, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), édition : Paris, Association 4D, 1997, Version française sous la responsabilité scientifique du Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED) p.VIII
- {42} traduit d'un document de l'IISD de Winnipeg, <http://www.iied.org/scati/vision.htm#sustainableconsumption> ; <http://http://www.iied.org/scati/>
- {43} Christian Brodhag, Geneviève Verbrugge, Consommation durable et valeurs culturelles, Industry and Environment, Programme des Nations Unies pour l'Environnement [PNUE], Volume 22, n°4, October - December 1999, pp. 43-46
- {44} Travaux publics et services gouvernementaux du Canada <http://www.pwgsc.gc.ca/sos/text/sm/fr/text/ch12a-01.html>
- {45} Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Aarhus : 25 juin 1998, Commission Économique des Nations-Unies pour l'Europe, ECE/CEP/43 <http://www.unece.org/env/europe/ppconven.htm> <http://www.agora21.org/aarhus/index.html>
- {46} Claude Menard, L'économie des organisations, Paris : Editions la découverte, 1995, 127 p.
- {47} traduit du Glossaire du FEM, GEF Glossary E/F/S, World Bank, Global Environment Facility terms with some definitions
- {48} Christian Brodhag, Quelle rationalité pour fonder le développement durable ? Les entretiens CNRS ASTS de la médiation scientifique et technique, Paris, 31 mars 1998
- {49} Institut de Sécurité de fonctionnement, L'état de l'art dans le domaine de la fiabilité humaine
- {50} Dictionnaire Larousse, 1996
- {51} Glossaire de terminologie toponymique <http://www.ign.fr/fr/PI/activites/toponymie/glossaire.html>
- {52} Notions d'écocivisme, Collection Écocivisme, La Voie verte d'Environnement Canada <http://atlenv.bed.ns.ec.gc.ca/french/udo/primfr1.html>
- {53} <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/college/progstan/humserv/loisirs.html>, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.
- {54} Notre Avenir à Tous, rapport de la commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (commission Brundtland), Les Éditions du Fleuve, 1989, traduction française de «Our Common Future» paru en 1987. p51
- {55} Recommandation du Conseil de l'OCDE [C(74)223]

- {56} Villes et développement durable, METL - Colloque «Villes du 21<sup>ème</sup> siècle», La Rochelle, France, 1998
- {57} D'après Olivier Godard, Les enjeux des négociations sur le climat. De Rio à Kyoto : pourquoi la Convention sur le climat devrait intéresser ceux qui ne s'y intéressent pas, Revue Futuribles, n° 224, octobre 1997, pp. 33-66
- {58} M. Alfred Recours, rapport fait au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2000 [n° 1835], Assemblée Nationale, 20 octobre 1999. <http://www.assemblee-nationale.fr/2/rapports/r1876-1.htm>
- {59} norme X 60 510
- {60} Laurence Tubiana, Courrier de la Planète, n°44, mars-avril 1998, [http://www.rio.org/solagral/pub/cdp/n44/44\\_a1.htm](http://www.rio.org/solagral/pub/cdp/n44/44_a1.htm)
- {61} Ville de Montreuil, glossaire [http://www.mairiementreuil93.fr/ville\\_pratique/environ/glossair/agenda21.htm](http://www.mairiementreuil93.fr/ville_pratique/environ/glossair/agenda21.htm)
- {62} Ignacy Sachs. Tiers Monde, 137, 1994, p. 54-55
- {63} Suren Erkman, Vers une écologie industrielle : Comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle ? Genève : éd. Charles Léopold Mayer, <http://www.icast.org/livre.html>
- {64} L'écologie industrielle: nouvelle théorie, vieux phénomène, <http://iisd.ca/susprod/principles.htm> <http://www.jrc.es/iptsreport/vol27/french/COH1F276.htm>
- {65} glossaire Réseau des Données sur l'Eau du Bassin Rhône Méditerranée Corse, 2000, <http://rdb.eaurmc.fr/glossaire/html/Glossaire.html>
- {66} 101 mots pour construire un développement durable, Working paper 3-00, texte de la Task Force développement durable rassemblé par Pieter Dresselaers, Bureau fédéral du Plan, Belgique, <http://www.plan.be>
- {67} Serge Lepeltier, Maîtriser les émissions de gaz à effet de serre : quels instruments économiques ? Rapport d'information 346 [98-99], Délégation du Sénat pour la planification <http://www.senat.fr/rap/r98-346/r98-346.html>
- {68} Eléments pour un concept de développement durable : base de discussion pour la mise en œuvre, Comité interdépartemental de Rio, édition : Berne : Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage de Berne, 1995, p.56
- {69} Loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement (JO du 13 juillet 1983)
- {70} Objectif Terre : Bulletin de liaison du développement durable de l'espace francophone : [http://www.er.uqam.ca/nobel/oei/bar\\_nav.html](http://www.er.uqam.ca/nobel/oei/bar_nav.html) édition : Montréal (Canada) : Observatoire de l'écopolitique internationale (cop.), 1998
- {71} <http://www.worldbank.org/hsr/class/module1/glossary.htm>
- {72} norme EN 292-1
- {73} DRIRE Rhône-Alpes, Guide pour l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter
- {74} Etudier pour décider : gestion de projet / gestion des impacts, [http://www.ecoscan.ch/maquettes/niveau\\_4/1\\_3\\_2\\_def.html](http://www.ecoscan.ch/maquettes/niveau_4/1_3_2_def.html) [http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2000/com2000\\_0400fr01.pdf](http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/pdf/2000/com2000_0400fr01.pdf) <http://www2.unimaas.nl/~egmilieu/Legislation/eia.htm> <http://www.asser.nl/EEL/index2.htm>
- {75} Rapport «*Environnement et politiques de transports*» du groupe coordonné par Anders HH Jansson, FINNRA, Finlande, notes terminologiques, Comité de l'Environnement de l'AIPCR, 1999
- {76} J.E. Innes, D.E. Booher (1999), "Consensus Building as Role Playing and Bricolage", Journal of American Planning Association, vol. 65, n°1, Winter 1999, pp 9-25
- {77} Bonnes pratiques pour les études de l'impact sur l'environnement exercé par les projets de développement. Organisation de coopération et de développement économique, Comité d'aide au développement, Lignes directrices sur l'environnement et l'aide n°1, Paris, 18 p.
- {78} Les instruments économiques pour le contrôle de la pollution et la gestion des ressources naturelles dans les pays de l'OCDE : un examen d'ensemble. Groupe de travail sur l'intégration des politiques économiques et de l'environnement. ENV/EPOC/GEEI(98)35/REV1/FINAL
- {79} OCDE (1997), Evaluer les instruments économiques des politiques de l'environnement.
- {80} Glossary of Municipal Solid Waste Management Terms, Appendix in the Environmental Resources Management's Strategic Planning Guide for Municipal Solid Waste Management, September 2000. <http://wbln0018.worldbank.org/external/urban/>
- {81} Etat de l'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes, enquête auprès des maîtres d'ouvrage et de leurs maîtres d'œuvre, juin 1999, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, DNP, sous-direction de l'évaluation environnementale et de l'aménagement durable.
- {82} Isabelle Guyenot, Daniel Llerena, Ludovic Samsoen, Effort, performances et gestion

- environnementale des entreprises - Données et références, Strasbourg : ADEME, 1999, 93 p., Rapport n°2142
- {83} Marion Personne
- {84} <http://www.eurolink.it/scuola/tracciati/anno98/ambiente/fatto10.htm>  
<http://192.197.196.1/didigest/jan96/3jan96.htm>  
<http://iisd.ca/susprod/principles.htm>
- {85} Rapport du Comité ad hoc plénier de la dix-neuvième session extraordinaire, Assemblée générale, 27 juin 1997, Point 8 de l'ordre du jour : 28.f. Examen et évaluation d'ensemble de la mise en œuvre d'Action 21, Modification des modes de consommation et de production
- {86} voir Ernst Ulrich von Weizsacker, Amory Lovins and Hunter Lovins. Factor Four. Doubling Wealth, Halving Resource Use. London: Earthscan, 1997. Disponible aussi en allemand Faktor Vier, Droemer Knaur, Munich, <http://iisd.ca/didigest/glossary.htm>  
<http://iisd.ca/susprod/principles.htm>
- {87} Olivier Godard, La démarche du développement durable à l'échelle des régions urbaines, Pouvoirs locaux n° 34 III/1997 - « Entreprises et Territoires, les clefs du développement durable de la région urbaine de Lyon », 2ème Forum de la Région Urbaine de Lyon - juin 1998
- {88} traduit de Integrated Quality Dynamics, Inc., Developing Ideas Digest – IISDnet  
<http://iisd.ca/didigest/may98/5may98.html>
- {89} <http://www.ecosystemmanagement.com/newpage1.htm>;  
<http://esa.sdsc.edu/execsum.htm>  
anglais traduit en français par {146}
- {90} Réseaux d'entreprises et territoires, Regards sur les systèmes productifs locaux, DATAR, La Documentation Française, 2001
- {91} Dossier documentaire, «Gouvernance», réalisé en août 1999 par le Centre de documentation de l'urbanisme (CDU) : Nathalie Holec, Association 4D - Dossiers et débats pour le développement durable et Geneviève Brunet-Jolivald, Centre de documentation de l'urbanisme.
- {92} Commissariat au Plan, Energie 2010-2020, Les défis du long terme, Rapport de l'Atelier présidé par Benjamin Dessus  
[http://www.2100.org/conf\\_ener\\_dessus.html](http://www.2100.org/conf_ener_dessus.html)
- {93} Association HQE,  
[http://home.nordnet.fr/~edubreucq/def\\_hqe.htm](http://home.nordnet.fr/~edubreucq/def_hqe.htm)
- {94} CSTB, PCA, Ministère du Logement,  
[http://home.nordnet.fr/~edubreucq/def\\_hqe.htm](http://home.nordnet.fr/~edubreucq/def_hqe.htm)
- {95} Stratégie canadienne de la biodiversité : glossaire, Réseau canadien d'information sur la biodiversité, Ottawa, Ministère de l'environnement du Canada, 1999  
[http://www.cbin.ec.gc.ca/cgi-bin/foioisa.dll/BI\\_OF\\_Strategy](http://www.cbin.ec.gc.ca/cgi-bin/foioisa.dll/BI_OF_Strategy) voir aussi <http://www.ifen.fr/pages/3nature.htm>
- {96} Michel Ballet, Fiche méthode : l'indicateur de développement humain : Les composantes de l'IDH : indicateurs de longévité, d'éducation et de niveau de vie : édition Rouen Académie de Rouen  
[http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/ses\\_net/ses\\_ped/ses20112.htm](http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/ses_net/ses_ped/ses20112.htm)  
<http://www.sdn.or.id/sdn/sdnp-new/htdocs/hdi/hdi.html>
- {97} Michel Ballet, Fiche méthode : l'indicateur de développement humain : Les composantes de l'IDH : indicateurs de longévité, d'éducation et de niveau de vie : édition : Rouen : Académie de Rouen;  
[http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/ses\\_net/ses\\_ped/ses20112.htm](http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/ses_net/ses_ped/ses20112.htm)  
voir aussi <http://www.sdn.or.id/sdn/sdnp-new/htdocs/hdi/hdi.html>
- {98} Technologies clés 2005, Rapport final, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Secrétariat d'Etat à l'Industrie, DIGITIP, Service de l'Innovation, OTS, Octobre 2000.
- {99} Natacha Gondran
- {100} d'après WBCSD glossary, voir aussi <http://iisd.ca/susprod/principles.htm>  
<http://www.wbcd.ch/aboutdfn.htm>  
<http://www.vtek.chalmers.se/~v94zinn/factor.html>
- {101} <http://www.sos-net.eu.org/red&s/communic/mincke.htm>
- {102} Ebbe Kvist, Selection criteria for the catalogue of data sources, Environmental European Agency : environmental technical series, Swedish Environmental Protection Agency and European Topic Centre on Catalogue of Data Sources : 1998, 17 p., available from internet  
[http://www.eea.eu.int/Document/Entecrep/selection\\_cds/index.html](http://www.eea.eu.int/Document/Entecrep/selection_cds/index.html)
- {103} John P. Van Gigch, Decision making about decision making- Metamodels and metasystems, Cambridge : Abacus press, 1987, 293 p
- {104} traduit de Steve Thorne and Emilio Lebre La Rovere, Criteria and indicators for the appraisal of Clean Development Mechanism (CDM) projects, Helio International
- {105} <http://www.marque-nf.com/frpage/pagenormes.htm>
- {106} Brodhag Christian, Support de cours
- {107} Penalva, SAGACE, le systémographe, CEA
- {108} Danish offices of Ernst&Young, KPMG, PriceWatershouseCoopers, House of Mandag Morgen, The Copenhagen charter, 1999  
<http://www.stakeholder.dk/>
- {109} ISO 14031, 1996, 1997, Evaluation des performances environnementales, projet de comité ISO/CD 14031, décembre 1996, 33 p
- {110} Useful Definitions for the Study of Common Property Theory, Compiled by Bonnie McCay, Louise Fortmann, Fikret Berkes, Meg McKean, Antonio Diegues, Charlotte Hess,

- July 1999,  
<http://www.indiana.edu/~iascp/moz-defs.htm>
- {111} Solidarité rurale du Québec, Déclaration sur le patrimoine, Rimouski, février 1998;  
[http://www.solidarite-rurale.qc.ca/cor\\_outi.html](http://www.solidarite-rurale.qc.ca/cor_outi.html)
- {112} Code de l'environnement (Partie Législative), Titre 1er : Principes généraux, Article L110-1,  
[http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame\\_code\\_s\\_lois\\_regl.htm](http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_code_s_lois_regl.htm), NOR : ENVX9400049L
- {113} Action 21 (ou Agenda 21), Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement [CNUED]. Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement - New York : Nations Unies, 1993  
<http://www.agora21.org/institutions.html>
- {114} Christian Brodhag, Quelle rationalité pour fonder le développement durable ? Les entretiens CNRS ASTS de la médiation scientifique et technique, Paris, 31 mars 1998
- {115} 14ème proposition du rapport de 1996 de la Commission Française du Développement durable, MATE
- {116} Principe 16 Rio, 21,  
[http://www.agora21.org/rio92/A21\\_html/Delario/index.html](http://www.agora21.org/rio92/A21_html/Delario/index.html)
- {117} GRETA, [www.gts93.greta.fr/termino.htm](http://www.gts93.greta.fr/termino.htm)
- {118} BRUNET Eric, ERMINE Jean-Louis. Problématique de la gestion des connaissances des organisations. IA'94. Paris, 1994. 22p.
- {119} Instruments for change, definitions and concepts, IISD, <http://iisd.ca>
- {120} Commission fédérale du développement durable, CFDD Avis sur les mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto  
<http://www.belspo.be/frdocfd/fr/pubfr/avis/1999a10f.htm>
- {121} site FFEM
- {122} («Economie (Science)», Corpus, Encyclopedia Universalis, Paris, 2ème éd. 1996, p. 891) cité par {8}
- {123} Christian Brodhag, Patrick Burlat, Développement durable : rationalité et système d'information, Ecological economics and development, ESEE, Genève, 5 au 7 mars 1998, 10 p
- {124} Glossaire du cercle national de recyclage,  
<http://www.cercle-recyclage.asso.fr/publi/glossaire/frglossaire.htm>
- {125} Quelques positions pour la troisième Conférence des parties de la CCNUCC (Kyoto, décembre 1997) et ses suites : un point de vue, Jean-Philippe Thomas ENDA TM, Dakar, <http://www.enda.sn/energie/kyoto-fr.htm>
- {126} Cecile Rechatin, La diffusion de l'information sur l'environnement ou les produits du reporting environnemental, notes de méthodes de l'IFEN, IFEN, n°12, juin 1999, 85 p
- {127} Ressources naturelles, Thésaurus, Encyclopedia Universalis, Paris, 2ème éd. 1996, p. 3112, cité par {8}
- {128} Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) P3U, document de travail n° 12f, avril 1988
- {129} Alain Villemeur, Sûreté de fonctionnement des systèmes industriels
- {130} Bernard Kayser, La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental, cité par {8}
- {131} Exemple cité lors du séminaire organisé par 4D sur le Facteur 10, 26 novembre 1996
- {132} Résumé à l'intention des décideurs : aspects socio-économiques de l'évolution du climat, groupe de travail III du GIEC, 1995
- {133} Projet de norme ISO 8042, E. Ballery, Décision environnement, septembre 2000
- {134} [http://www.delta.dfg.ca.gov/usfws/fws\\_eco.html](http://www.delta.dfg.ca.gov/usfws/fws_eco.html), anglais traduit en français par {146}
- {135} Ecopolitique internationale : Le Prestre, Philippe, Montréal : Guérin universitaire, 1997
- {136} Kenneth Arrow, Les limites de l'organisation, traduit de l'américain par tradecom, Paris : Presses Universitaires de France, 1976, 110 p.
- {137} Le développement durable : fiches et cahiers de la Commission française du développement durable, CFDD (Commission française du développement durable), Paris : CFDD, 1998.
- {138} Jérôme Cahuzac, avis présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2000, 19 octobre 1999, p.447  
<http://www.assemblee-nationale.fr/2/rapports/r1873.htm>
- {139} Technologies, Policies and Measures for Mitigating Climate Change : Watson, Robert T. ; Zinyowera, Marufu C. ; Moss, Richard H., Intergovernmental Panel on Climate Change  
<http://www.usgcrp.gov/usgcrp/IPCCINFO.html>
- {140} (CD permanent, environnement et nuisances)
- {141} Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique, douzième session, Bonn, 12-16 juin 2000, Mise au point et transfert de technologies, état d'avancement du processus consultatif, Note du Président, § B. Approche générale du transfert de technologies dans le cadre de la Convention FCCC/SBSTA/2000/4, 24 mai 2000
- {142} Réseau d'Activités à Distance  
<http://rad2000.free.fr/glosseco.htm>
- {143} <http://www.prospection.com/veille/p1.htm>
- {144} Aubin J.P., 1996. Une métaphore mathématique du principe de précaution.

- Natures, Sciences, Sociétés, Vol. 4, 2 : 146-154, cité par {8}
- {145} Philippe Bernoux, La Sociologie des Organisations, Points Seuil, 1990  
[http://www.multimania.com/sociol/socio/lexique.htm#\\_Note5](http://www.multimania.com/sociol/socio/lexique.htm#_Note5)
- } Document conceptuel sur le développement durable. Glossaire des termes et des concepts liés à la durabilité  
<http://policyresearch.schoolnet.ca/sustainability/concept/paper-f.htm>
- {147} <http://iisd.ca/measure/1.htm>  
<http://www.agora21.org/bellagio/index.html>
- {148} Glossaire environnement économie Environnement Canada La Voie verte  
<http://www.on.ec.gc.ca/env-econ/glossary-f.html>
- {149} Convention sur la diversité biologique, Article 2 Emploi des termes,  
<http://www.agora21.org/cdb/index.html>
- {150} Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1987)  
<http://www.agora21.org/ozone/frame01.html>
- {151} Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique,  
<http://www.agora21.org/desertification/>  
<http://www.unccd.ch/>
- {152} lexique de Valeurs vertes, d'après : Les clés de la Bourse, Didier Vitrac, SEFI ; A la recherche de l'épargne salariale, Bande dessinée de la CFE-CGC, ; SRI in Progress lettre d'information électronique éditée par Terra Nova Conseils, n° spécial
- {153} selon Jacques Nikonoff, in La Comédie des Fonds de pensions, éd. Arlea, cité par Valeurs vertes, n° spécial
- {154} Numéro spécial commun Le Courrier de la Planète n°61 Global Chance n°14, 2001
- {155} Sylvie Faucheux, Nature Science et Société, 2000, vol. 8, n°3, 31-44
- {156} Glossaire de terminologie forestière, Rapports de L'état des forêts au Canada,  
[http://nrcan.gc.ca/cfs/proj/sci-tech/arena/gloss\\_f.html](http://nrcan.gc.ca/cfs/proj/sci-tech/arena/gloss_f.html)
- {157} traduit de Ravi Sharma, UNEP, cité par Earth Negotiations Bulletin <enb@iisd.org>Vol. 12 No. 98, 19 Avril 1999
- {158} source site internet du FEM
- {159} Quatrième session de la Conférence des parties de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, CdP 4 Buenos Aires
- {160} L'ABC du changement climatique, Environnement Canada  
<http://www.ec.gc.ca/climate/primer/fgloss.htm>
- {161} <http://www.aosis.org/meeting.htm>, address by Ambassador Tuiloma Neroni Slade Chairman of the Alliance of Small Island States (AOSIS), Caribbean ministerial meeting on the implementation of the Barbados programme of action for the sustainable development of small island states, Barbados, 10-14 November 1997. <http://www.sidsnet.org>
- {162} Groupe de travail I du GIEC
- {163} résumé de l'article 38.13 de l'Agenda 21 Action 21, Christian BRODHAG, Agora 21
- {164} Philippe Le Prestre, Ecopolitique internationale, édition : Montréal : Guérin universitaire, 1997, ISBN : 2-7601-4612-X, p.331
- {165} <http://www.un.org/esa/sustdev/sids.htm>  
<http://www.agora21.org/cpeid/index.html>
- {166} Premier Ministre, Mission Interministérielle de l'Effet de Serre, 15 octobre 1998, régime du respect des engagements [compliance]  
<http://www.agora21.org/climat/mies/compliance15oct98.html>
- {167} An Assessment of Liability Rules for International GHG Emissions Trading, Richard Baron, IEA Information Paper, Energy & Environment Division, IEA, Paris, Octobre 1999
- {168} <http://cop5.unfccc.de/convkp/begconkp.html>
- {169} Avis du Comité des Régions du 11 mars 1999 sur la Communication de la Commission : Les transports et le CO<sub>2</sub> - pour une approche communautaire - COM(1998) 204 final, §3.7
- {170} Commission des Communautés Européennes, Vers un développement soutenable, COM(92) 23 vol II, 30 mars 1992
- {171} Présentation d'Ecotech, Programme de Recherche Interdisciplinaire sur les Technologies pour l'Ecodéveloppement, Directeur Scientifique : Jean-Jacques Gagnepain, Directeur Scientifique Adjoint, chargé du programme : Benjamin Dessus,  
<http://www.cnrs-bellevue.fr/~ecodev/>
- {172} Guide explicatif pour la mise en œuvre de la grille d'analyse des projets locaux, Guide méthodologique pour l'analyse des projets locaux en regard du développement durable, Groupe de travail « critères d'analyse de projets », SGAR Préfecture de la Région Franche-Comté, Avenir du territoire entre Saône et Rhin, décembre 1998,  
<http://www.agora21.org/a21local/grille01.html>
- {173} La France et l'effet de serre, Ministère de l'Environnement. Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), édition : Paris : ADEME, 1995, p.4 et 7
- {174} Benjamin DESSUS, CNRS, Jean-Philippe THOMAS, ENDA, Kenya TILLERSON, ICE, Le mécanisme de développement propre confronté aux priorités africaines,  
<http://www.enda.sn/energie/cc/africarbodev.htm>

- {175} Eléments de glossaire du développement durable durable : Document de travail du Groupe de travail «Emploi et développement durable» de la Commission française du Développement durable, CFDD : Paris : 1998  
[http://iisd.ca/measure/compendium\\_fr.htm](http://iisd.ca/measure/compendium_fr.htm)
- {176} Le développement durable en Suisse : Comité interdépartemental de Rio, édition : Berne : Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, 1996 ; <http://www.rcfa-cfan.org/french/f.issues.12-7.html>
- {177} chronique «le Monde vu d'ici» pour le 17 juin 1996
- {178} d'après Report of the subsidiary body for implementation, 12th session, Bonn 12-16 june 2000, FCCC/SBI/2000/5, pp 26-27
- {179} Manuel TROUVE, L'introduction des gaz à effet de serre, Le Mans : Université du Maine, 1997  
<http://www.univ-lemans.fr/~trouve/geomorph/anthrop.htm>
- {180} Technologies, Policies and Measures for Mitigating Climate Change  
<http://www.ipcc.ch/pub/techpap1.pdf> glossary
- {181} Les précipitations acides : précipitations ou dépôt acide ? Environnement Canada, 1997 : [http://www.gc.ec.gc.ca/biospher/actu/doss/doss\\_00006\\_f.html](http://www.gc.ec.gc.ca/biospher/actu/doss/doss_00006_f.html)
- {182} site de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)
- {183} Marion PERSONNE, Florent BREUIL, Christian BRODHAG, Système d'indicateurs pour le suivi et la comparaison sectorielle des performances environnementales des PME-PMI, Rapport final - novembre 1999, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Programme interdisciplinaire d'études et de recherches en économie de l'environnement (PIREE)
- {184} E. Labouze, R. Labouze, La comptabilité de l'environnement, Paris : Revue Française de Comptabilité, novembre 1995, n°272, 92 p.
- {185} Michel Ganier, le management environnemental : gestion et développement de l'entreprise, édition : Saint Etienne : CETIM-Informations, 1994
- {186} Thierry Berthoud, Pechiney, L'industrie et le changement climatique, Petites affiches 30 mai 2000, n°107 p13
- {187} La Directive IPPC, qu'est-ce que c'est ? [http://www.europa.eu.int/comm/environment/ppc/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environment/ppc/index_fr.htm), Commission Européenne
- {188} Directive IPCC : Directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution, Journal officiel n° L 257 du 10/10/1996 p. 0026 - 0040,  
[http://europa.eu.int/eur-lex/fr/lif/dat/1996/fr\\_396L0061.html](http://europa.eu.int/eur-lex/fr/lif/dat/1996/fr_396L0061.html)
- {189} Définition de la Commission Française du Développement Durable, cit. in Christian Brodhag, Geneviève Verbrugge, Consommation durable et valeurs culturelles Industry and Environment, Volume 22, n°4, October - December 1999, pp. 43-46, Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

## **L'équipe Agora 21**

Agora 21 c/o École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne  
158, Cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne - France Cedex 2  
Téléphone : 33 (0) 4 77 42 00 17 ou 33 (0) 4 77 42 66 43  
[agora21@agora21.org](mailto:agora21@agora21.org)

- Christian Brodhag, directeur de recherche, président de l'association Agora 21  
Courriel : [brodhag@emse.fr](mailto:brodhag@emse.fr)
- Florent Breuil, ingénieur Armines, Webmestre, Expertise environnement  
Courriel : [fbreuil@emse.fr](mailto:fbreuil@emse.fr)
- Vincent Jay, infographiste  
Courriel : [jay@emse.fr](mailto:jay@emse.fr)
- Pascal Formisyn, chargé de recherche, Gestion des projets  
Courriel : [formisyn@emse.fr](mailto:formisyn@emse.fr)
- Christiane Retrus, assistante, secrétariat  
Courriel : [retrus@emse.fr](mailto:retrus@emse.fr)

## **L'Organisation internationale de la Francophonie**

Cabinet du Secrétaire général  
28, rue de Bourgogne  
75007 Paris (France)  
Tél. (33) 1 44 11 12 50  
Télécopie (33) 1 44 11 12 81/76  
Courriel [oif@francophonie.org](mailto:oif@francophonie.org)  
<http://www.francophonie.org>

## **L'Agence intergouvernementale de la Francophonie**

13 Quai André Citroën  
75015 Paris (France)  
Tél. (33) 1 44 37 33 00  
Télécopie (33) 1 45 79 14 98  
Courriel [agence@francophonie.org](mailto:agence@francophonie.org)  
<http://agence.francophonie.org>

## **L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)**

56 rue St-Pierre,  
Québec G1K 4A1 (Canada)  
Tél. (1) 418 692 5727  
Télécopie (1) 418 692 5644  
Courriel [iepf@iepf.org](mailto:iepf@iepf.org)  
<http://www.iepf.org>

[www.sommetjohannesburg.org](http://www.sommetjohannesburg.org)

le site portail en langue française